République de Côte-d'Ivoire
Ministère de l'éducation nationale

Programme d'éducation télévisuelle

1968 - 1980

Analyses documentaires
sur la Côte-d'Ivoire
Bibliographie sélective
en sciences humaines

Volume VII

S O M M A I R E

	Page
Avant-propos	5
Table des abréviations	8
Analyses bibliographiques	11
Liste des périodiques	201
Index	205

ANALYSES DOCUMENTAIRES SUR LA COTE-D'IVOIRE

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE EN SCIENCES HUMAINES

Pour utiliser cette bibliographie, le lecteur est prié de consulter d'abord l'index présenté dans les dernières pages : on l'a voulu simple, dégagé des aléas et des répétitions qu'un classement thématique n'aurait su éviter. Trois tables sont ainsi combinées en un seul index. La liste alphabétique dont celui-ci se compose intègre en effet trois entrées distinctes :

- *auteurs (et collectivités auteurs ou éditrices), en lettres* MAJUSCULES;
- *toponymie et noms d'ethnies, en italique;*
- *mots-matières, en lettres* minuscules.

Chaque document (article, contribution, ouvrage, partie d'une étude importante) est affecté d'un numéro : l'index renvoie à ces numéros et non pas aux pages.

Les études publiées par ou pour une collectivité (services officiels, institutions, sociétés d'études...) peuvent être facilement retrouvées, que l'on connaisse le nom de cette collectivité ou les noms des auteurs.

Pour les noms d'ethnies on s'est tenu à l'orthographe la plus courante, négligeant les graphies érudites qui pourraient dérouter le lecteur non spécialiste.

Dans le même esprit le choix des mots-matières a été volontairement limité : à quelques exceptions près, les termes vernaculaires désignant des institutions ou des objets propres à une seule ethnie n'y figurent pas.

Au reste, les sciences humaines en Côte-d'Ivoire ont déjà donné lieu à une abondante production écrite. On n'a pas cherché à faire ici une bibliographie rétrospective ni un recensement exhaustif : une telle publication, en cours d'élaboration par ailleurs (1), suppose plusieurs milliers de références et des années de recherche, tant en Côte-d'Ivoire que dans les bibliothèques étrangères. Le présent recueil, conçu dans le cadre du programme d'éducation télévisuelle de da la Côte-d'Ivoire, vise de manière pratique à ouvrir aux pédagogues de ce pays une source d'informations sur le milieu ivoirien en ses diverses composantes.

L'entreprise s'est heurtée à la difficulté de trouver sur place tous les documents qu'il eût été souhaitable d'analyser. Plus encore que le manque de documents, leur dispersion et l'impossibilité de les retrouver rapidement (au moyen de catalogues collectifs par exemple) a limité un peu le nombre des analyses

---

(1) - L'Université d'Abidjan a entrepris de rassembler les éléments pour une bibliographie rétrospective de la Côte-d'Ivoire. Les premiers fascicules, consacrés aux sciences naturelles et biologiques seront sous presse avant la fin de l'année 1971.

effectuées. On s'est contenté des documents auxquels le lecteur pourra recourir avec une relative facilité, soit parce qu'ils figurent dans les principales bibliothèques, soit parce qu'ils ont été élaborés par ou pour les services officiels ivoiriens.

Près de deux cents livres, articles ou textes variés ont été analysés. Si les études sur le milieu traditionnel n'ont pas été négligées, une part importante est réservée à celles qui décrivent les mutations actuelles de la société ivoirienne, notamment les changements apportés par l'école.

A l'Institut d'Ethno-Sociologie de l'Université d'Abidjan ont collaboré, pour mener à terme ce travail, A.M. Beaugendre, N. Bollinger, R. Bureau, F. Chartier, A. Ferrari, C. Girault, D. Haeringer, G. Janvier, J. Oddos, C. Pairault, S. Sachter et A.M. Wallon.

Abidjan, Mars 1971.

TABLE DES ABREVIATIONS

A.O.F.	Afrique Occidentale Française.
A.U.D.E.C.A.M.	Association Universitaire pour le Développement de l'Enseignement et de la Culture en Afrique et à Madagascar *(Paris)*
B.C.E.A.O.	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest *(Paris, Abidjan)*
B.D.P.A.	Bureau pour le Développement de la Production Agricole *(Paris)*
B.E.	Brevet Elémentaire
B.E.P.C.	Brevet d'Enseignement du Premier Cycle *(de l'enseignement secondaire)*
B.N.E.T.D.	Bureau National d'Etudes Techniques de Développement *(Abidjan)*
C.A.P.	Certificat d'Aptitude Professionnelle
C.A.S.H.A.	Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées *(Aix-en-Provence)*
C.C.	Cours Complémentaire *(Ces établissements sont devenus les C.E.G. : Collège d'Enseignement Général)*
C.C.C.A.	Centre de Coordination et de Coopération Agricole
C.E.G.O.S.	Commission d'Etudes Scientifiques de Gestion et d'Organisation *(Puteaux)*
C.E.P.E.	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
C.F.D.T.	Compagnie Française des Textiles *(Paris)*
C.I.D.R.	Compagnie Internationale de Développement Rural
C.M.	Cours Moyen *(de l'enseignement primaire)*
C.U.R.D.	Centre Universitaire de Recherches de Développement, de l'Université d'Abidjan
E.E.C.I.	Energie Electrique de la Côte-d'Ivoire *(Abidjan)*
I.D.E.F.	Institut International de Droit d'Expression Française
I.D.E.T.	Institut pour le Développement Economique et Technique
I.F.A.N.	Institut Fondamental d'Afrique Noire *(Dakar)*

I.L.A.	Institut de Linguistique Appliquée, de l'Université d'Abidjan
I.N.A.D.E.S.	Institut Africain pour le Développement Economique et Social *(Abidjan)*
I.R.H.O.	Institut de Recherches pour les Huiles et les Oléagineux *(Paris)*
I.S.E.A.	Institut de Sciences Economique Appliquée *(Paris)*
J.A.C.	Jeunesse Agricole Chrétienne
J.A.C.F.	Jeunesse Agricole Chrétienne Féminine
J.E.T.	Jeunesse et Travail
M.F.A.R.	Maison Familiale d'Apprentissage Rural
O.B.M.	Organisation Bossard-Michel *(Paris)*
O.R.S.T.O.M.	Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
P.D.C.I.	Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire
P.U.F.	Presses Universitaires de France
S.A.T.M.A.C.I.	Société d'Assistance Technique pour la Modernisation Agricole de Côte-d'Ivoire *(Abidjan)*
S.E.C.	Société d'Economistes Conseils *(Paris)*
S.E.C.I.	Société d'Equipement de la Côte-d'Ivoire
S.E.D.E.S	Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social *(Paris)*
S.E.M.A.	Société d'Economie et de Mathématique Appliquée *(Paris)*
S.I.C.O.G.I.	Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière *(Abidjan)*
S.I.P.	Société Indigène de Prévoyance
S.M.P.R.	Société Mutuelle de Prévoyance Rurale
S.N.E.P.C.I.	Syndicat National des Enseignements Publics de Côte-d'Ivoire
S.O.P.E.D.	Service d'Orientation Professionnelle et d'Etudes Documentaires du Ministère de l'Education Nationale
s.p.	sous-préfecture
U.N.E.S.C.O.	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture *(Paris)*

ANALYSES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BERNUS (E.).

Kong et sa région.

Etudes éburnéennes, 1969, VIII, pp. 239-323.

La première partie de l'ouvrage concerne l'histoire de la formation du royaume de Kong, territoire situé au nord-est de la Côte-d'Ivoire actuelle; l'auteur s'est attaché à la fois à relater fidèlement les récits que lui ont faits ses informateurs, et à les confronter avec ceux d'autres auteurs : Binger, Delafosse, Labouret.

La région, sans unité ethnique, et sans chefferies organisées a été conquise par des Mossi et des Manding, qui ont fait de Kong une grande ville commerçante ouverte aux influences extérieures.

Elle fut détruite en 1897 par Samory et désertée par ses habitants. Le retour de certains d'entre eux en 1898 ne lui permit pas de retrouver une nouvelle vigueur.

Le canton de Kong, nous le voyons dans la seconde partie, est isolé par le manque de voies de communications,ce qui a entraîné le déclin de sa puissance commerciale : les routes et les voies ferrées l'ont négligé. La migration des travailleurs vers les villes entraîne un déséquilibre démographique et un manque de main-d'oeuvre pour les cultures.

L'organisation sociale a gardé son caractère traditionnel : le canton est dirigé par le successeur de Sekou, un des fondateurs du royaume, et son découpage actuel rappelle l'ancienne division où le chef résidait dans son village représentant l'autorité de l'aîné.

L'organisation familiale et la vie agraire demeurent collectives, bien que des tendances à l'individualisme se manifestent.

Dans la troisième partie l'auteur note l'apparition d'associations de jeunes organisées et hiérarchisées, sociétés de danse ou d'entraide; elles associent les rythmes de danses traditionnelles et les appareils de sonorisation modernes, et sont ainsi une ouverture sur le monde extérieur.

Kong a perdu son rôle politique et commercial et a peu de chance de le retrouver sans la création de nouvelles voies de communication et le développement agricole de son arrière-pays.

2. HIMMELHEBER (H.).
Le système de la religion des Dan.
in : Les religions africaines traditionnelles,
Paris, Seuil, 1965, pp. 75-96.
(Rencontres internationales de Bouaké).

Le système religieux des Dan est dominé par la crainte de la sorcellerie. Les sorciers attaquent les hommes quand ils passent d'un stade à l'autre de leur existence (naissance, circoncision...); les esprits, "dy", qui s'incorporent dans les fétiches, les masques, les enfants, permettent de se protéger contre les sorciers, Un dieu unique "Zra" a pour fonction de juger les hommes après leur mort, le seul péché étant celui de sorcellerie.

3. ALLAND (A.).
Abron witchcraft and social structure.
Cahiers d'études africaines, 1965, V, n° 20, pp. 495-502.

Cet article constitue une réponse à celui de Nadel : "Witchcraft in four African societies" (1952).

S'appuyant sur l'étude des Abron, l'auteur affirme que la croyance à la sorcellerie est un parfait exemple de projection psychologique.

Il reproche à Nadel de n'avoir pas assez insisté sur le rôle de l'éducation des enfants dans la formation des croyances. Le processus de socialisation des enfants, très choyés dans leur prime enfance, puis soumis aux volontés de leurs aînés, et les tensions issues des règles de succession qui exigent des devoirs familiaux divisés, seraient à l'origine d'une agressivité qui, socialement réprimée, s'exprimeraient par les croyances à la sorcellerie.

La socialisation, les lieux de résidence, les rôles assignés, différents selon les sexes, expliqueraient que ces croyances ne soient pas identiques chez les hommes et les femmes.

4. THORET (J. Cl.).
Les Djimini, éléments d'organisation sociale.
Abidjan, Institut d'Ethno-Sociologie, 1969, 173 p, multigr, cartes.

Ce travail a été réalisé à la demande du Ministère du Plan, en complément des études effectuées par celui-ci dans les régions de Bouaké et Korhogo.

Après avoir rappelé l'histoire du peuplement des régions de Dabakala et Boniérédougou par les Djimini, l'auteur décrit la population actuelle, regroupée en villages de faible importance dispersés sur un vaste territoire. Agriculteurs, les Djimini restent fidèles au système traditionnel sénoufo.

Le nom de famille détermine l'appartenance des Djimini à un même clan; il se transmet en ligne maternelle; un clan se divise en plusieurs lignages. Le mariage obéit à l'exogamie de lignage et à l'endogamie de clan. Les compensations en nature sont pratiquées à très petite échelle à cause des faibles revenus du paysan de cette ethnie. Le système de filiation est matrilinéaire; il peut être patrilinéaire dans les groupes islamisés, mais ceux-ci sont peu nombreux.

Hommes et femmes subissent l'initiation en plusieurs degrés, mais une coopération réelle ne s'établit qu'entre mêmes groupes d'âge, et ceci même entre plusieurs villages. Toutefois, c'est le village qui constitue l'unité territoriale : il est composé d'autant de quartiers qu'il y a de clans. L'unité de production du village est la cour à l'intérieur de laquelle la division sexuelle du travail est très marquée.

Les facteurs de mutation sociale sont l'école et l'exode rural; toutefois, l'autorité traditionnelle se maintient et ces facteurs de changements n'exercent qu'une faible pression sur la vie du village.

Le retard économique de cette région s'explique essentiellement, par sa situation géographique marginale, l'attachement de la population aux rites agraires traditionnels, les périodes d'initiation étant le seul mode d'éducation donné à tous.

5. KNOPS (P.).
L'enfant chez les Sénoufo de la Côte-d'Ivoire.
Africa, 1938, XI, n° 4, pp. 482-492.

Pour comprendre tout le prix que la société sénoufo attache à l'enfant et donc à la fécondité, il faut se placer dans une perspective religieuse. Les enfants sont en effet ceux qui doivent assumer la continuité des sacrifices que chaque famille est tenue d'offrir à ses membres défunts.

La femme stérile ou qui donnerait naissance à un enfant mort-né, expose sa famille à être privée de ces sacrifices; elle est alors l'objet du mépris public et général.

Un ou deux mois avant la naissance de son enfant, la femme sénoufo va consulter le devin et offre des sacrifices aux ancêtres et aux fétiches, pour qu'ils protègent l'enfant qu'elle va mettre au monde.

La naissance ne donne lieu à aucune coutume ou fête spéciale. Les enfants débiles, défectueux ou monstrueux, considérés comme des enfants "sorciers", sont supprimés. Chaque enfant reçoit à sa naissance un surnom, emprunté aux croyances traditionnelles, ou évoquant les circonstances qui ont précédé ou suivi sa naissance.

Un enfant sénoufo n'est jamais orphelin; si son père ou sa mère meurt, il est pris en charge par sa famille maternelle qui le nourrit et le traite comme son propre enfant.

La formation morale et l'éducation de l'enfant se fait d'elle-même au contact des adultes : vivant en permanence dans la famille où presque tout acte social est un rite religieux, dès sa première jeunesse il connaîtra les relations du Sénoufo avec les mânes de ses ancêtres et ses devoirs envers les fétiches de la famille.

Ce n'est que vers douze, treize ans que les garçons adhèrent à une société religieuse. Cette époque est celle de l'initiation pour les fillettes qui sont conduites par groupe dans des lieux de retraite. Chaque enfant est consacré aux fétiches qu'il doit honorer un jour déterminé de la semaine, comme étant son "jour sacré".

6. HOLAS (B.).

Les Sénoufo (y compris les Minianka).

Paris, P.U.F., 1966, VIII, 183 p., pl.

Cet ouvrage est destiné à s'insérer dans une série de publications ethnographiques sur l'Afrique.

C'est une monographie rapide, manuel facile à consulter.

Les Sénoufo-Minianka occupent une région à cheval sur la Côte-d'Ivoire et l'ancien Soudan français (actuel Mali). La composition ethnique du groupe est très variée et des divergences culturelles considérables s'y manifestent. La langue sénoufo se subdivise en neuf dialectes.

Il s'agit dans l'ensemble d'une population paysanne, peu portée au commerce qui est laissé aux Dioula.

Se livrant peu à la chasse et à l'élevage, les Sénoufo sont d'excellents cultivateurs; leur production est intensive et variée (riz, mil, fonio, maïs, igname, manioc) parfois encouragée depuis peu de temps (légumes, oléagineux, fibres végétales). L'artisanat est très développé (coton, vanneries, forges, bijoux, sculpture sur bois). Une certaine division du travail se manifeste donc (caste des forgerons), mais la stratification sociale est embryonnaire.

La société sénoufo a gardé intactes des formes antiques de la famille et de la chefferie. Cependant l'autorité des chefs est rendue plus complexe par l'existence de partis politiques et de représentants de l'administration.

La religion des Sénoufo est assez peu connue. Elle se manifeste à deux niveaux : celui réservé aux initiés "Poro" qui concerne la connaissance du dogme et l'intelligence des symboles sacrés, celui du commun qui constitue en quelque sorte un code moral.

L'institution du"poro"a une importance sociale considérable, les étapes de l'initiation permettant l'intégration sociale des individus.

Cette monographie qui présente l'avantage d'être assez complète, reste cependant à un niveau purement descriptif.

7. MEILLASSOUX (C.).
Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire.
Paris, Mouton, 1964, 382 p., pl, bibliogr.

Cette étude montre l'évolution économique et sociale de la société gouro contemporaine. Après avoir décrit rapidement le pays gouro, ses habitants, son histoire, l'auteur en étudie le village comme étant le centre d'une organisation sociale et politique aux structures souples.

Les Gouro, de tradition patrilinéaire et segmentaire, ne sont plus ni chasseurs ni éleveurs, (par suite des guerres et mesures administratives dues à la colonisation), mais leurs techniques de culture se sont développées et le riz est devenu signe de richesse. Ils exploitent en commun les terres fertiles dont ils disposent, exploitation dont l'aboutissement naturel est le repas collectif, véritable institution.

C'est l'aîné du lignage qui centralise tous les biens, durables ou non, et les redistribue aux membres de la communauté. La richesse est un accomplissement social et son acquisition à tous les niveaux a récemment bouleversé les fondements de l'autorité traditionnelle; toutefois, elle ne semble pas désirée indépendamment du rang social.

La femme joue un rôle très important dans la société gouro. Chargée expressément de certains travaux (culture du riz, cuisine), elle permet l'élargissement de la famille; elle est donc un signe de richesse (polygamie). Chaque épouse doit recevoir une dot de son mari si celui-ci désire que ses enfants lui soient reconnus.

Sur le plan politique, le peuple gouro est divisé en tribus, qui forment des ensembles judiciaires et militaires organisés et possédant des territoires bien délimités. La guerre a pour but la régularisation des rapports sociaux; elle n'a pas de fonction économique d'enrichissement.

La colonisation a bouleversé les structures traditionnelles : les plantations s'individualisent, les cultures industrielles se développent, l'introduction de la monnaie entraîne l'accroissement des échanges. Avec l'instauration du salariat,une nouvelle hiérarchie sociale est créée sur des bases moins communautaires, et la société gouro traditionnelle s'efface peu à peu pour s'intégrer dans le système capitaliste international.

L'intérêt de cette étude réside en ce que l'auteur dépasse le cadre purement descriptif d'une monographie. Il tente de cerner la pertinence de certaine notions économiques (richesse, monnaie...) appliquées aux sociétés d'auto-subsistance, d'analyser les mécanismes de passage de ce type de société à une société intégrée dans un cadre économique international, les conséquences de ce passage sur les structures familiales et de production.

8. ETIENNE (P.).

Les Baoulé et le temps.

Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, 1968, V, n° 3, pp. 17-37.

Les Baoulé ont un système de représentation du temps très riche, qui compense les faiblesse du système comptable.

Année, mois, semaine, jour suivent à peu près le système de référence coloniale, mais sans rapport de congruence rigoureux.

La vie rituelle et la vie économique s'organisent essentiellement en fonction des jours de la semaine, ce qui explique que chaque jour soit désigné nominalement.

Les saisons sont définies par référence à la météorologie (saison sèche, saison des pluies) et aux activités agricoles (culture de l'igname et du café).

Parmi les activités choisies pour désigner les différents moments de l'année ou de la journée, certaines priment sur les autres, comme la culture du café, de l'igname, les soins de toilette ou la récolte du vin de palme.

Les Baoulé ont également conscience du temps prospectif. La stratification sociale est assez souple et aucun statut non-prescrit n'est inaccessible. Dans cette optique, la politique matrimoniale servant à constituer des groupes de dépendants, la pratique de la mise en gage des biens et des personnes et l'achat de terres non baoulé reflètent une stratégie à long terme.

9. MEMEL-FOTE (H.).
Un guérisseur de la basse Côte-d'Ivoire : Josué Edjro
Cahiers d'étude africaines, 1967, VII, n° 28,
pp. 547-605.

Cette monographie a pour but de montrer Josué Edjro, un homme qui depuis 1965 est connu pour les guérisons "miraculeuses" qu'il opère à Akradio, près de Dabou.

L'auteur étudie successivement le cadre socio-historique dans lequel le guérisseur a surgi, sa vocation, son activité et la signification ethno-sociologique de cette activité.

Edjro est né pendant la période coloniale. Malade, il mène une vie précaire de manoeuvre, commercant. A partir de 1962, à la suite de songes, Edjro se croit appelé par Dieu pour guérir.

Les nombreux patients qui viennent le voir, sont hébergés et nourris au village. Ses instruments de travail sont un seau d'eau et un boubou spécial. Les thèmes dominants de sa doctrine sont la proximité de la fin du monde, la suppression de la polygamie et la suprématie de la Côte-d'Ivoire sur les autres pays.

La majeure partie de son emploi du temps est consacrée à la prière et au chant de cantiques. Le traitement est psychologique (confession des malades, confiscation des fétiches) avant d'être organique (massages et boisson de l'eau bénite). La guérison qu'il promet est prompte et gratuite.

L'Eglise Catholique condamne cette action. Les médecins n'ont jamais constaté de guérisons, mais seulement des aggravations car les conditions d'hygiène sont mauvaises.

Toutefois le rôle sociologique d'Edjro est incontestable : il instaure "l'assistance médicale gratuite". En effet, les soins privés sont chers et les centres publics peu nombreux. D'autre part la guérison psychologique confère au malade un sentiment de sécurité.

Mais Edjro met en cause le corps médical, les organismes sociaux de l'Etat, le bonheur acquis du peuple ivoirien; les guérisseurs comme lui étant nombreux en basse Côte-d'Ivoire, cela pose un problème sur le plan socio-économique.

10. MARCOMER.

Les jeunes Baoulé : besoins culturels et développement.
Paris, Secrétariat d'Etat chargé de la Coopération
1968, XII, 203 p., multigr.

Cette enquête se situe, non au niveau d'un changement ou d'une modernisation effectivement connus mais au niveau de la conscience qu'ont les interviewés de ces changements,des difficultés qu'ils connaissent.

Elle a été réalisée d'après un sondage effectué en 1968 sur un échantillon de 1.000 personnes, jeunes hommes et femmes baoulé, et à la suite d'interviews de groupes afin de connaître avec précision quels sont les besoins culturels suscités par le phénomène de croissance économique.

Il apparaît que les individus ont une conscience très nette du changement, constaté dans le cadre de vie immédiat (habitat, habillement, mécanisation, modernisation). Ces transformations sont rattachées à l'Indépendance et à l'africanisation du pouvoir. Le développement est cependant perçu comme extérieur, un spectacle dont les acteurs seraient l'Etat, les maires... Au niveau personnel, le développement est lié à l'instruction et au gain d'argent qui "permet d'améliorer la vie", d'être libre par rapport au village et à la famille.

Bien que valorisé par les interviewés, le développement est source de nombreuses difficultés, liées aux problèmes du travail, de l'argent, de l'exode rural, des transformations du monde rural.

En ce qui concerne les transformations sociales (attitudes à l'égard de la coutume et des traditions, attitude individualiste par rapport à la famille), trois types d'attitude se dégagent : ceux qui, tentant de participer au développement, ne rejettent des traditions que ce qui leur paraît constituer un frein, ceux qui se réfugient dans les traditions comme réponse à leurs problèmes d'adaptation, ceux enfin qui pensent ne pouvoir s'adapter qu'en renonçant totalement aux traditions.

L'adoption du français comme langue officielle rencontre une adhésion massive et les jeunes qui ne le connaissent pas expriment le désir de l'apprendre. Dans l'ensemble ils manifestent également le besoins de se familiariser avec le monde moderne et d'en assimiler les normes... Le besoin d'information est largement ressenti.

11. NIANGORAN-BOUAH (G.).
Les Abouré, une société lagunaire de la Côte-d'Ivoire. Annales de l'Université d'Abidjan, Série D, Lettres et Sciences Humaines, 1965, I, pp. 37-172, croquis, plans, 3 cartes.

Les Abouré font partie du groupe ethnique akan. Largement influencés par le Christianisme, ils sont de moins en moins attachés à leurs traditions. L'auteur étudie ce qui reste encore aujourd'hui de ces traditions : le système matrimonial, et l'organisation politique et sociale.

L'agriculture traditionnelle et industrielle, et la pêche sont la base de l'économie de ce peuple de forêt. Originaires du nord du Ghana, ils sont arrivés en Basse-Côte en vingt et un groupes, dont découlent les trois groupes abouré actuels situés aux alentours de Moossou, Bonoua et Ebra.

Chaque village se divise en deux quartiers, souvent séparés par un cours d'eau et est bâti le long d'une artère principale. La population y est groupée par classes d'âge; la constitution de ces classes d'âge est un événement important : c'est l'émancipation des jeunes. Chaque classe d'âge a son chef guerrier.

Le système politique abouré est une forme de république ou de monarchie parlementaire. Le chef est désigné. Le "Conseil des Mendré" est composé des notables du village : ils tiennent des assemblées et rendent la justice. L'exécution de leurs décisions est surveillée par les sept "clans" qui ont chacun des fonctions bien précises.

Les Akan ont un système de parenté bilinéaire à base matrilinéaire.Le mari reste le chef de la cellule familiale, mais son héritier légitime est son frère utérin, ou le fils de sa soeur; toutefois, c'est à son fils aîné que reviennent la concession et les terres.

La demande en mariage se fait par le père du jeune homme ou son héritier au père de la jeune fille ou à son héritier. Seules peuvent être "fiancées" les jeunes filles non pubères. Le fiancé doit à sa fiancée aliments, vêtements et menus cadeaux. La dot comprend des biens en nature et des biens en espèces.

La mort d'une femme enceinte est une déclaration de guerre de la mort à toutes les femmes enceintes du village; celles-ci doivent la combattre par une grande cérémonie. Les jumeaux sont considérés comme enfants du bon génie et sont donc choyés; les 8ème, 9ème et 10ème enfants sont à la fois sorciers et enfants du bon génie. Les enfants qui ont un doigt en plus portent le malheur. Pour la plupart, les enfants d'un couple sont confiés à des membres du lignage paternel qui les éduquent jusqu'à leur mariage.

Les Abouré sont polygames, mais le mari doit demander son consentement à sa première épouse s'il désire en prendre une seconde; il doit également lui faire des cadeaux. Avant tout divorce, il y a plusieurs tentatives de réconciliation; lors du divorce, il y a restitution de ses biens à chacun et confession publique de la femme, à qui les enfants sont confiés. Lors de la mort de l'époux, sa femme porte le deuil pendant trois lunaisons. A la fin de cette période, il y a rituel de purifications.

.12. KULASELI.

Une phase de l'initiation à un "poro" forgeron sénoufo.

Notes africaines, 1955, n° 65, pp. 9-14.

Le "poro", société d'initiation en pays sénoufo se tient dans un bois sacré non loin du village. Après avoir décrit les lieux et les objets rituels, l'auteur explique les différents rites d'une cérémonie d'initiation.

D'abord le rite d'entrée dans l'enclos, avec ses mots de passe, ses épreuves, et ses sacrifices; puis le repas, la distribution de leurs nouveaux noms aux initiés; enfin, différentes épreuves permettant à chaque initié de montrer son habileté et sa perspicacité.

L'ensemble de l'initiation dure sept ans, pendant lesquels, quatre mois doivent être passés dans le bois sacré, qui est désormais la véritable demeure de l'initié.

13. DEGRI DE DJAGNAN (R.).
Organisation familiale des Godié de Côte-d'Ivoire.
Cahiers d'études africaines, 1967, VII, n° 27,
pp. 399-433.

Chez les Godié, le "lolokpa" (clan) désigne l'ensemble des personnes qui se réclament du même ancêtre et qui ont souvent le même interdit alimentaire.

Le "go" désigne à la fois le lignage et l'emplacement qu'il occupe au sein du village; son chef, le "göba", s'occupe de l'organisation intérieure du "go", de la gestion des biens communs et de leur répartition; il rend la justice et contrôle l'éducation des enfants.

A l'intérieur du "go", vivent plusieurs "butu" ou ménage étendu, dont le chef est le "bubuta", chefs de famille marié à une ou plusieurs femmes, avec sa parenté.

Les Godié constituent une société patrilinéaire. Autrefois la filiation était assurée par les femmes mais une légende raconte qu'une femme trompa son mari en lui faisant enfreindre un interdit alimentaire et que depuis ce temps les hommes ne font plus confiance aux femmes. Cependant la femme conserve une grande importance dans cette société où l'homme reste toujours en étroite relation avec le lignage de sa mère.

Le vocabulaire de la parenté consanguine, utérine, et par alliance, est très riche et précis chez les Godié.

Actuellement l'institution de la dot qui est très forte en pays godié (90.000 à 120.000 F CFA), est en butte à l'hostilité des jeunes hommes. D'autre part, les femmes refusant souvent de se fixer pour longtemps dans le "go" de leur mari, leur famille a souvent du mal à rembourser les fortes sommes touchées pour la dot.

La polygamie est largement pratiquée en pays godié. Les femmes sont un facteur de richesse et de prestige, par leur travail propre et par les enfants qu'elles mettent au monde. Elle est cependant en repression, en raison du montant de la dot et de l'exode rural.

Chez les Godié, persiste l'institution des "zokpa", sorte de classes d'âge, qui réunissent les personnes nées dans la même année. Les jeux guerriers entre "zokpa" d'un même village ou de villages différents sont très fréquents et représentent les plus grandes distractions du village.

14. KOBBEN (A.).

L'héritage chez les Agni : l'influence de l'économie de profit.

Africa, 1954, XXIV, n° 4, pp. 359-363.

Les Agni vivent en société matrilinéaire et patrilocale, ce qui crée de nombreuses tensions dûes à la double solidarité qui s'impose aux membres de cette société : d'une part, vis-à-vis du père chez qui on a passé son enfance, et auquel on est uni par les liens d'affection, d'autre part, vis-à-vis de l'oncle maternel auquel on est lié par des obligations juridiques, et dont on est le futur héritier.

Sous l'influence de l'économie nouvelle, apportée par les cultures de café et de cacao, les conflits se multiplient : le jeune homme qui a planté et entretenu les plantations de son père, voit avec rancoeur le frère ou le neveu de celui-ci en hériter.

Dans le cadre de sa propre famille maternelle, les recours à la sorcellerie se multiplient.

Dans l'ensemble, les règles matrilinéaires sont respectées par la majorité de la population. Seuls, les centres urbains y échappent presque totalement.

15. PERROT (Cl.).

"Be Di Murua" : un rituel d'inversion sociale dans le royaume agni de l'Indénié.

Cahiers d'études africaines, 1967, VII, n° 27, pp. 434-443.

Dans le royaume agni de l'Indénié, lorsqu'un roi meurt et avant que son successeur ne soit investi, les rapports entre hommes libres et descendants de captifs sont inversés. Ces derniers ont une conduite sacrilège et irrévérencieuse, preuve qu'en l'absence du roi toute vie politique et sociale est condamnée; cela inspire d'ailleurs le désir d'un retour à l'ordre.

Ce rituel fournit, de plus,un bon exutoire aux tensions engendrées par la hiérarchie sociale.

16. "Village-Savane" en pays adioukrou.
Abidjan, Institut d'Ethno-Sociologie,
1969, 136 , XXIII p., + 18 p. annexes, multigr.

Il s'agit d'une enquête réalisée en 1969 par les étudiants de l'Institut d'Ethno-Sociologie, sur le thème suivant : "Etude des travailleurs étrangers au sein d'une entreprise". Un des villages de travailleurs étrangers de la palmeraie expérimentale de l'I.R.H.O. situé à Mopoyem (s.p. de Dabou) fut choisi comme lieu d'enquête.

Le village - appelé "village-savane" - a été créé en 1952 par l'I.R.H.O. pour y loger ses manoeuvres et comprend 588 travailleurs dont 350 Voltaïques, 123 Maliens, 92 Guinéens et 67 Ivoiriens. Les célibataires dominent; le groupe d'âge le plus représenté se situe dans la tranche de 20-35 ans.

Ce compte-rendu d'enquête se compose de trois rapports :

- le premier cherche à déterminer si les habitants de "Village-savane" forment véritablement une communauté villageoise malgré la diversité de leur origine et de leurs coutumes.
- le second rapport étudie les différentes activités des travailleurs sur la plantation, les rémunérations correspondantes, le recrutement et la promotion. La présentation de quelques types de budgets complète l'étude qui se termine par une enquête de satisfaction. Si les revenus des travailleurs sont plus subtantiels que dans leur pays d'origine; les occasions de dépenses sont plus nombreuses. Le salaire est jugé insuffisant, ainsi que l'assistance médico-sociale. La situation économique des familles s'améliore peu. Cependant elles peuvent envoyer de l'argent au village, envoyer les enfants à l'école et également acquérir une certaine liberté par rapport aux vieillards.
- le troisième rapport est intitulé: les travailleurs dans le milieu humain; il étudie les problèmes généraux des travailleurs. Problèmes socio-économiques : logement, déplacements, ravitaillement, scolarisation des enfants, santé, salaires, tâches des différentes catégories de travailleurs et hiérarchie.

Un second chapitre cherche à déterminer quelle est l'importance du syndicat et son efficience. Le peu de succès rencontré par les délégué auprès de la Direction dans l'examen de leurs revendications, entraîne un manque d'intérêt général de la part des travailleurs, qui serait cause, semble-t-il, d'une certaine faiblesse du niveau des délégués.

Le chapitre suivant étudie les rapports internes du village. Si les mariages inter-claniques et inter-confessionnels existent, ils sont relativement rares et ne rencontrent pas l'unanimité des habitants de Savane à cause des problèmes posés par les différences de coutumes (patri ou matrilinéaires) lors d'un départ du père au pays natal. Les conflits mari-célibataires (fréquents adultères à cause du manque de femmes) ont été résolus par la venue, chaque début de mois, de quelques prostituées de Dabou. Les fêtes religieuses, nationales, ethniques, sont l'occasion de réjouissances communen et malgré l'hétérogénéité des habitants, il règne une compréhension générale. Entre les différents villages de travailleurs de l'I.R.H.O., il y a peu de rapports: les distances sont grandes, l'argent rare; existent surtout des rapports entre célibataires de la même ethnie.

Dans une dernière partie sont étudiés les rapports entre les autuchtones (Adioukrou) et les travailleurs étrangers. Ces rapports sont rares, surtout commerciaux à l'occasion du marché hebdomadaire. Les Adioukrou font parfois appel à la main-d'oeuvre étrangère, pour travailler sur leur plantation ou pour la pêche;des conflits sont fréquents, le "contrat" étant souvent jugé comme non respecté par l'une ou l'autre partie.

Compte-tenu du temps relativement court que les étrangers passent dans le village, les relations d'amitié sont rares, l'assimilation exceptionnelle. La barrière linguistique est un facteur de non compréhension.

17. GLARDON (M.). et PICARD (P.).
L'animation de la jeunesse rurale en Côte-d'Ivoire.
Paris, Culture et Développement, 1969, 247 p., multigr, 7 pl.

Cette étude a un objet double : l'élaboration d'une typologie des actions entreprises en matière d'animation de la jeunesse rurale, la détermination des facteurs d'efficacité ou limitatifs des actions entreprises.

En effet, l'exode des jeunes du Nord vers le Sud et vers les villes s'accroît du fait de la scolarisation, du développement des cultures industrielles en zone de forêt, de la volonté d'échapper à des structures familiales contraingantes, de l'attrait de la ville et de la possibilité d'un gain monétaire.

La situation actuelle de la jeunesse rurale est caractérisée par :

- le nombre des jeunes ruraux de 15-30 ans (environ 800.000 en 1969).
- la faible intégration des jeunes dans le processus de développement économique, dûe au mode de pensée traditionnel de la population et à l'exode des jeunes.
- la croissance du nombre de scolarisés du primaire ne trouvant ni place dans l'enseignement secondaire ou technique, ni emploi.

Les auteurs analysent certaines solutions; en ce qui concerne l'enseignement,on peut signaler une réorganisation de l'enseignement primaire (avec introduction de l'éducation télévisuelle et corrélativement un changement dans la pédagogie),la création de Centres Techniques Ruraux destinés à former des artisans capables de produire et d'entretenir les nouveaux outils agricoles et de fabriquer certains éléments de confort recherchés par les paysans dont le niveau de vie s'élève, les cours par correspondance de l'INADES et le Service Civique qui vise à former des "paysans modèles" ayant assimilé les techniques agricoles modernes.

Le développement économique a une influence directe sur les mentalités, c'est pourquoi diverses méthodes d'intervention ont été mises au point : intervention directe de l'Etat, intervention par encadrement des exploitations individuelles, intervention par encadrement avec prise en charge de l'ensemble de l'exploitation (secteurs pilotes de prévulgari-

sation agricole), et surtout l'intervention visant à la fois la modernisation de l'agriculture et la transformation des structures sociales. Cette dernière sorte d'intervention comprend plusieurs organismes : la Compagnie Internationale de Développement Rural (CIDR) qui a créé plusieurs centres de formation d'animateurs ruraux; les Maisons Familiales d'Apprentissage Rural (MFAR) qui forment les jeunes, hommes et femmes, à certaines techniques (agricultures, élevage, biologie, hygiène); la JAC, les "Clubs Avenir", réalisations économiques, sociales et culturelles, qui ont déjà touché de nombreux villages.

Les mouvements et associations de jeunesse regroupent environ 30.000 personnes (scoutisme, "Jeunes du Bandama", Union de la Jeunesse Protestante...); elles visent à former la personnalité des jeunes et à les intégrer dans les structures existantes et constituent un frein non négligeable à l'exode rural.

Toutefois, des problèmes restent à résoudre et en particulier l'intégration des jeunes scolarisés qui ne trouvent pas de débouchés. Deux expériences post-scolaires ont été tentées : celle de la Ferme-Ecole de Katiola, celle de la Section Technique Agricole de Bouaflé, qui cherchent à tester les possibilités de réintégration des jeunes du primaire en milieu agricole. Un enseignement post-scolaire rural doit être intégré à la vie du village de résidence de l'enfant, et rompre totalement avec l'enseignement scolaire : il faut faire participer les jeunes à la vie économique du village en utilisant leurs connaissances.

18. CLAMENS (G.).

Notes d'ethnologie sénoufo.

Notes africaines, 1953, n° 59, pp. 76-80.

Dans cet article, M. Clamens présente des photographies de fétiches, masques et statuettes sénoufo et analyse leurs significations rituelles : fétiche, "tyémé" de Korhogo, fétiches "tendrigi" de Guimbé, masques du"poro",statuette hermaphrodite.

19. AMON D'ABY (F.).
Le problème des chefferies traditionnelles en Côte-d'Ivoire.
Abidjan, Institut d'Ethno-Sociologie, 1968, 46 p., 8 pl.

L'auteur étudie l'évolution en pays agni, au contact de la civilisation occidentale, de la chefferie traditionnelle à la chefferie administrative.

L'"afilié-kpangui" est le chef de tribu, le chef politique et à la garde du patrimoine tribal. Il tire tous ses pouvoirs de la chaise sacrée qui lui sert de trône, symbole d'unité et source de vie du groupe tribal. Il habite le village-mère ou "koulo", règne sur le canton et envoie ses représentants à la cour du chef de province ou Roi; le Roi a également sa chaise; il est sacré et inviolable, a le rôle de juge suprême et siège entouré de ses conseillers privés et de six ministres. Il exerce le droit d'asile et de révocation et peut lever l'impôt foncier. Chacun lui prête serment selon son rang; si un serment est violé, un sacrifice doit être offert et une amende payée.

La première époque de la pénétration coloniale fut celle d'accords de trocs dans lesquels les chefs servaient d'intermédiaires bien rétribués, entre marchands blancs et consommateurs et producteurs de l'intérieur. Mais bientôt les Européens entrèrent directement en relation avec les populations et instituèrent l'impôt de capitation : des guerres éclatèrent à l'issue desquelles les Français fixèrent d'abord des règles de l'administration directe. Ils redonnèrent ensuite aux chefs une certaine autorité dans la mesure où celle-ci pouvait servir l'administration. Les chefs devinrent ainsi les auxiliaires des commandants de cercle. Différentes expériences furent tentées pour former la future chefferie administrative qui toutes échouèrent.

A partir de 1934, la fonction du chef fut rétribuée. Toutefois, cette fonction avait perdu ce qu'elle avait eu de sacré. Après la guerre, on assista à l'éveil de conscience des jeunes qui créèrent des Associations Régionales Autonomes, entrant ainsi en conflit avec les chefs. De plus, avec l'apparition des partis politiques, toutes les responsabilités furent désormais placées entre les mains des sous-sections. Dans la nouvelle société où, plus que la naissance, l'instruction enrichit l'homme, les chefs se refusaient à envoyer leurs enfants à l'école. Cependant en 1956,

réalisant la précarité de leur statut, les chefs ont revendiqué l'augmentation de leur solde et une meilleure scolarisation pour leurs enfants, et ils ont créé une Union Fédérale des Syndicats des Chefs Coutumiers de l'A.O.F. Certains d'entre eux commencent même à admettre des principes démocratiques et progressistes.

20. SOULEZ (Ph.).
Sociologie de la population scolaire en Côte-d'Ivoire.
Cahiers d'études africaines, 1959, IX, n° 36,
pp. 527-545.

Cette étude porte sur un recensement exhaustif de la population scolaire de l'enseignement primaire de Béoumi en 1966-1967, complétée par une enquête d'opinion par sondage réalisée auprès des élèves. Elles constituent le prolongement d'une étude faite en Côte-d'Ivoire sur les novateurs.

Les résultats de cette enquête sont largement convergents : les différentes ethnies (Nordiques et Baoulé) ne scolarisent pas de la même façon leurs enfants parce qu'elles ne se font pas la même représentation de leur avenir professionnel. Les projets d'avenir des Baoulé sont centrés autour de l'alternative agriculture-fonctionnariat; ceux des Nordiques, autour de commerce-artisanat. Ces projets reflètent la division ethnique actuelle du travail et expliquent la réussite scolaire des premiers au détriment des seconds.

Les filles sont moins scolarisées que les garçons, ce qui s'explique par la conception que les différents groupes se font des rôles sociaux de la femme : maternité, fonctions ménagères.

Cette enquête révèle le problème crucial des débouchés : la plupart des élèves de l'enseignement primaire sont des candidats à l'émigration urbaine; leur formation insuffisante les relègue dans les emplois subalternes du commerce et de l'industrie dont l'offre est limitée.

21. PAULME (D.).

Une société de Côte-d'Ivoire hier et aujourd'hui : les Bété.

Paris, Mouton, 1962, 205 p., 8 pl.

La société bété, ethnie forestière du groupe krou, est divisée arbitrairement en cantons, eux-mêmes formés de plusieurs clans, cadres des relations sociales. Les clans groupent le plus souvent des lignages ayant une origine distincte. Chaque segment de lignage est groupé dans une même case, qui comprend ainsi plusieurs foyers.

Chaque chef de segment détient les terres communes dont il effectue la redistribution; il organise les mariages, mais n'a aucon rôle religieux. L'extrême fidélité au lignage d'origine ne pose pas de problèmes particuliers aux hommes, mais pour une femme, le mariage équivaut à un bannissement perpétuel.

Les hommes aspirent à la polygamie, femmes et enfants étant un signe de richesse et une aide dans le travail. La vie des femmes bété est difficile. La jalousie qui règne entre les co-épouses les rend violentes et instables. Soucieuses d'être estimées,elles sont prêtes à rejoindre le plus offrant. La fille peut être donnée en mariage très jeune (encore enfant), mais il arrive qu'elle refuse et se fasse enlever par un autre. Le gendre se conduit avec beaucoup d'égard vis-à-vis de tous les aînés de sa femme.

Jadis chasseurs et pêcheurs, les Bété sont devenus agriculteurs. En plus du riz et de l'igname, les cultures industrielles sont maintenant très importantes (cacao et surtout café).

Les femmes entretiennent les cultures vivrières. Le Bété chef d'une plantation ne travaille guère lui-même. Il cherche à faire travailler les membres de sa famille ou engage des manoeuvres étrangers.

La guerre tenait également un rôle important : c'était l'épreuve suprême où "l'homme" se révélait; les femmes en constituaient souvent le motif. Les Bété n'avaient ni culte de lignage ni culte agraire, et tous leurs récits et quelques rares masques étaient consacrés à la guerre.

Il existe un dieu céleste, unique créateur, avec lequel on entre en relation par l'intermédiaire des fétiches. Il a créé un nombre fini d'âmes qui vivent parfois sur terre, parfois au ciel. C'est à cause de la possibilité de réincarnation des âmes que le rituel funéraire a acquis une si grande importance (il faut à tout prix apaiser le mort). Chaque individu possède deux totems, l'un au niveau du village, l'autre personnel.

Si les pratiques religieuses sont peu abondantes, en revanche les pratiques magiques sont très développées. Elles sont individuelles et ont pour but d'échapper à l'ennemi et de fixer l'épouse au foyer. Il existe des sorciers et des contre-sorciers; seuls ces derniers sont connus. Les pratiques magiques ne font pas allusion aux ancêtres ni appel à une puissance supérieure invisible. Une recrudescence de la magie est à signaler, corrélativement à l'anxiété grandissante provoquée par l'ébranlement des croyances et des institutions traditionnelles.

L'auteur décrit enfin deux cultes magico-religieux nouveaux : "Asye" et "Tetègba". Ces deux pratiques constituent une défense contre les sorciers.

22. PERROT (Cl.).

Hommes libres et captifs dans le royaume agni de l'Indénié.

Cahiers d'études africaines, 1969, iX, n° 35, pp. 482-501.

Dans la société agni, les captifs, généralement acquis contre une monnaie d'échange, avaient essentiellement un rôle économique grâce à leur participation au travail agricole. Ils gardaient la possibilité de travailler à leur compte et ainsi de s'enrichir, et les alliances n'étaient pas rares entre leurs descendants et les hommes libres.

Les colonisateurs français ont libéré les captifs et le vide provoqué dans l'économie par le départ de cette abondante main-d'oeuvre a été comblé par l'afflux d'immigrants; mais ces derniers n'ont pas été assimilés à la société moderne, leurs relations avec les Agni restant limitées au domaine du travail.

23. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Artisanat. Etudes régionales 1962-1965. Synthèse.
Paris, SEC, 1965., 222, IX p.

Il s'agit d'une étude économique sur l'artisanat et sa promotion possible en Côte-d'Ivoire. Après un essai de définition de l'artisanat, l'auteur étudie les conditions de son développement par le biais de la coopération entre artisans, du passage de l'artisanat à la petite industrie. Ceci aurait un effet certain sur la création d'emplois et la stabilisation urbaine; sur la promotion de l'entreprise ivoirienne et du monde rural.

Les artisans sont dans l'ensemble de qualification très variable, le plus souvent médiocre. Leurs conditions de travail sont très mauvaises : locaux peu spacieux, mal équipés, la plupart n'ont aucune notion de gestion d'entreprise et ne tiennent aucune comptabilité. Enfin de nombreux étrangers sont présents dans ce secteur d'activité.

L'artisanat représente 10% de l'activité nationale pour 100.000 actifs. Pour les étudier, il a semblé cohérent de procéder à une distribution des différentes catégories suivant les branches de la comptabilité économique nationale.

L'analyse des effectifs par branches et par régions montre qu'il y a une bonne corrélation entre niveau de développement économique et importance de l'artisanat traditionnel (pratiquement disparu dans le Sud-Est); entre développement de l'artisanat moderne et culture du café-cacao; entre l'importance de l'artisanat moderne et le niveau d'urbanisation.

L'organisation de la profession s'opère de la façon suivante : un artisan travaille avec de deux à cinq personnes; il embauche peu d'ouvriers professionnels à moins que, gérant bien son entreprise, il ne puisse lui verser un salaire relativement élevé. L'artisan se fait aider des apprentis et des aides familiaux logés et nourris mais non rémunérés. Les parents de l'apprenti payent en général la redevance d'apprentissage mais aucun contrat légal n'est passé avec l'employeur. Des dispositions juridiques strictes pour l'utilisation d'apprentis dans l'entreprise sont inapplicables pour l'instant dans le domaine de l'artisanat, étant donné le manque de statut de la profession elle-même.

Les moyens d'une politique de développement de l'artisanat pourraient être la création de maisons de l'artisan et l'étude d'actions progressives, au début peu contraignantes et ressenties par les intéressés comme une aide directe (groupement d'achat,etc...) puis par la suite plus radicales (formation professionnelle...). En effet l'Etat pourrait agir au niveau du financement en favorisant la location pour les artisans de locaux bien conçus et en établissant des systèmes de crédits spécialisés pour les artisans; au niveau de l'approvisionnement en matière première et de la commercialisation des produits réalisés, en créant des coopératives et en favorisant l'artisan au niveau des adjudications publiques. Au niveau de la production, l'artisan devrait avoir la possibilité de louer à l'heure dans des ateliers communs des machines modernes et de livrer des articles semi-finis auxquels des spécialistes donneraient la dernière main.

Pour éviter le développement anarchique d'un artisanat de basse qualité et encourager une gestion saine une Direction de l'Artisanat rattachée au Ministère du Plan pourrait s'attacher à former des conseillers-animateurs de bon niveau capables d'aider les artisans dans leur entreprise.

L'étude se poursuit par une série de monographies par branches et professions avec les perspectives de développement de chaque catégorie et un bref aperçu de l'organisation de l'artisanat au Sénégal, Cameroun, Tunisie, Maroc.

24. MIEGE (J.).

Notes de toponymie baoulé.

Etudes éburnéennes, 1954, III, pp. 131-140.

Après avoir donné un rapide aperçu historique du pays baoulé,l'auteur classe l'origine des noms des villages en trois grandes catégories.

Les villages dont le nom est celui du chef se terminent généralement par "kro" = ville (ex. Golikro : le village de Goli). Ceux qui tirent leur nom d'une particularité locale se terminent par "bo". "soua" ou "noua", qui signifient lieu, endroit, passage. Quant à la troisième catégorie, c'est celle des villages qui tirent leur nom d'une légende ou d'une anecdote locale : le nom est alors la traduction du fait central de cette anecdote.

25. COULIBALY (S.).

Les paysans sénoufo de Korhogo.

Les Cahiers d'Outre-Mer, 1961, XIV, pp. 26-59., 2 pl.

Le peuple sénoufo habite le pays de Korhogo, situé au nord de la Côte-d'Ivoire, aux confins des républiques du Mali et de Haute-Volta. Il est réparti en sept sous-ethnies qui, du nord au sud, sont : les Tagbambélé, les Kassembélé, les Kiembabélé, les Nafambélé, les Kafibélé, les Fodonon-Kouflo, et les Gbonzoro.

Dans cet article, M. Coulibaly fait une étude comparative de toutes les régions et sous-ethnies sénoufo sur le plan du régime des terres, et sur celui de l'agriculture puis indique les grandes lignes d'une politique agricole susceptible de conduire les Sénoufo vers une amélioration de leurs conditions de vie.

Dans une première partie, l'auteur trace un bref portrait de l'organisation sociale des paysans sénoufo; cellule familiale, habitats, paysages agraires. L'étude des paysages agraires insiste sur le rôle important joué par la densité de population en matière de cultures.

La seconde partie est consacrée plus spécialement à l'étude des différents systèmes de culture et aux techniques employées : domaine de culture itinérante, les cultures de case et les rizières. Parmi les instruments aratoires utilisés par le paysan sénoufo, le plus typique est le "tiva" appelé aussi "daba", sorte de houe à grosse lame de fer réservée aux hommes. Lors de la déforestation d'un nouveau champ, le Sénoufo épargne deux espèces d'arbres : l'arbre à karité et le "néré". Toute la vie agricole du paysans sénoufo est déterminée par un calendrier dont l'auteur donne un bref aperçu.

Les deux dernières parties de l'étude de M. Coulibaly se placent dans une perspective de progrès agricole. Après avoir étudié les différents obstacles au progrès (régime des terres et organisation sociale dominée par la gérontocratie), l'auteur indique quels sont les moyens de promouvoir une agriculture mieux adaptée au pays sénoufo.

Le texte de l'étude est accompagné de nombreuses cartes et photographies.

26. PAULME (D.).
Première approche des Atié (Côte-d'Ivoire).
Cahiers d'études africaines, 1969, VI, n° 21,
pp. 86-120.

L'auteur décrit le milieu géographique et l'organisation politique et sociale des Atié; il montre l'importance que prennent le village, le clan, le lignage, les classes d'âge, ainsi que l'attachement aux institutions traditionnelles.

Les Atié forment une société à filiation matrilinéaire et à résidence viri-locale. Un village regroupe plusieurs clans, un clan plusieurs lignages, au niveau desquels se situe l'exogamie : une fille se marie en dehors de son lignage et va habiter chez son mari, mais sa famille s'efforce de récupérer ses enfants du sexe masculin. On ne peut se marier en dehors du village. Un étranger peut être naturalisé Atié. A sa mort, sa famille ne peut revendiquer les terres qu'il cultivait non plus que ses enfants.

Chaque clan possède sa caisse commune et son chef. Celui-ci est une sorte de prêtre magicien. Il est responsable du bien-être de tous, mais c'est le chef de lignage (le doyen) qui gère, avec le Conseil des aînés, les terres, les bijoux et la chaise, symbole du pouvoir politique. Les vieilles femmes sont les gardiennes des traditions. Les rapports à l'intérieur du lignage sont souvent tendus. Le fils demeure dépendant aussi longtemps que vit le père. Pour sortir du village, un homme peut aller faire un séjour prolongé dans un campement en forêt avec ses femmes et ses enfants. Il garde ses droits et ses charges dans son lignage.

Les mâles adultes sont divisés en trois classes d'âge, ayant chacune un rôle distinct; sous-jacente à cette division, on note la présence de deux moitiés patrilinéaires qui alternent sans jamais se confondre. L'appartenance sociale d'un individu est double : il se situe comme étant du clan (ou lignage) de sa mère, et de la moitié de son père. Le lignage est une catégorie spatiale, la moitié une catégorie d'un temps conçu comme cyclique.

Chaque classe d'âge possède quatre chefs parmi lesquels on choisit le chef du village, et huit chefs de guerre; ces douze hommes forment le Conseil du village. C'est au niveau des classes d'âge que sont prises les plus importantes décisions politiques.

27. ETIENNE (P.).
Phénomènes religieux et facteurs socio-économiques dans un village de la région de Bouaké.
Cahiers d'études africaines, 1966, VI, n° 23, pp. 367-401., 1 pl.

Cette étude montre les rapports existant entre facteurs religieux et économiques dans le village baoulé d'Audobo; un univers religieux très riche et diversifié, capable, semble-t-il, de fournir un arsenal suffisant de puissances surnaturelles protectrices, cède peu à peu la place à des cultes asyncrétiques, sous la pression des crises politiques, sociales et économiques engendrées par l'ère coloniale.

A Audobo, les problèmes naquirent après-guerre lorsque de nombreux décès furent interprétés en terme de malveillance (empoisonnement, ou démonisme).

Des facteurs nouveaux modifièrent la situation sociale: les gains monétaires acquis par les planteurs de café-cacao, le contact avec l'économie et la civilisation occidentale des anciens combattants et requis pour l'"effort de guerre" (anciens captifs), la volonté d'anciens notables écartés par la colonisation de compenser dans le domaine économique la perte de prestige subi au plan politique.

L'administration coloniale ayant interdit les ordalies, les conflits se maintiennent à l'intérieur du village et pourrissent la situation sociale.

Ainsi naquirent deux cultes nouveaux et presque semblables, le "Tékékpâ" et le "Tigari", qui apportent la sécurité. Ils sont en effet des éléments protecteurs contre la malveillance (eau consacrée qui est une sorte d'ordalie permanente), ils interdissent la sorcellerie, le poison, l'adultère, etc...; les sanctions peuvent être physiques (maladie, mort), mais surtout morales. Ces religions ont ainsi un rôle de contrôle social (lourdeur des sanctions, suppression de la gérontocratie, égalité des sexes), et également un rôle économique, car les charges de titulaire du culte s'achètent fort cher et la pauvreté peut être un facteur de non adhésion à ces cultes.

28. LE COUR GRAND-MAISON (B.).
Rapport préliminaire d'enquête des zones d'extension des secteurs pilotes Brobo-Diabo. 1ère partie : enquête démographique.
ORSTOM. Sciences humaines. Centre de Petit Bassam (Côte-d'Ivoire), 1969, II, n° 1, 98 p., multigr.

Cette enquête faite en zone baoulé, milieu savane, a pour objectif la connaissance de la population active de la région de Brobo-Diabo intéressée par les opérations de remembrement des exploitations et la mécanisation agricole.

Du fait de l'émigration, surtout parmi les éléments masculins de quinze à quarante ans, l'exode des femmes, moins important, se situe entre dix et trente ans et entraîne un ralentissement des naissances. La scolarisation s'est récemment développée, surtout parmi les hommes, ce qui accentue l'exode définitif.

Ces phénomènes se doublent d'un exode temporaire s'élevant à 15% de la population recensée et concernant surtout les hommes jeunes, car la rénovation agricole des cultures industrielles est encore trop limitée.

La population active à laquelle il faut ajouter les enfants scolarisés en période de vacances, se consacre dans sa presque totalité aux travaux agricoles, mais moins de 50% des planteurs possèdent des cultures industrielles.

Il semble urgent d'envisager une étude plus étoffée sur la modernisation des exploitations agricoles de cette région. Ce sont en effet les éléments les plus jeunes, les plus dynamique et les plus instruits qui quittent les zones rurales.

Cet exode pose le problème de l'adaptation de l'enseignement qui, voulant être un facteur de modernisation du milieu rural, est en fait un facteur de son appauvrissement en main-d'oeuvre.

29. HOLAS (B.).

Bref aperçu sur les principaux cultes syncrétiques de la Basse Côte-d'Ivoire.

Africa, 1954, XXIV, n° 1, pp. 55-60.

Depuis le passage en 1913 du prophète William Wadé Harris, tout le littoral éburnéen est le théatre d'un renouveau spirituel qui se traduit par l'éclosion périodique d'Eglises séparatistes.

Les mouvements religieux ainsi enregistrés, faiblement teintés de sentiments politiques, cherchent tous un compromis entre la pensée traditionnelle encore ferme et la nécessité d'adapter la liturgie aux impératifs des temps modernes.

Il existe ainsi toute une gamme de formes nouvellement créées, suivant la proportion des deux composantes : les pratiques anciennes affublées d'épithète "fétichiste" devenu péjoratif et les concepts chrétiens apportés en Afrique par les missionnaires.

Le Harrisme, plus précisément ce que certains auteurs ont appelé "Néo-Harrisme", a connu de nombreux avatars au cours de sa récente existence, donnant au surplus naissance à un certain nombre de groupements culturels autonomes dont la structure porte cependant les traces du vieux prophète grébo.

L'article passe en revue les courants les plus marquants de cette tendance, en premier lieu les cultes de Déima et d'Adaï.

(analyse extraite de la bibliographie de M. Holas : "Ouvrages et articles", publiée par la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1962).

30. FERRARI (A.). et THORET (J. Cl.).
Atiékwa, un village de Côte-d'Ivoire.
Abidjan, Institut d'Ethno-Sociologie, 1970, 95 p., 5 pl.

Situé au Sud-Est de la Côte-d'Ivoire, Atiékwa est un village-frontière entre l'ethnie atié et les ethnies lagunaires M'Bato et Ebrié. Il comptait, en janvier 1968, 2.368 habitants dont 92% originaires du pays atié et en majorité agriculteurs; 6% d'autres régions de Côte-d'Ivoire, et comprenant outre des agriculteurs et des commerçants, quelques fonctionnaires.

Chez les Atié le système politique ne dépasse pas le cadre du village. Un chef de village aidé du Conseil des notables s'occupe des affaires d'intérêt général. Les chefs de clans et de lignages (cinq clans à Atiékwa comprenant chacun cinq lignages) s'occupent des affaires familiales. Plus contraignante que le système politique, la structure sociale est basée sur des règles de parenté très stricte et sur l'institution des classes d'âge.

La filiation est matrilinéaire et la résidence virilocale : les enfants appartiennent donc au lignage de la mère, mais ont le nom du père et sont élevés par lui ou, à défaut, par les "paternels". Les situations conflictuelles qui en résultent sont en partie résolues grâce à un système d'alliance fonctionnel, fixant notamment les interdictions d'unions.

Défini par son lignage, l'Atié se définit plus encore par sa classe d'âge. En gardant son som, chaque classe au cours de son existence remplira trois rôles successifs : elle sera d'abord la classe des "fils" (leur père commandant le village), puis la classe des "guerriers", enfin celle des"pères" qui exercent le pouvoir". Le système des classes d'âge a maintenu une certaine cohésion sociale dans la société atié aujourd'hui en pleine évolution.

Outre les fêtes individuelles (naissance, mariage, funérailles) qui sont célébrées avec plus ou moins de solennité suivant les circonstances et la position sociale de l'intéressé, les fêtes périodiques sont les grands moments du village; les principales sont la danse guerrière, tous les seize ans, le rite du passage de la classe d'âge des fils à celle des guerriers, et la fête de l'igname, fête rituelle des prémices des récoltes.

L'agriculture est la principale ressource d'Atiékwa : culture du cacao, du café, du palmier à huile, ainsi que de la cola, objet d'un négoce très ancien.

Les cultures vivrières (banane plantain, taro, igname, aubergine, piment, maïs) associées aux cultures commerciales, sont confiées aux femmes.

L'entraide bénévole a fait place au recours à la main-d'oeuvre salariée, sous l'influence de l'économie monétaire.

Le commerce est aux mains des étrangers pour l'épicerie et autres objets de ménage, et aux mains des femmes pour la fabrication et la commercialisation de l'"atiéké" (semoule de manioc) vers Abidjan. Ce commerce très important par la quantité commercialisée et le gain qui en résulte, a été favorisé par le développement des liaisons par taxi-brousse entre Atiékwa et Abidjan. Des ressources annexes proviennent de la pêche, du vin de palme et de la fabrication de charbon de bois.

Atiékwa est un village en mutation.

Dans un premier temps, l'arrivée des Européens et l'économie de plantation ont modifié les rapports de production.

La création d'une école et d'un enseignement primaire marque la seconde étape. Une enquête d'opinion effectuée auprès des élèves du CM2, révèle que les enfants sont partagés entre deux mondes, celui de l'école où on parle français, celui de la famille, du respect des traditions et des coutumes. Ils ont conscience d'appartenir à un monde nouveau, supérieur à celui du passé. Ils désirent vivre en ville et exercer une profession "moderne".

Enfin, depuis quelques années, une infrastructure sociale se développe (maternité, dispensaire, électrification, services publics). De nouvelles habitudes apparaissent, d'hygiène, de scolarisation, de distraction...

31. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Le peuplement, (par Ph. et M.A. de Salverte-Marmier, P. et M. Etienne, J.P. Trouchaud, B. Fride et M. Hossenlop).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké 1962-1964, Abidjan, Ministère du Plan, 1966, vol 1., 239 p.

Les auteurs abordent l'analyse du peuplement de la région de Bouaké sous deux aspects : historique tout d'abord puis descriptif.

Entre le 15ème et le 17ème siècle, la région fut habitée par des Sénoufo et des Gouro auxquels vinrent se mêler des Malinké puis des Akan. Au 18ème siècle, des Asabou-Ashanti vinrent jusqu'aux environs de Bouaké. C'est vers 1910 que ces peuplades installées commencèrent à développer le commerce de l'or et des pagnes. Le 19ème siècle a donc été une période d'intense activité commerciale entraînant un large brassage intertribal auquel s'ajoutèrent les Abé. L'essaimage des populations sur ce vaste territoire fit s'effondrer les structures politiques, mais l'élément religieux n'en fut que renforcé.

A partir de 1860 avec les Haoussa puis Samory, un nouveau courant s'établit, fondé sur le commerce des esclaves sénoufo. Après la capture de Samory par les Français, l'emprise de ces derniers se fit plus forte; toutefois, ils eurent à vaincre les soulèvements des tribus baoulé jusqu'en 1910. Les Français exploitèrent alors les mines aurifères, créèrent une structure politique. De nombreux marchés furent implantés, l'impôt officialisé, des corvées imposées.

C'est vers 1930 que l'on situe de nouvelles migrations d'ordre socio-économique. Les causes en furent l'introduction des cultures d'exportation et le développement de l'infrastructure administrative. Le Nord et l'Est se dépeuplèrent au profit des zones de forêt, très fertiles. Les migrants sont des hommes et des femmes de 25 à 35 ans; ils restent fortement liés à leur milieu familial et entretiennent d'assez mauvais rapports avec les autochtones. Ils accèdent difficilement à la propriété mais les terres qu'ils exploitent connaissent de hauts rendements; ils font souvent venir

une main-d'oeuvre saisonnière de leurs villages. Des migrations ont également lieu vers les villes : jeunes hommes scolarisés ou femmes cherchant à se libérer des structures traditionnelles.

Les migrations affectent surtout les couches actives de la population. Elles se font de façon assez complexe et il sera en conséquence difficile de les limiter, si ce n'est peut-être en créant des centres ruraux et semi-urbains.

L'urbanisation de la région de Bouaké est un phénomène récent. On compte deux centres urbains (Bouaké et Dimbokro), six centres semi-urbains, et des centres ruraux qui doivent leur expansion à leur fonction commerciale active. C'est lors de l'implantation de postes militaires puis des grandes voies de communication par les Européens que ces villes se sont développées. Bouaké et Dimbokro contiennent une large majorité de non-Baoulé, et en particulier des migrants venus du Nord, mais ce sont les Dioula qui représentent la majorité des étrangers en milieu semi-urbain et rural.

Les villages de taille restreinte sont mobiles et se déplacent lorsque le site est dégradé. Les villages plus importants, qui comprennent beaucoup de constructions en dur, se stabilisent. Les villages sont constitués de quartiers qui comprennent plusieurs "cours". Chaque village dispose d'un territoire qui lui garantit ses moyens de subsistance. A l'extérieur du village et dépendant de lui, on peut trouver des campements passagers ou stables sur le territoire. Hors du territoire, d'autres campements se consacrent aux cultures industrielles; les endroits cultivés y deviennent propriété de l'agriculteur.

La population de la région est uniformément dense et surtout rurale (27 habitants au Km2, dont 1/10° seulement dans les villes). L'existence d'une région à forte densité constitue un élément favorable au développement. Les noyaux les plus denses se situent dans des milieux naturels très dissemblables; toutefois, on peut constater que le milieu de savane entraîne une dispersion plus grande que le milieu forestier. Les changements de répartition se sont faits sous l'influence des guerres, de la recherche de mines d'or ou de nouvelles terres à exploiter.

Dans la société baoulé,des divergences existent au niveau de la langue, de l'art, du culte, des structures familiales et juridico-religieuses.

Les groupements familiaux sont généralement réunis dans "l'auro" ou cour. La famille restreinte peut

accueillir dans son "auro" les émigrés revenus au village pour quelque temps, ou d'autres membres de la famille utérine ou agnatique. Lorsque plusieurs parents cohabitent ainsi, chacun travaille pour sa famille restreinte. L'"auro" est donc l'unité familiale dernière, mais connaît une faible cohésion sociale et économique.

Le système de parenté est bilatéral : si un jeune homme travaille surtout pour son père, l'argent qu'il peut gagner revient à son oncle utérin. Le problème du partage de la descendance trouve souvent une solution dans le mariage des cousins croisés.

Dans le contexte pré-colonial, il existait plusieurs formes de mariage : le mariage "ato-nvlé" par lequel la famille abandonnait une femme à sa belle-famille en échange de fortes prestations en or; le mariage à fiançailles prépubertaires dans lequel le fiancé prenait en charge l'éducation de la jeune fille; le mariage avec des captives ou des captifs qui garantissait leur descendance aux partenaires de ces captifs.

Dans les rapports fondés sur la parenté, un enfant est rattaché à son père par certains liens : il prend sont 2ème nom, hérite de ses totems. S'il habite chez son père, ce dernier paye pour lui l'impôt et les frais de scolarité. Ces rapports sont subordonnés à ceux existant entre l'enfant et son oncle utérin. Les liens les plus forts sont ceux qui unissent un enfant à sa mère. La tante utérine est une mère classificatoire. Une très forte solidarité existe entre les frères et soeurs.

Enfin, les Baoulé, qui sont essentiellement des agriculteurs, ne connaissent pas d'activités spécialisées liées à un statut social particulier (castes). D'autre part, la richesse est pour eux l'un des principaux fondements du prestige.

32. BERNUS (E.).
Notes sur l'histoire de Korhogo.
Bulletin de l'I.F.A.N., 1961, Série B, XXIII,
n° 1-2, pp. 284-290.

La version de l'histoire de Korhogo, que présente M. Bernus, a été recueillieen octobre 1958, à Korhogo, auprès de Kérémori et de Mamourou Coulibaly, frères cadets du chef supérieur Gbon Coulibaly; le rôle d'interprète était assuré par Tiéba, fils de Gbon. Il s'agit donc de la version officielle de la famille régnante.

Le récit, livré tel quel, retrace brièvement l'histoire de Korhogo, depuis sa fondation par Nanguin jusqu'à l'arrivée de la colonne française.

L'auteur donne en conclusion l'ordre de succession à la chefferie après Gbon Coulibaly.

33. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Essai de monographie d'un village de savane : Diamelassou.
(par P. et M. Etienne, B. Fride, C. Le Chau, P. Pezet,
G. Riou et C. Ripailles).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké 1962-1964, Abidjan,
Ministère du Plan, 1966, document 4, 136 p.

A quelques kilomètres de Bouaké, le village de Diamelassou est situé dans la savane ouverte, au centre de la zone de transition des climats subéquatorial forestier et tropical. Le sol entièrement défriché est cultivé sur sa partie la plus fertile. Le village servit de réservoir de main-d'oeuvre à la colonisation et paya de lourds impôts. Aussi ses habitants montrent-ils peu d'intérêt pour tout ce qui touche la civilisation occidentale. Les éléments évolutifs de cette histoire sont la création de plantations, l'essai de constitution d'un troupeau de bovins, l'ouverture de deux pistes carrossables.

A Diamelassou, la parenté est bilatérale, d'où le problème de partage de la descendance. On peut y compter trois grandes familles. Au-dessus des chefs de famille, le chef de village est le chef juridique et politique et le gardien des richesses, mais la bonne entente au sein du village lui permet de partager ses prérogatives avec les autres notables. Au système des fiancailles prépubertaires a succédé un nouveau système dans lequel les jeunes filles se marient tardivement. Elles ne sont absolument pas scolarisées et peu d'hommes parlent le français.

Les migrants qui partent définitivement du village sont généralement attirés par le travail sur les plantations de la Basse-Côte; les migrants temporaires sont beaucoup plus nombreux parmi les hommes.

La terre ne peut être vendue, et l'homme ne peut avoir que des droits sur la végétation spontanée ou cultivée. Le matériel d'exploitation et la méthode culturale sont traditionnels. La culture principale est l'igname. Seuls dix-huit pour cent de la surface utilisable sont mis en valeur. La répartition du cheptel se fait selon la classe d'âge et le sexe; les soins donnés aux animaux sont rudimentaires. La main-d'oeuvre étrangère est employée pour les débroussaillage. Les dépenses familiales se composent surtout d'opérations non-monétaires ; les opérations monétaires sont constituées par des achats de vêtements, d'outils et d'articles ménagers. Il passe en moyenne un véhicule tous les quatre jours dans le village. Il n'y a pas d'activité commerciale, mais il existe cinq marchés à proximité.

34. TERRAY (E.).
L'organisation sociale des Dida de Côte-d'Ivoire.
Essai sur un village dida de la région de Lakota.
Annales de l'Université d'Abidjan, 1969, Série F: Ethnosociologie, 1969, I, Fasc. 2, 376 p., 1 pl, bibliogr.

A partir d'enquêtes effectuées entre novembre 1964 et août 1965, l'auteur étudie la structure lignagère, le système de parenté, les échanges matrimoniaux, et

l'organisation politique des Dida qui sont aujourd'hui répartis en quatre sous-préfectures : Lakota, Divo, Guitry, Grand-Lahou.

L'introduction pose le problème de l'existence d'une ethnie dida : ce ne sont point des institutions communes ou des traits culturels propres qui unissent les Dida et les distinguent de leurs voisins, mais la fonction qu'ils exercent au sein d'un système d'échange économique et de relations politiques.

La structure lignagère apporte une réponse simple au problème de la distribution des forces de travail entre les différentes cellules de production; les droits de chaque individu sont déterminés par la place qu'il occupe dans la structure lignagère. Celle-ci cependant est assez imprécise : la mémoire généalogique des Dida est courte; trois autres systèmes d'appellation sont utilisés comme référence pour Ego, en concurrence avec le langage généalogique, le langage des filets de chasse, celui de l'aménagement du village, celui des interdits. Ce caractère flou s'explique par les conditions socio-économiques où opère cette structure : sociétés forestières, marquées par la mobilité (nomadisme agricole) et l'isolement, où le faible degré de développement atteint par les forces et les techniques de production, permet aux unités de production, de rester relativement indépendantes, où seules les obligations de la chasse et de la défense les font se réunir.

Le mariage constitue la relation fondamentale entre les communautés. Si le système matrimonial dida repose sur l'échange généralisé des femmes (circulation de la dot en sens contraire de la circulation des femmes) cela ne suffit pas pour connaître son fonctionnement, les unités échangistes n'étant pas toujours indépendantes et équivalentes. A partir des notions de "bénéficiaire du mariage" (celui qui reçoit la femme),"auteur du mariage" (celui qui donne la dot) et de "triade matrimoniale" (le bénéficiaire, l'auteur, la femme dont la dot a été utilisée), l'auteur étudie le fonctionnement concret des règles matrimoniales et le réseau complexe de relations qui s'établissent à ce propos.

Une solidarité fondamentale unit le mariage et la guerre : la majorité des guerres a pour origine une histoire de femme, et tout mariage est vu comme une agression du groupe du mari envers celui de la femme. Ainsi l'univers se divise en deux hémisphères : celui des frères auxquels on ne peut faire la guerre, mais dont on ne peut épouser les filles, celui des étrangers auxquels on peut faire la guerre et dont on peut épouser les filles.

Un système d'alliance tente de répondre à la contradiction entre la nécessité d'avoir beaucoup de villages frères pour assurer la défense et celle de trouver dans le voisinage des villages où l'on puisse choisir sa femme.

Dans la plupart des villages dida, on trouve un lignage considéré comme propriétaire de la terre. L'aîné de ce lignage statue sur l'installation d'étrangers et les conflits éclatants entre lignages d'origine différente.

La société dida connaît peu de pouvoir politique centralisé; certaines légendes témoignent qu'elle se méfie de la domination et du commandement en général. En cas de délit ou de conflit, c'est l'assemblée des hommes qui rend la justice, en cherchant essentiellement l'apaisement pour préserver l'unité de la communauté.

35. NIANGORAN-BOUAH (G.).

Calendriers traditionnels et concept de temps.

Bulletin d'information et de liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale, Université d'Abidjan, 1967, n° 1, pp. 9-26.

L'article de M. Niangoran-Bouah reproduit une conférence prononcée à l'occasion de la Semaine Culturelle d'Abidjan, (novembre 1964). Il apporte d'importants compléments à l'ouvrage qu'il a consacré à "la division du temps et le calendrier rituel des peuples lagunaires de Côte-d'Ivoire".

Ainsi, dans une première partie, l'auteur fournit une explication détaillée du calendrier abron : semaine, mois rituel, teknonymes calendaires, noms des douze lunaisons, noms des saisons.

Dans une seconde partie, il analyse la notion même de concept du temps et rapporte quelques anecdotes ou légendes.

36. DE SALVERTE-MARMIER (M.A.).
Les ouvrières de l'industrie textile.
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké 1962-1964, Abidjan,
Ministère du Plan, 1966, Document 9 : Quelques
aspects de la vie sociale, pp. 5-20.

Cette étude montre le rôle et le statut des femmes dans le milieu rural traditionnel de la région de Bouaké, et indique dans quelle mesure le travail salarié des ouvrières de Gonfreville transforme leurs conditions de vie.

En plus des besognes ménagères, les femmes se consacrent tout particulièrement aux cultures vivrières, vendent leurs produits sur le marché et travaillent pour leur mari sur les plantations (café-cacao). Bouaké exerce une puissance attractive sur elles, car la ville leur donne l'indépendance.

L'arrivée en ville d'émigrantes toujours plus nombreuses, et qui mènent ensuite une existence parasitaire et déséquilibrée (prostitution, mariage instable), pose de graves problèmes sociaux. L'un des moyens de stabiliser les femmes citadines tout en élevant leur niveau de vie serait de leur donner un emploi salarié.

Les ouvrières de Gonfreville, baoulé en majorité issues du milieu rural, n'ont jamais été scolarisées; le recrutement à l'usine se fait sur recommandations. Payées à l'heure au même tarif que les hommes, salaire moyen (huit mille F CFA/mois), elles bénéficient de divers avantages (prime d'ancienneté, soins médicaux...). Elles accomplissent leur métier avec beaucoup de conscience professionnelle, mais ne sont pas capables de prendre des initiatives.

Bien que l'auteur ait pu établir un inventaire de leurs revenus et de leur dépenses, il semble assez difficile d'obtenir des renseignements très précis sur leurs budgets; toutefois le "parion", forme d'épargne collective entre plusieurs salariés, leur permet de mettre chaque mois environ cinq mille F CFA de côté par personne.

La plupart des ouvrières ne sont pas mariées mais ont de nombreuses liaisons passagères, leur caractère indépendant et dépensier n'incitant pas les hommes à fonder avec elles un foyer. De surcroît, elles n'éprouvent pas le besoin immédiat de changer de condition lorsqu'elles n'ont que peu d'enfants à charge.

En réalité, la femme salariée ne connaît pas une véritable émancipation et reste très attachée à sa famille et aux coutumes. Elle vit au jour le jour et participe largement aux dépenses familiales. Elle n'utilise son indépendance que dans ses relations agressives avec l'autre sexe.

37. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Méthode d'évaluation de la télévision éducative en Côte-d'Ivoire.
Paris, IDET-CEGOS, 1966, 44 p., multigr, bibliogr.

Il s'agit d'un rapport bref, élaboré par un ingénieur en organisation, concernant une méthode d'évaluation des efforts de la télévision éducative en Côte-d'Ivoire.

Après avoir défini les objectifs (alphabétisation, télé-club, formation des maîtres, apprentissage du français parlé), l'auteur étudie une expérience de TV en circuit fermé à Treichville, consacrée à des travailleurs adultes, son organisation, son coût et ses résultats.

De cette expérience il tire les conclusions suivantes : la télévision scolaire se prêtant mal à des objectifs limités, doit se spécialiser sur un seul et vaste objectif, l'alphabétisation; cette alphabétisation doit s'améliorer par la production d'émissions de qualité, qui soient largement diffusées et qu'on puisse conserver. Cela suppose la création de centres regroupant un nombre suffisant d'élèves, la formation d'animateurs et l'acquisition de récepteurs. L'auteur se livre ensuite à une évaluation des coûts.

Pour que la télévision éducative soit rentable, il faudrait qu'avec une équipe de valeur, elle se consacre uniquement à l'alphabétisation, qu'elle établisse un programme d'émissions pouvant servir au moins cinq années, et que le développement des télé-clubs permette une téléalphabétisation de 4.000 à 5.000 élèves par an.

38. KERHARO (J.). et BOUQUET (A.).
Sorciers, féticheurs et guérisseurs de la Côte-d'Ivoire. Haute-Volta. Les hommes, les croyances, les pratiques. Pharmacopée et thérapeutique.
Paris, Vigot, 1950, 144 p., 7 pl.

Après avoir donné un aperçu historique rapide de la Côte-d'Ivoire et de la Haute-Volta, l'auteur montre à quel point les connaissances empiriques et les croyances superstitieuses sont confondues dans les notions relatives à la vie, la maladie, la mort.

Ceci explique le rôle des sorciers, féticheurs, devins et guérisseurs qui ont le pouvoir de commercer avec les esprits.

Le sorcier, dont l'initiation dure environ sept ans et requiert au moins la mort de sept personnes, a toute puissance pour donner la maladie et la mort. Les féticheurs assument généralement trois rôles : ceux de prêtres, de médecins et d'éducateurs (initiation); eux-mêmes subissent une cérémonie d'intronisation. Les devins peuvent donner des consultations à l'aide de cauris, de souris ou de statuettes "parlantes"; ils détectent les sorciers mais n'ont aucun pouvoir contre les poisons. Quant aux guérisseurs, en particulier ceux des zones forestières, ils ont des connaissances remarquables sur les maladies et sur la flore locale.

Une maladie peut être donnée à distance par le "corté", elle est rarement reconnue naturelle. Diverses légendes racontent la première apparition de la maladie et de la mort dans le monde. Le traitement d'une maladie s'achète à des prix très variables. Les traitements fétiches à base de plantes comprennent généralement au cours de leur préparation ou de leur application un rituel magique souvent fondé sur la mystique des nombres 3, 4, et 7. Les méthodes prophylactiques procèdent à la fois des formules d'hygiène collective (interdits, quarantaine en cas d'épidémie), de l'emploi des propriétés antiseptiques des plantes et l'imagination des féticheurs.

Dans une seconde partie, les auteurs tentent de donner un aperçu de l'obtention des substances médicamenteuses et du traitement de certaines maladies (lèpre, empoisonnement, maladies de la femme, stérilité...).

39. CLIGNET (R.). et FOSTER (Ph.).
The Fortunate Few : a study of secondary schools and students in the Ivory-Coast.
Chicago, Northwestern University Press, 1966, XVI - 242 p.

Les pays indépendants d'Afrique ont hérité de la colonisation, d'un système d'éducation calqué sur celui de l'ancienne métropole. Ils ont connu à des degrés divers une rapide progression de l'enseignement primaire avec comme conséquence un chômage marqué des scolarisés du primaire peu à même de constituer les cadres moyens dont toutes les estimations en main-d'oeuvre ont démontré l'urgent besoin et que l'on pourrait former grâce à une instruction secondaire de base suivie d'une spécialisation technique.

Le développement de l'enseignement secondaire et supérieur a amené sur le marché du travail des hommes jeunes, bien formés, qui risquent d'entrer en conflit avec le personnel plus âgé à scolarisation limitée, mis en place lors des indépendances. Les jeunes devront à l'avenir s'adapter à des possibilités d'emploi plus limitées du fait, souvent, du monopole des plus anciens et d'une saturation à certains niveaux.

Deux facteurs expliquent le conservatisme de la plupart des pays indépendants d'Afrique dans l'organisation de leur système scolaire et dans les programmes : le désir de parité avec les systèmes de l'ancienne métropole et la difficulté d'africaniser système et programmes en l'absence d'une ligne politique bien définie.

Il a semblé intéressant à l'auteur devant les différents problèmes posés par les besoins en main-d'oeuvre et l'adaptation du système scolaire face à ces besoins, d'étudier les fonctions de l'enseignement secondaire en Afrique en tant qu'institution de recrutement. Un terrain de choix s'offrait en Côte-d'Ivoire, pays qui s'est très rapidement scolarisé depuis dix ans et qui se caractérise par un très grand conservatisme en matière d'enseignement. La situation en Côte-d'Ivoire, pays bien développé économiquement, risque de servir d'image de référence dans l'avenir pour d'autres pays d'Afrique.

Après avoir étudié l'historique de l'implantation scolaire et l'organisation de l'enseignement secondaire, l'auteur précise que près de deux mille élèves ivoiriens ont été interrogés, soit 80% de la population se situant aux points cruciaux du cursus scolaire, c'est-à-dire dans l'année du B.E., BEPC, CAP... Baccalauréat. Une grande partie des élèves redoublent et se dirige vers des écoles de moindre niveau ou vers le marché du travail.

L'appartenance ethnique conditionne les chances d'accès à l'enseignement secondaire : la surreprésentation des élèves du Sud-Est s'explique par le fait que la colonisation y est plus ancienne, les villes plus importantes (Abidjan). L'origine sociale joue également un certain rôle, les enfants d'employés étant favorisés au détriment des enfants de paysans. La situation matrimoniale (mono ou polygame) n'est pas déterminante. Les aptitudes - telles qu'elles sont jugées par le succès scolaire - restent le critère déterminant. Mais il est à craindre qu'avec l'évolution du système, les inégalités ne s'accentuent et que l'enseignement secondaire ne devienne un foyer de conflit entre groupes de possédants et de non possédants.

L'individu scolarisé aspire à suivre le cycle long d'études qui mène directement à l'université et aux carrières les mieux rémunérées. L'attitude quant à ce point est homogène de même qu'elle ne varie pas quant à la conscience que le scolarisé a de lui-même face aux individus de son groupe social. Il est considéré par ce groupe avec une déférence mêlée souvent à une hostilité cachée.

L'enseignement semble une garantie automatique d'emploi et de bon emploi. Les élèves unanimenent recherchent les emplois où sécurité et stabilité sont de règle, l'administration notamment; ils considèrent comme prestigieuses les carrières scientifiques, notamment médicales. Les carrières agricoles attirent les élèves issus des milieux les moins favorisés. On peut noter la crainte des élèves devant les carrières qui exigent esprit d'entreprise et sens de l'innovation; les carrières agricoles ou commerciales qui comportent un certain risque financier sont envisagées avec réticence.

L'auteur conclut par une série d'observations sur l'africanisation du système scolaire et sur l'importance des études comparatives avec d'autres pays africains.

En appendice figure le questionnaire d'enquête soumis aux élèves.

40. GIBBAL (J.M.).

Les jeunes des petites villes ivoiriennes.

(Rapport provisoire). 1969, IV, 55 p., multigr.

Il s'agit d'une enquête effectuée en 1969 dans le cadre de l'implantation du programme de l'enseignement primaire et post-primaire télévisé, réalisée dans deux petites villes de Côte-d'Ivoire, Issia dans l'Ouest, Ferkéssédougou dans le Nord, portant sur une population de jeunes non encore intégrés à une vie professionnelle active.

Les jeunes sont subdivisés d'après leur scolarisation en trois groupes.

Les élèves du secondaire, en vacances, ont une vie de relations intense basée sur la réciprocité et l'égalité; ils se reconnaissent entre eux par delà les différences ethniques et sociales. Cependant en sont écartés les fils de paysans et de Dioula qui aident leurs parents.

Les élèves du primaire sont très intégrés à leur milieu ethnique d'origine.

Les "descolarisés", ceux qui ont été amenés à interrompre leurs études, faute de moyens ou d'aptitudes, n'ayant pas encore trouvé d'emploi et se refusant aux tâches agricoles, ont un sentiment d'échec et la conscience d'une injustice; ils ont tendance à quitter le milieu familial pour se rendre dans les villes.

On observe un net clivage entre les trois groupes. Si les relations entre primaires et secondaires en vacances sont en général harmonieuses, et si les secondaires tiennent le rôle de conseillers dans le travail comme dans les loisirs pour leurs "petits frères", les descolarisés sont totalement exclus de cette communauté de scolarisés. L'hostilité latente entre secondaires et descolarisés, peut même tourner en conflits ouverts dans la vie quotidienne (salutations, bals, relations avec les filles du village). Les descolarisés s'estiment diminués par rapport aux scolarisés, les primaires leur refusant d'ailleurs les marques de respect dûes aux aînés.

Les associations de jeunes sont non seulement le fait de jeunes élèves, mais aussi de jeunes adultes intégrés professionnellement (comme l'Association interethnique des Fonctionnaires). Le but des jeunes professionnels est en général l'entraide des membres et

l'organisation de soirées dansantes réussies qui les "posent" devant la population. Les jeunes élèves eux sont plus ambitieux et ajoutent à ces objectifs des actions comme l'alphabétisation ou l'organisation de cours de vacances pour les primaires, ce qui témoigne de leur désir d'agir sur leur milieu d'origine. Les descolarisés, faute d'argent pour payer les cotisations de ces associations, en sont exclus.

Les primaires sont parfaitement intégrés à leur milieu d'origine, mais les rapports des secondaires avec ce milieu sont plus ambigus. Unanimement ils ont le sentiment du respect et de la hiérarchie familiale; mais choyés et fêtés par leur famille en tant que lettrés, ils répugnent à travailler dans les plantations car ce serait déchoir. Certains parents sont de cet avis, mais souhaiteraient cependant une aide qui serait une compensation des sacrifices consentis pour les études. D'où une source de conflits qui peuvent naître dans une famille polygame où les co-épouses du père estiment que leurs propres enfants sont sacrifiés par rapport au scolarisé. Les sanctions de ces conflits sont d'ordre économique, mais bien souvent, font entrer en jeu la magie agressive ou la malédiction que les scolarisés ressentent d'autant plus vivement que, malgré leurs études et leurs habitudes de vivre hors du contexte familial, leurs références aux normes et croyances traditionnelles sont constantes. Les descolarisés, par crainte de se faire récupérer par la société traditionnelle, en s'éloignant du milieu familial, voient leurs réseaux de relations s'appauvrir; dans le Nord, quand cet éloignement s'opère, la rupture est définitive.

Un programme d'éducation télévisuelle ne doit pas omettre de replacer ces jeunes individus (scolarisés et descolarisés) dans leur contexte à la fois traditionnel et moderniste. Pour éviter les conflits entre générations et les conflits entre groupes de jeunes des différentes catégories, pour tenter de rapprocher jeunes et adultes au sein du village, la télévision scolaire doit permettre, par une formation post-scolaire destinée aux adultes et aux descolarisés, l'évolution de l'ensemble de la société.

41. GRIVOT (R.).

Agboville. Esquisse d'une cité africaine noire.

Etudes éburnéennes, 1955, IV, pp. 84-107.

L'auteur a étudié en 1953 l'agglomération d'Agboville située à 80 km au nord d'Abidjan, sur la ligne de chemin de fer Abidjan-Niger. C'est une ville artificielle créée cinquante ans auparavant par les Européens qui en firent une gare. En 1953 elle compte 10.000 habitants, quelques autochtones (les Abbey) et un grand mélange d'ethnies diverses notamment des gens du Nord attirés par l'installation du chemin de fer.

La description des divers quartiers de la ville est suivie de l'analyse détaillée par ethnie et par secteur d'activité des résultats des différents recensements faits à Agboville.

47% des habitants sont originaires de la zone soudanaise, le groupe mandingue étant le plus important. 27% appartiennent aux ethnies de la Moyenne Côte-d'Ivoire, ce sont surtout des Agni et des Baoulé, quelques Wobé et Bété. 16% sont autochtones du cercle d'Agboville donc Abbey ou Atié. 5% sont Européens, Asiatiques (Libano-Syriens), Américains; enfin, 4% appartiennent à d'autres ethnies africaines non ivoiriennes. On observe peu de mariages mixtes; les femmes baoulé semblent les plus aptes à contracter de telles unions, mais leur propension au divorce entraîne des problèmes difficiles à résoudre.

La profession dominante à Agboville a naturellement trait au commerce : Agboville est une gare, un centre de traite, un lieu de concentration des produits (café-cacao-cola). La seconde activité la plus représentée est celle des planteurs (cultures industrielles) et de cultivateurs (produits vivriers). Parmi les ouvriers, prédominent les métiers de la mécanique.

Agboville étant une cité particulièrement disparate, répartie sur une grande superficie avec des quartiers séparés par des marécages, a du mal à se développer. De plus, Agboville n'est plus en 1953 un point de transit important sur la route du Nord et de l'Est avant Abidjan. N'Douci lui a ravi la place de carrefour routier important vers l'Ouest, le Nord et l'Est, depuis l'amélioration de la route Abidjan-Bouaké-Bobo.

L'auteur conclut sur les chances probables de développement de la ville et les moyens de l'assurer.

42. KOUASSI-LOWA (J.).

Origine des Godié du Tigrou.

Bulletin d'information et de liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale,

Université d'Abidjan, 1967, n° 2, pp. 13-39.

Selon le classement actuel des ethnologues, les Dida et les Godié appartiennent au groupe krou. L'article de M. Kouassi-Lowa analyse les origines des Dida en général et celles des Godié du Tigrou, en particulier. Pour ce travail, l'auteur a choisi une méthode directe de recherche, fondée sur des récits et renseignements qu'il a lui-même recueillis dans les différents villages.

Dans une première partie, il étudie le pays godié du Tigrou : situation géographique (sous-préfecture de Lakota, zone de forêt dense et humide), caractère de l'économie, analyse des cultures (traditionnelles avec le riz et le maïs, industrielles avec le café et le cacao).

La seconde partie de cet article est consacrée aux origines des Godié et Dida, peuples présentant des caractères communs. Devant la multiplicité des hypothèses énoncées à ce sujet, l'auteur a recours aux différentes légendes évoquant les origines de ces deux peuples. Toutes mentionnent une arrivée lointaine des Dida-Godié par l'Est : c'est le premier mouvement de ces populations de l'Est vers l'Ouest. En arrivant dans la région du fleuve Sassandra, elles ont été accueillies par les autochtones déjà en place et ont ainsi commencé par adopter les langues et coutumes de leurs bienfaiteurs. Mais à la suite de différends entre autochtones et nouveaux venus, un déplacement devient de nouveau nécessaire : c'est le second mouvement Ouest-Est, fixé jusqu'à présent dans la mémoire des anciens du groupe.

Après avoir étudié le difficile problème des origines des Dida et Godié, M. Kouassi-Lowa s'attache plus précisément, dans une troisième partie, à l'étude de la région Tigrou : formation des villages de Godelilié, Lodikou, Niahouahuo, du village Gnokobrognoa, Bobolilié, Niangokadé, Kiripoko, Payrognoa.

Enfin, l'article s'achève par l'étude des rapports existants entre les traditions godié et celles des populations akan : organisation de la famille, mariage, naissance et décès, vocabulaire.

Le texte est accompagné de cartes et schémas.

43. HOLAS (B.).

Les Toura. Esquisse d'une civilisation montagnarde de Côte-d'Ivoire.

Paris, Presses universitaires de France, 1962, 236 p., 11 pl.

Les Toura constituent une minuscule peuplade de montagnards qui occupent les sommets des massifs montagneux de Man.

Après avoir rapidement donné les caractéristiques topographiques et administratives du domaine toura et en avoir décrit le mode de peuplement (différenciant ainsi les Toura des Dan), l'auteur analyse en détail la vie religieuse comme cadre de l'organisation sociale.

Le système des divinités toura est complexe : à côté d'"Atana", divinité intervenant de manière diffuse et associée à la création, et de "Sée", déesse de la Terre, on trouve de nombreuses entités surnaturelles mineures. Les vieillards sont également objets de culte, comme intermédiaires entre les vivants et les aïeux disparus.

Les sorciers sont une force maléfique; ils vivent en confrérie et peuvent être combattus par l'action du féticheur ou celle du devin.

Deux grandes cérémonies périodiques marquent la vie sociale et religieuse : le "Yadelé", fête de l'igname, que l'auteur analyse en détail et dont il explique le rituel, et les initiations tribales du "Gbon".

Pour M. Holas, les groupements sociaux reproduisent des modèles mythologiques dont le rôle social est d'assumer le façonnement du comportement civique des individus.

Il situe son analyse dans la perspective d'une sociologie des croyances, explication de la vie sociale et politique.

44. GIRARD (J.).
Dynamique de la société ouobé. Loi des masques et coutumes.
Mémoires de l'IFAN, 1967, n° 78, 358 p., 6 pl, bibliogr.

Les Ouobé occupent les cantons Peomé, Semien, et Tao, situés à l'Ouest de la Côte-d'Ivoire, près de Man. Ils comptent environ 53.000 personnes, conscientes de former avec les Guéré une communauté de même origine, coutumes et croyances. Après avoir décrit les villages, l'habitat, le vêtement, et leur évolution, l'auteur s'attache dans une première partie à l'étude de la pensée cosmogonique ouobé et du rôle social et culturel de la société des masques.

La connaissance historique des Ouobé est très réduite. Le souvenir des faits du passé s'estompe très rapidement pour devenir mythe. Les récits mythiques, contes et légendes, sont au contraire très nombreux.

Ainsi, les hommes venant du ciel, descendus sur la terre par l'intermédiaire de "Kela", principe fondateur, étaient les Tingnons, ancêtres des Ouobé. Les animaux ont aidé les hommes à s'adapter : le lièvre a donné l'eau... "Kela" incarna l'esprit dans le corps humain et attribue à chaque famille un animal symbole de l'alliance divine avec la terre, le "gba", animal totémique dont il est interdit de consommer la chair. Les "gba" se sont diversifiés avec les lignages : "gba" de village, de famille, de lignage, d'individu. La peine de mort sanctionne la violation de l'interdit alimentaire. Les génies "kosri" intervinrent pour aider les hommes à lutter contre la Nature : ils complétèrent la loi divine par des règles propres au monde terrestre (règles de la guerre, de la justice...) symbolisées par un grand masque fait à l'image du donateur.

L'auteur fait une étude descriptive des masques. Il signale les influences subies par les Ouobé dans ce domaine notamment de la part des Yacouba. Puis il analyse un à un les masques des clairvoyants ou "koma", le plus grand, qui lutte contre la sorcellerie, le masque de paix, conciliateur entre les individus, le masque de source, de guerre, de décès,etc...

Les masques renfermant toute la puissance bénéfique des ancêtres, ne doivent pas être vus ni des étrangers, ni des non initiés, ni des femmes. Les sanctions de ces interdictions consistent essentiellement en amendes et offrandes de cola.

Les "kohu" (amulettes, fétiches, médicaments) sont des objets dans lesquels sont concentrées certaines forces surnaturelles qui jouent un rôle de protection, de compagnon de vie, défenseur des intérêts du porteur. Ils peuvent avoir un rôle plus public par exemple dans la recherche et le châtiment des sorciers, mais ils n'entrent pas en compétition avec les masques, chaque village n'ayant jamais tous les masques décrits précédemment ni tous les "kohu".

Les sociétés secrètes ont été données par les génies "kosri" en même temps que les masques. La société secrète à masque, au recrutement par voie héréditaire, maintient la cohésion sociale et affirme la singularité de la société humaine dans sa vassalité céleste face à "Zédé", d'où son but de recherche et de révélation de la sorcellerie.

La société des "koui" est importante pour ses fétiches (ou"kohu") dont la puissance déborde bien souvent le cadre du groupe. Les religions révélées sont apparues tardivement en pays ouobé; si elles entraînent souvent l'abandon des masques par les convertis, elles entraînent rarement celui des fétiches. Les mythes des religions révélées (récits de l'Ancien Testament, légendes islamiques...) sont souvent réinterprétés par les convertis en fonction des mythes ouobé et juxtaposés, plutôt que substitués.

La sorcellerie est, selon l'auteur, la première manifestation de l'individualisme : dans une société où les modèles culturels sont contraignants et laissent peu de place à l'initiative personnelle, elle permet d'échapper, par une alliance individuelle et secrète avec les forces obscures, aux contraintes sociales.

Dans une seconde partie, l'auteur décrit la coutume ouobé et les différents rites auxquels se soumet l'homme depuis la naissance : initiation, mariage, mort, rites de la vie quotidienne. Après sa mort, l'âme de l'homme quitte son corps et va rejoindre "Kéla" dont elle est issue et pourra se réincarner dans un nouveau-né. C'est par l'intermédiaire des animaux que Dieu dispense plantes et fleurs aux hommes (les excréments de l'éléphant devenus paddy par exemple).

L'introduction des cultures industrielles en pays ouobé a eu pour effet de permettre, au bénéfice d'étrangers, la cession du patrimoine légué par les ancêtres et a fait apparaître la notion de propriété individuelle.

En conclusion, l'auteur signale la position ambiguë des jeunes et des anciens combattants, éléments dynamiques de la société ouobé, en marge de la tradition; la disparition probable de la coutume, mais aussi la pérennité des sociétés secrètes, cadre rassurant au milieu des changements et possibilité pour les sociétés secrètes les plus récentes, d'ouverture à la vie moderne.

En annexe, l'auteur relate une série de contes et légendes.

45. ZEMP (H.).

La légende des griots malinké.

Cahiers d'études africaines, 1966, VI, n° 24, pp. 611-642, 2 pl., bibliogr.

Le terme "griot" désigne les membres d'une caste de musiciens. L'auteur étudie l'origine des griots malinké, que l'on désigne par le terme "jeli", à travers vingt sept légendes assez différentes les unes des autres.

Il en ressort pourtant quelques grandes lignes : considérés comme inférieurs dans de nombreuses sociétés, les griots cherchent à s'ennoblir dans leur légende en affirmant que leur ancêtre, Souvakata, était un fidèle compagnon de Mahomet; les griots apaisent le coeur des hommes, chantent les louanges des chefs. Leur ancêtre habitait la Mecque; fils d'une captive de race noire, il resta fidèle à sa foi; il participa à la Guerre Sainte, chantant les louanges de Dieu et de Mahomet. Le métier de griot se transmet de père en fils dans les familles Kouyaté et Sissoko. Le mot"jeli" veut dire "sang"; ceci s'expliquerait par le fait que le premier griot aurait bu le sang de Mahomet en signe d'amitié, lorsque celui-ci aurait été blessé au cours de la Guerre Sainte, ou bien par le fait que le griot aurait dû transporter un corps sanglant.

46. DE SALVERTE-MARMIER (M.A.).
Le "dô", société initiatique féminine. Fonction sociale et économique.
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké 1962-1964, Abidjan, Ministère du Plan, 1966, Document 9 : Quelques aspects de la vie sociale, pp. 39-49.

Le "dô" est une association religieuse réservée aux femmes baoulé excisées. Après avoir situé géographiquement et historiquement le "dô", l'auteur décrit l'organisation de cette société.

Il existe en pays baoulé six centres d'excision ouverts par roulement, pour 170 villages environ. Les exciseuses ou "doni" dirigent la société. Elles exigent des droits d'entrée en nature et en espèces très élevés; entre leurs mains et celles de leurs aides se concentrent ainsi des fortunes considérables.

Jusqu'au moment de l'opération, les jeunes filles qui vont être excisées ou "doba" ignorent tout de la cérémonie. L'hémorragie est stoppée à l'eau froide et la plaie à la pénicilline. Pendant leurs cinq semaines de retraite, les convalescentes sont bien nourries et ne font aucun travail manuel. On leur interdit de dévoiler le secret du "dô". Leur première sortie est l'occasion d'une grande fête, mais elles restent soumises pendant plusieurs mois à un interdit sexuel rigoureux. A l'occasion de la cérémonie finale, la famille de la "doba" affirme sa puissance et sa richesse par une débauche de bijoux et de billets de mille francs offerts à la jeune "doba laa".

La mort d'une femme excisée ou "doba laa" prend le caractère d'un évènement dans la vie du village. Les fêtes des funérailles sont l'occasion de dépenses excessives pour la famille.

Les femmes qui ne sont pas excisées ou "dioni" sont sujettes aux brimades des "doba laa". Ces dernières possèdent d'autre part un grade puissant qui peut rivaliser avec les associations masculines du village. La protection que leur confère le "dô" est une arme efficace contre le mari, mais les dépenses somptuaires qu'il occasionne sont critiquables.

Dans la mesure cependant où cette société étend son emprise sur de nombreux villages, créant entre eux des liens étroits, donne conscience à la femme d'appartenir à une organisation prête à la soutenir, on pourrait envisager l'hypothèse de s'en servir à des fins de développement économique et social, le "dô" étant alors utilisé comme instrument de diffusion d'un enseignement (puériculture, hygiène, artisanat...).

47. ETIENNE (P. et M.).

Terminologie de la parenté et de l'alliance chez les Baoulé.

L'Homme, 1967, VII, n° 4, pp. 50-76, 14 fig., 3 tebl.

Les matériaux présentés dans cette étude ont été réunis dans le cadre de l'Enquête régionale de Bouaké, organisée par les Ministères du Plan et des Finances de Côte-d'Ivoire (1962-1964).

Dans une première partie, consacrée aux termes de la parenté, les auteurs définissent les termes élémentaires de référence dont dispose l'Ego baoulé pour désigner les personnes avec lesquelles il a des liens biologiques. La terminologie baoulé est essentiellement fondée sur les principes des milieux généalogiques et tend à recouvrir la totalité de la parenté biologique. Mais il existe des formules duelles et des termes spéciaux qui permettent de distinguer les utérins des autres catégories de parents.

En fait, la nomenclature baoulé semble partagée entre la tendance classificatoire et des exigences descriptives correspondant à une structure de la parenté où les relations utérines sont privilégiées.

La seconde partie de cette étude est consacrée aux termes de l'alliance et à leurs variations. En effet leur usage varie, d'une part, en fonction de l'interprétation personnelle, par les divers locuteurs, des principes qui en règlent l'utilisation, et d'autre part, d'une tribu à l'autre, dans le cadre de deux systèmes fondamentaux:
- système oriental
- système occidental

L'étude claire et complète de M. et Mme.Etienne est accompagnée de nombreux schémas et tableaux explicatifs.

48. NIANGORAN-BOUAH (G.).

Les Ebrié et leur organisation politique traditionnelle. Annales de l'Université d'Abidjan, 1969, série F : Ethnosociologie, 1969, I, Fasc. 1, pp. 51-89.

Les Ebrié sont des lagunaires. Ils se situent au Sud de la Côte-d'Ivoire, autour de la lagune qui porte leur nom. Cet important plan d'eau va de Grand-Bassam (à l'est) au canal d'Assagni (à l'ouest). Ils sont pêcheurs et paysans.

L'auteur étudie successivement les caractères fondamentaux du village ébrié, l'histoire de ce peuple et son organisation politique.

Dans l'ensemble, les Ebrié habitent de gros villages organisés le long d'une artère centrale, propres et généralement situés sur une éminence, ce qui explique en partie le manque d'eau dont souffrent la plupart. Chaque village, petit ou grand, possède trois édifices religieux : église catholique, temple protestant et temple harriste. Les "akubé" (villages) sont divisés en trois "akrobu" (quartiers) dont les noms tiennent compte de l'inclinaison du terrain sur lesquels ils sont bâtis. Quand un village éclate et donne naissance à plusieurs autres, chaque nouveau village ajoute au nom de son quartier celui de sa phratrie. Les bâtiments de l'école sont groupés dans un quartier à part. Les cimetières se trouvent généralement dans le quartier "ato" (élevé) à quelques centaines de mètres du village.

Les Ebrié sont membres du groupe ethnique et linguistique akan. Leur tradition orale rapporte qu'ils viennent du Nord-Est, d'une région voisine du pays ashanti. Ils émigrèrent à la suite d'une guerre avec une ethnie voisine. En Côte-d'Ivoire, ils sont groupés en "goto" (phratries) que l'auteur étudie successivement : Kwé, Bidza, Yopugo, Nokwa, Bobo, Nyago et Bya.

L'organisation des générations est une institution qui correspond à l'organisation militaire des deux sexes du village. Chaque village se compose de quatre générations, chacune ayant un nom. Concrètement, cela représente soixante ans et correspond à la notion de siècle. Chaque génération comprend quatre classes d'âge. Les rapports entre les générations sont institutionnalisées.

49. HOLAS (B.).
Changements sociaux en Côte-d'Ivoire.
Paris, Presses universitaires de France, 1961,
120 p., 4 pl.

Pour illustrer un problème général, l'auteur analyse les comportements sociaux d'une peuplade forestière du Sud-Ouest Ivoirien, les Oubi, face à la nouvelle situation créée par l'introduction des cultures industrielles telles que le caféier et le cacaoyer. Il observe comment, dès l'application des méthodes culturales modernes, le paysan devenu planteur peut être amené à un véritable bouleversement de ses habitudes et se voir même obligé à quelques réadaptations de son propre psychisme, sans parler de répercussions d'ordre économique, les plus décisives en l'occurence.

Au cours de ce processus de transformation, on constate le dépeuplement de certaines régions productrices de café, et le drainage du courant migratoire de cette sorte conduit fatalement vers les grands centres, c'est-à-dire vers la zone urbaine. D'où un dangereux déséquilibre démographique et une sensible réduction de la main-d'oeuvre agricole indispensable pour l'entretien des cultures vivrières.

Il s'opère ainsi, non sans inconvénients, un passage progressif de l'économie communautaire de type ancien à une économie monétaire selon le modèle occidental.

Dans la seconde partie du livre, l'auteur porte son attention sur l'affaiblissement des structures coutumières résultant des innovations matérielles précédemment étudiées.

Ainsi, l'excision rituelle suivie d'une préparation initiatique pour la vie civique de la femme, bien qu'elle garde un caractère obligatoire, subit de nombreux changements dans sa structure traditionnelle et perd de sa rigueur primitive.

Réparti en quatre parties, ce livre après avoir situé le problème dans son contexte général, analyse les différents facteurs des changements intervenus dans la société, qui sont d'ordre économique, phytotechnique, psychologique, culturel et politique.

Plus loin, sont étudiées en détail les réactions organiques des institutions coutumières telles que la chefferie, les cultes familiaux et villageois, les associations de formation civique,etc...

Le texte descriptif et analytique est résumé dans les conclusions et l'orientation bibliographique du sujet est facilitée par une table des ouvrages et articles cités.

(analyse extraite de la bibliographie de M. Holas : "Ouvrages et articles 1944-1962", publiée par la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1962).

50. GROTTANELLI (V.L.).

Asonu worship among the Nzema : a study in Akan art and religion.

Africa, 1961, XXXI, n° 1, pp. 46-60.

Cette étude effectuée dans un village nzima pendant l'automne 1954 concerne l'étude d'un groupe de figurines en terre cuite ou "asonu" (iconographie et iconologie).

Les Nzima sont un groupe akan matrilinéaire; leur langue est similaire à la langue agni; ils ont été nommés "Appoloniens" par les Européens du 15ème siècle.

Les figurines étudiées sont ordinairement disposées dans des sanctutaires càchés en brousse, petites maisons de bambou sur pilotis, où des écuelles contiennent les offrandes (nourriture, boissons). On ne se rend au sanctuaire que pour y célébrer le culte.

Les figurines sont en terre cuite recouverte d'argile blanche, symbole de la pureté et du sacré; elles ont environ un mètre de haut. Ce sont là les seules sculptures nzima connues. Elles sont des fétiches dans leur représentation matérielle et des divinités dans leur essence. Des deux sexes à la fois, elles ont le pouvoir de chasser les démons, de lutter contre la sorcellerie et sont avant tout liées à la santé et à la mort des enfants.

Ce culte a été abandonné peu à peu sous l'influence du prophète Harris, et définitivement en 1954.

51. CAMPAGNE (P.).
L'animation rurale. Document de travail interne à la Direction de l'Animation et de la Productivité, travaux préparatoires au plan quinquennal 1971-1975.
Abidjan, Ministère du Plan, 1968, 55 p. multigr.

L'animation rurale doit viser à :

-transformer le plus possible de paysans en interlocuteurs valables des services techniques
- à rendre le pays de plus en plus "concerné" par la transformation de son mode de vie.

Ceci suppose que les paysans s'organisent pour résoudre les problèmes posés par leur développement.

Il existe actuellement différentes formes d'animation rurale en Côte-d'Ivoire : J.A.C., Maisons Familiales d'Apprentissage Rural, Volontaires du Progrès et Service Civique. Ces diverses organisations étant assez peu efficaces, des tentatives d'intégration ont été entreprises par la CIDR, puis par des secteurs pilotes et les Ministères du Plan et de l'Agriculture.

L'animation rurale comporte trois phases : prise de contact avec le village, conseils de l'encadreur SATMACI et présentation de l'intervention des services techniques aux paysans. Toutefois, un problème se pose, car les services techniques acceptent difficilement qu'un dialogue s'instaure entre les paysans et eux.

D'une zone à l'autre, l'animation doit tenir compte des différences existantes : types d'agriculture pratiquée en savane et en forêt, respect des particularités de chaque zone (ethnies...), existence de cas particuliers (San-Pédro, Kossou,...).

Les conséquences de l'animation rurale : augmentation du revenu, connaissance de nouvelles techniques et amélioration de l'état sanitaire ne s'accompagnant pas obligatoirement d'une transformation radicale du mode de vie traditionnel, des déséquilibres risquent d'apparaître; l'animation rurale doit donc être complétée par une animation féminine. Ainsi, l'évolution technique, économique et sociale des paysans entraînera un élargissement de leur champ de conscience.

52. ABITBOL (E.).
La famille et le droit nouveau du mariage en Côte-d'Ivoire.
Penant, 1966, n° 712, pp. 303-316.

Le gouvernement ivoirien a procédé,en 1964 à une réforme considérable du Code Civil, qui vise à affirmer et à protéger l'existence de la famille conjugale dans la formation du lien matrimonial. Huit lois réglementent, outre le mariage, le nom, l'état-civil, le divorce et la séparation de corps, la parenté et la filiation, l'adoption, les donations entre vifs et les testaments.

Dorénavant l'Etat seul peut conférer la légalité au mariage, en constatant le consentement des époux,et en le consignant dans l'état-civil.

Les empêchements au mariage sont liés, soit à la limite d'âge (20 ans pour les garçons, 18 ans pour les filles), soit au respect des règles concernant la parenté et au délai de viduité de 300 jours.

La dot est supprimée, elle n'a plus de raison d'être en tant que preuve du mariage, puisque celui-ci résulte désormais de sa célébration civile. La transgression de cette règle est punie de peines légales très sévères.

L'interdiction de la polygamie et la réglementation du divorce tendent à assurer la permanence et l'unité de la famille conjugale.

L'intérêt pratique de cette réforme est de substituer à la tradition orale, un écrit, dont l'application à l'ensemble du pays réalise cette unité indispensable à l'édification et à la cohésion d'une jeune nation.

53. DUPIRE (M;).
Planteurs autochtones et étrangers en Basse-Côte-d'Ivoire Orientale.
Etudes éburnéennes, 1960, VIII, pp. 8-237, 1 pl., bibliogr.

Partie d'un ensemble de recherches sur les migrations vers la Basse-Côte, cette enquête réalisée en 1957-58, étudie les rapports sociaux et psychologiques entre planteurs autochtones et étrangers, dans un secteur déterminé de la zone café-cacao.

Les sociétés rurales de Basse-Côte (Ebrié, Alladians, Appoloniens, Eotilé , Abouré, Adioukrou, Agni, Abidji, Abé, Atié) ont en commun d'être des sociétés de transition où les tensions internes sont nombreuses du fait de l'introduction de cultures industrielles dans une économie rurale d'une part, de l'arrivée d'étrangers sur le territoire d'autre part.

Après avoir défini la notion d'étranger, le statut de la main-d'oeuvre étrangère et les contrats de travail, l'auteur étudie deux types de sociétés où les tensions semblent très violentes : une société très structurée , les Agni du Sanwi; une société à organisation tribale faible, les Abé.

Les Abé forment une société qui se désintègre du fait de l'introduction de cultures industrielles. Les villageois revendiquent un droit de propriété de la terre intégral et individuel,l'héritage direct par les fils se généralise et les mariages se dissolvent facilement grâce à la plus grande facilité à rembourser la dot. L'entraide collective n'existant pas et la main-d'oeuvre étrangère étant trop chère, le planteur abé exploite une petite plantation.

Les étrangers, essentiellement Dioula et Baoulé, forment au contraire des sociétés beaucoup plus structurées.

Les Dioula sont planteurs mais également commerçants, artisans, éleveurs; ils prêtent de l'argent pour assurer la soudure; ils forment un "bloc dioula" respectueux des valeurs traditionnelles.

Les Baoulé sont des planteurs ruraux qui s'installent en squatters sur des chantiers abandonnés, puis achètent peu à peu des terres aux Abé. Cependant, ils investissent en pays baoulé;

Ces différentes communautés coexistent plus ou moins pacifiquement. La ségrégation concerne les lieux d'habitation, les loisirs, le travail, l'école, le mariage... Les conflits ouverts se rapportent à l'occupation de terres, surtout avec les Baoulé. Les Abé, incapables de faire observer entre eux et envers leurs tenanciers les règles mal définies de leur système foncier, suggèrent pour éviter l'extension des plantations étrangères, l'interdiction de toute vente du sol; se considèrant toujours comme propriétaires du sol ancestral, même vendu, ils ne reconnaissent que la propriété des plantations, ce qui est une source de conflits et d'abus.

Chez les Agni du Sanwi, le respect des traditions a fait place à un sentiment de défense des intérêts privés, défense tribale face aux menaces de l'extérieur, ce qui aboutit à une sauvegarde du patrimoine foncier et culturel. En 1954, les chefs coutumiers ont rédigé un code foncier précisant l'inaliénation du sol ancestral.

Deux facteurs ont facilité l'implantation des étrangers, d'une part le tempérament urbain des Agni qui a permis aux étrangers de s'implanter sur les terres le long des routes, d'autre part l'émigration des Agni vers la Gold Coast en 1913-17, qui a laissé des terres vacantes.

A côté de grosses exploitations mécanisées, fonctionnant sur une base familiale traditionnelle, on trouve différents types de coopération familiale nouvelle, répondant mieux au désir des jeunes générations. Les Agni ont un tempérament d'entrepreneur, mais peu enclins à vivre en campement, ils laissent les étrangers occuper les forêts accessibles, quitte ensuite à se plaindre du manque de terre.

Les exploitations dioula et baoulé sont de même type qu'en pays abé.

Le problème des rapports entre autochtones et étrangers se pose à propos des mariages mixtes : la femme agni n'est que prêtée à l'étranger qui la perd s'il part. Les Agni se défendent contre les mariages avec des étrangers influents surtout dioula, car cela favorise l'introduction systématique d'étrangers.

Le statut foncier des étrangers est également source de conflits; les Agni reprochent aux Baoulé d'investir dans leur pays d'origine; aux Dioula leur prétention d'avoir les mêmes droits aux terres du fait de l'ancienneté de leur implantation.

L'introduction de rapports monétaires a bouleversé la hiérarchie fondée sur la naissance qui caractérisait la société agni.

Cette enquête montre que l'égalité socio-économique de fait, qui rassemble dans une même catégorie sociale des planteurs appartenant à deux groupes adverses, est cependant refusée de droit par les autochtones aux étrangers. Il apparaît que ces désaccords qui se manifestent sont inhérents à un état évolutif général et qu'un développement rationnel des deux groupes ne peut se concevoir que dans un cadre juridique solide, nécessitant une reformulation des législations coutumières.

54. BOUTILLIER (J.L.).
Bongouanou. Côte-d'Ivoire. Etude socio-économique d'une subdivision.
Paris, Berger-Levrault, 1960, 224 p.

Cette étude socio-économique faite dans la région de Bongouanou s'attache aux deux formes très différentes de peuplement : la population agni d'origine et les communautés d'immigrés.

La communauté, très structurée, est en pleine évolution. Sur le plan social, il existe une unité réelle qui est le lignage matrilinéaire, mais l'importance de la famille étendue décroît au profit du principe conjugal. Sur le plan économique, la culture industrielle (café-cacao) connaît une extension rapide, ce qui entraîne un recours de plus en plus fréquent à la main-d'oeuvre étrangère.

En opposition à la population, la communauté d'immigrés, qui représente le tiers de la population totale de la région, est formée principalement d'hommes jeunes et mobiles. Considérés très différemment par les Agni selon leur ethnie, ils restent tous très isolés.

Le problème de la coexistence de ces deux communautés ne pourrait, semble-t-il, être résolu que par une codification de la coutume encore totalement inexistante.

Le texte est illustré de photographies et de tableaux.

55. BONNEFOY (C.).

Tiagba, notes sur un village aïzi.

Etudes éburnéennes, 1954, III, pp. 7-123.

Le village de Tiagba est situé dans une petite île, à l'extrémité occidentale de la lagune Ebrié. Du point de vue ethnique, il appartient au groupe des dix villages aïzi, répartis le long des deux rives de la lagune.

Après avoir étudié, dans une première partie, le milieu physique de la région de Tiagba, M. Bonnefoy s'intéresse plus particulièrement aux hommes et à la société : origines et établissement du groupe ethnique, toponymie du village, habitat, organisation familiale, sociale et religieuse, démographie et état sanitaire.

L'étude de l'habitation souligne le caractère original de ce village, dont les cases sont bâties sur pilotis.

L'organisation familiale repose sur le principe patrilocal de la "famille étendue", mais n'en représente pas le type pur, la filiation maternelle empruntée au système matrilocal étant dominante.

La vie politique, comme dans toute communauté villageoise, est organisée autour du chef de village, assisté des notables, dont l'avis est fréquemment inspiré par les classes d'âge les plus anciennes.

La dernière et troisième partie de l'étude concerne les différentes activités économiques du village : activités traditionnelles (comme la pêche ou la culture du manioc), cultures commerciales (cacao,café). Toutes ces activités sont résumées brièvement en deux tableaux, l'un retraçant les principales occupations au cours de l'année, l'autre schématisant la répartition des travaux entre hommes et femmes. Les activités s'intégrant à la vie économique du village, mais pratiquées par les étrangers qui vivent sur les terres de Tiagba, ont été annéxees à ce second tableau.

Pour terminer son étude,M. Bonnefoy se situe dans une perspective d'avenir et s'interroge sur l'évolution du village : incidences des transformations récentes de l'économie sur la vie domestique et quotidienne d'une famille de Tiagba.

L'article est illustré de photographies et comporte de nombreux schémas. Enfin, il convient de souligner l'importance de trois annexes joints à cette étude, concernant la climatologie de cette région, les termes du vocabulaire usuel aïzi utilisé par les habitants de Tiagba, et la migration des Tiagba telle qu'elle est expliquée par un récit traditionnel.

56. KIPRE (P.A.).
De la tradition orale chez les Bété. La conversion de la tradition orale.
Bulletin d'information et de liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale, Université d'Abidjan, 1967, 2, pp. 40-44.

Cette enquête étudie le mode de conversation et de transmission de la tradition orale, dans la société bété.

L'histoire de ce peuple, la "Didiga", se subdivise en plusieurs sous-groupes : histoire générale du groupe bété, dont il ne subsiste que quelques bribes, histoire de chaque sous-groupe ethnique, en passe de disparaître complètement, histoire du clan et du village, mieux connue dans l'ensemble que les précédentes.

Il y avait autrefois deux façons principales de transmettre la tradition orale : celle transmise par les "didagassagnon", véritables historiens traditionnels, et celle transmise par les "yèbèssagon", utilisant le langage tambouriné. Tous deux transmettaient la tradition à des "classes d'histoire", auxquelles assistaient tous les enfants du village.

A côté de ces deux grandes catégories d'historiens, il existe des biographes qui n'apparaîssent qu'au cours des funérailles.

Il arrive que les versions de faits historiques diffèrent les unes des autres, d'un clan à l'autre. Deux versions différentes de l'exode des Bété vers Daloa sont rapportées par l'auteur, à titre d'exemple.

Aujourd'hui, toute cette organisation a disparu et peu nombreux sont ceux qui détiennent la vraie tradition orale bété. Les seuls éléments d'information, qui soient facilement recueillis par les ethnologues, proviennent beaucoup plus de l'étude des us et coutumes de cette société que des récits historiques contés par les anciens du village.

57. DU PREY (P.).

Histoire des Ivoiriens, naissance d'une nation.

Abidjan, Imprimerie de la Côte-d'Ivoire, 1969, 237 p.

Préfacé par M. Bony, Ministre de l'Education Nationale de Côte-d'Ivoire, ce livre relate l'histoire de la Côte-d'Ivoire, depuis la "nuit des temps" jusqu'à la "naissance de la nation ivoirienne". Cet ouvrage a été divisé en quatre livres, traitant chacun d'une période de l'histoire.

Le premier livre évoque les premiers peuplements de Côte-d'Ivoire. S'adressant directement aux Ivoiriens, M. du Prey leur révèle quels ont été leurs ancêtres, quelles ont été les origines de leurs coutûmes, comment se sont organisés et stabilisés les mouvements de populations. Ce livre recouvre la période du "Moyen-Age de la Côte-d'Ivoire", période pendant laquelle les rares populations ont vécu en vase clos sans laisser grand vestige de leur existence, jusqu'au moment des grandes invasions et des premiers brassages ethniques.

Le second livre relate les premiers moments de la colonisation française et islamique, passant en revue les différents pays où la France s'est installée (1893). L'auteur analyse ainsi la structure sociale et religieuse des sociétés touchées par l'invasion française, et indique quelles ont été les réactions des pouvoirs coutûmiers face aux représentants du pouvoir français.

Poursuivant l'examen des territoires occupés, l'auteur présente dans le troisième livre, les épisodes militaires qui ont marqué, quelques années plus tard, la véritable période des conquêtes (1900), et analyse l'évolution de ces sociétés traditionnelles sous l'influence française : transformations sociales, religieuses et politiques.

Le dernier livre évoque les temps modernes de la Côte-d'Ivoire, et présente une sorte de bilan de l'époque coloniale. Sous le titre "L'oeuvre de la colonisation", un important chapitre est consacré à l'organisation sociale et politique de la Côte-d'Ivoire, de 1910 à 1945 : système d'impôts, travail forcé, recrutement militaire, hygiène, scolarisation, évangélisation...

L'étude de cette période souligne, avec plus de netteté que précédemment, l'importance des problèmes auxquels se sont trouvées confrontées les sociétés traditionnelles en général, et les chefferies, en particulier.

L'ouvrage de M. du Prey s'achève sur l'étude de ce que l'auteur appelle "la bataille de l'émancipation", période de décolonisation progressive où l'on assiste à la naissance de la Nation ivoirienne.

58. PAULME (D.).

Un rituel de fin d'année chez les Nzéma de Grand-Bassam.

Cahiers d'études africaines, 1970, X, n° 38,

pp. 189-202, pl.

Deux rituels de fin d'année présentant des caractères de similitude et de complémentarité certains sont analysés dans cette étude : la fête "Abisa" chez les Nzéma de Grand-Bassam et la fête "Apo" en milieu ashanti.

Le rituel dure une semaine et débute toujours un dimanche : tout au long des danses et des réjouissances, hommes et femmes s'insultent librement. Chacun rappelle ses déceptions et donne libre cours aux ressentiments qu'il a contenu tout au long de l'année. Il faut "vider son coeur" sous peine de mourir dans l'année. "Vider son coeur", c'est-à-dire exprimer tout haut ce qu'on garde pour soi, les rancunes, les déceptions qui vous rongent.

Le"mal" ainsi craché sera recueilli à Grand-Bassam, dans le tambour où loge la "sorcière", et chez les Ashanti par "Apo", le démon de l'année. Sorcière et démon seront reconduits en fin de semaine au bord de l'eau où l'on prend congé d'eux solennellement.

Le rituel de fin d'année chez les Nzéma nous est présenté tel qu'il se déroulait en milieu traditionnel, et tel qu'il se présente encore aujourd'hui à Grand-Bassam.

59. GUERRY (V.).

La vie quotidienne dans un village baoulé.

Bouaké, Monastère Bénédictin, 1970, 74 p., multigr.

Dans une première partie, l'auteur analyse les rapports du Baoulé au monde qui l'environne. Le Baoulé a besoin d'être entouré, d'être en communion avec l'Univers. Il a créé de nombreuses divinités auxquelles il s'adresse dans tous ses actes : la terre, lorsqu'il la cultive, l'eau lorsqu'il traverse un torrent. Son mode de connaissance repose sur le contact direct et le "goûter", l'intuition. L'auteur oppose ce mode de connaissance à la connaissance cartésienne, soit recul par rapport au fait et au raisonnement.

Au point de vue politique, une seule autorité, celle du chef entouré des anciens. Les grandes décisions sont prises sur la place publique, après avis de chacun.

Au point de vue économique, les biens essentiels (terre) sont communautaires. Traditionnellement l'accumulation des richesses est interdite. Les échanges sont nombreux et créent des liens solides. Dans un chapitre consacré au mariage, l'auteur décrit les cérémonies d'initiation des jeunes filles, les rapports entre sexes, l'accouchement, les rapports entre la mère et l'enfant. Ce qui prime dans la vie conjugale des Baoulé, c'est la fécondité.

Puis il expose les rites liés à la mort, exposition du cadavre, des richesses, danse funèbre; les funérailles et la réception des invités, les offrandes, l'ensevelissement et l'adieu au mort. Pour certaines morts, ces rites diffèrent : mort d'un grand chef, d'une femme enceinte ou stérile, d'un lépreux.

Le Firmament, créateur et grand maître, tient la première place dans la religion baoulé. Il forme avec la Terre un couple inséparable, divinités que l'on évoque toujours ensemble. Les génies de la terre peuvent revêtir une forme humaine. Ils sont représentés par des statuettes.

Les fétiches, par contre, dont on a peur, sont représentés par des masques hideux.

Le culte des ancêtres tient une place très importante dans la vie religieuse. Il existe des rites d'exorcisme et des danses pour lutter contre les sorciers et les calamités.

60. TAUXIER (L.).
Religion moeurs et coutumes des Agni de la Côte-d'Ivoire (Indénié et Sanwi).
Paris, P. Geuthner, 1932, 257 p., 20 pl.

Le livre se compose de deux parties, la première consacrée aux Agni de l'Indénié, la seconde aux Agni du Sanwi.

Après avoir replacé le pays indénié dans son contexte géographique et historique, l'auteur donne une liste des différentes ressources du pays (en 1932).

Chez ces Agni, la morphologie familiale est très structurée : le chef de la famille élargie ou "filié" a des droits fonciers et judiciaires : il rend les sentences assisté du Conseil de famille. A l'intérieur de cette famille existent plusieurs "filiékâ" ou ménages. Le système familial est de nature matriarcale et polygamique. Les pouvoirs publics sont également structurés : chef de famille - chef de village - chef de sous-tribu - chef de tribu ou Roi. Le système foncier est mi-collectif, mi-privé.

Le système religieux comprend plusieurs divinités locales (ciel, terre, brousse, soleil) et une multitude de génies; il y a également des divinités importées de différents villages, qui ont souvent été inventées par un individu. Les prêtres et prêtresses entrent en contact avec Dieu par la danse de possession; l'apprentissage du métier sacerdotal dure entre deux et cinq ans (connaissance des médicaments et des poisons). Les pratiques de sorcellerie répandent la terreur. Le culte des morts est rendu par l'intermédiaire de statuettes d'argile. Il existe également de nombreuses sociétés secrètes.

Dans les chapitres consacrés aux Agni du Sanwi, l'auteur commence par donner également un aperçu de la géographie et de l'histoire de la région. L'organisation familiale est identique à celle de l'Indénié.

Les Agni du Sanwi sont divisés en deux grands groupes : les Brafê et les Dakirâ. Les Brafê se subdivisent en trois groupes politiques subordonnés à un même Roi. La monarchie est parlementaire. La terre appartient au village tout entier et ne peut être vendue; la propriété individuelle est en fait un usufruit.

Au système religieux de l'Indénié, il faut ajouter une divinité : la Lune, et une forte croyance à l'immortalité de l'âme et à la réincarnation dans un enfant. Les morts ont aussi leur culte.

61. BOCHET (G.).
Les masques sénoufo:de la forme à la signification.
Bulletin de l'IFAN, 1965, Série B, XXVII, n° 3-4,
pp. 636-677.

Les "dallebele" ou artisans du bois dans les villages sénoufo façonnent les différents outils ou ustensiles ménagers et de temps à autre se voient confier l'éxécution d'un masque dont ils ignorent souvent la destination. Ces hommes groupés en caste, qui ont reçu de façon surnaturelle le don de maîtriser certaines matières exécutent rapidement et presque automatiquement ces objets, les masques et statuettes, considérés par l'observateur comme sacrés. Mais le masque n'a de signification (magique et sacrée) pour le sculpteur comme pour tout Sénoufo qu'à partir du moment où il est complètement intégré à son contexte liturgique ou magique. Ceci expliquerait la facilité qu'ont les scupteurs sénoufo à approvisionner un marché d'art africain de plus en plus florissant et ainsi à se reconvertir, abandonnant souvent la clientèle pauvre des villages, pour une fabrication presque industrielle. D'autre part, la profusion des masques dans les musées et collections particulières s'explique aussi par les rejets d'objets que l'on soupçonne être des supports de magie agressive.

De là une certaine liberté du sculpteur quant au contenu que l'observateur voudrait donner au masque. Le masque dans le rituel sénoufo n'est pas le point culminant du rite; il n'est qu'un outil de l'homme-animateur, un élément du spectacle où entrent en jeu le costume, l'ornementation du masque, la musique, le chant et la danse. L'analyse détaillée des différents masques sénoufo de type zoomorphe aussi bien que de type à figure humaine, et de leur utilisation amène l'auteur à la conclusion suivante : quelle que soit l'utilisation de ces masques dans le rituel initiatique du "poro" ou à des fins de magie agressive ou défensive, il est déconcertant de constater à quel point ces masques sont interchangeables et ne peuvent être distingués quant à leur signification que par les accessoires, philtre, plumes, étoffes etc... qui les accompagnent. Le masque en tant qu'objet n'a aucune signification.

62. MICHOTTE (J.).

Les marchés du pays baoulé de la zone dense.
Typologie, organisation et fonctionnement.
ORSTOM. Sciences humaines. Centre de Petit Bassam. (Côte-d'Ivoire), 1970, III, n° 5, 29 p., 27 cartes.

La zone dense, à l'Ouest de Bouaké, ne comprenait qu'un seul marché avant la colonisation (Marabadiassa). Il en compte aujourd'hui vingt-deux hebdomadaires et un quotidien (Béoumi). Ces marchés ne présentent pas les mêmes caractéristiques selon qu'il sont localisés dans un centre rural ou semi-urbain, et selon leur éloignement de Bouaké.

L'igname et le coton abondent dans les marchés de savane, très actifs entre avril et juin; la banane et le café dans les marchés de forêt dont la grande période d'activité s'échelonne entre décembre et mars. Les marchés jouent cependant un rôle encore limité dans la commercialisation des produits agro-industriels.

En zone forestière, les paysans, plus riches, achètent davantage de produits importés et de poisson; dans ces régions, les marchés sont plus nombreux et plus petits.

Sur tous les marchés, les produits vivriers sont vendus par les femmes baoulé; les femmes dioula vendent des plats préparés, et les hommes dioula monopolisent le secteur des transports. Les marchés sont surtout actifs dans les premières heures de la matinée, et en particulier en mars-avril, période pendant laquelle les migrants saisonniers reviennent au village dépenser les économies accumulées en Basse-Côte.

Dans l'ensemble, les marchés, quelle que soit leur importance,ont un pouvoir d'attraction qui ne dépasse pas le cadre des limites administratives de leur sous-préfecture d'appartenance.

63. DELUZ-CHIVA (A.).
Mission en pays gouro, Côte-d'Ivoire.
L'Homme, 1965, V, n° 1, pp. 110-112.

Cette étude montre le processus qu'ont suivi les micro-migrations en pays gouro ainsi que les éléments culturels qu'elles ont véhiculé et l'organisation sociale actuelle de l'ethnie.

64. LAMPUE (P.).
Les sources du droit de la famille dans les Etats d'Afrique francophone.
Revue juridique et politique, Indépendance et Coopération, 1967, XXI, 1, pp. 20-33.

Deux sources de droit s'opposent : les unes orales constituent la coutume; les autres écrites constituent la loi.

La coutume puise son autorité dans la tradition des ancêtres. Elle offre une grande diversité, variant suivant les groupes ethniques et les régions. Son apparente immobilité était le résultat d'une longue stabilité des conditions économiques et sociales. Elle évolue cependant, passant du droit collectif au droit individuel.

Les coutumes ne conservent leur autorité juridique qu'autant qu'elles ne sont pas incompatibles avec certains principes généraux.

Les lois se répartissent en trois catégories :

- les textes modificatifs du droit coutumier ayant pour but d'accélérer l'évolution des règles anciennes,
- le Code Civil qui ne concerne que les nationaux des Etats africains ayant renoncé à leur statut coutumier, et n'intervenant avant 1960 qu'à titre supplétif de la coutume,
- les lois d'application générale reposant sur une base territoriale et non personnelle.

On discerne une extension progressive du droit écrit.

L'ordre juridique de l'Etat tent à monopoliser la création du droit.

65. PROUTEAUX (M.).
Une éclipse de lune chez les Dioula de Bondoukou.
L'Anthropologie, 1918-1919, XXIX, pp. 337-339.

Description du rituel accompagnant une éclipse de lune, dans le village dioula de Bondoukou : invocation, danses, simulacre du travail quotidien.

66. BERNUS (E.).
Ahouati, notes sur un village dida.
Etude éburnéennes, 1957, VI, pp. 213-229.

Ahouati, petit village du cercle de Grand-Lahou appartenant au groupe garo, a su tirer profit de ses richesses en améliorant ses conditions d'habitat grâce à l'installation d'un groupe éléctrogène et à la construction de maisons en dur.

C'est le seul village de la région de Divo qui reste totalement acquis au prophète Makoui.

La population du village, bien que peu importante (255 habitants en 1956), est en grande partie constituée d'enfants; c'est une population jeune, en plein accroissement.

Malheureusement l'état sanitaire reste médiocre et aucune instruction ne peut être donnée sur place.

Dans le domaine agricole, le village d'Ahouati bénéficie d'une importante réserve de terres et pratique les cultures vivrières (banane plantain) et commerciales (café, cacao). En 1957, l'administration y a créé une coopérative pour la production et la vente de la banane plantain et organisa le marché grâce à une liaison avec la Société Mutuelle de Production Rurale de Divo et la Cobafruit, faisant ainsi d'Ahouati un village pilote.

67. HOLAS (B.).

Motif à face double dans les arts plastiques éburnéens.

Acta Tropica, 1953, X, n° 2, pp. 97-112.

L'auteur recense les différents peuples chez qui on trouve les décors à double face dits "tête de Janus" qui ornent des objets d'utilisation tantôt profane, tantôt sacrée. Ce motif apparaît en Côte-d'Ivoire essentiellement chez les Gouro et les Baoulé. Les figures humaines y alternent avec les figures animales. Leur symbolisme est mal connu et les interprétations à ce sujet divergent.

68. KERHARO (J.). et BOUQUET (A.).

La chasse en Côte-d'Ivoire et en Haute-Volta.

Rites, plantes, fétiches et poisons de flèche.

Acta Tropica, 1949, VI, n° 3, pp. 193-220, § fig.

La chasse collective ou individuelle est pratiquée couramment dans les territoires de la Côte-d'Ivoire et de Haute-Volta. En dehors du fusil de traite, les arcs et les flèches sont très utilisés dans deux régions bien définies. Ces armes peuvent être ramenées à deux types : l'arc lobi et l'arc guéré.

De nombreuses tribus préparent les chiens pour la chasse en leur administrant des drogues dont les auteurs donnent plusieurs formules.

Avant de partir, et au cours de la chasse, l'indigène consulte les fétiches, il se sert de différents gris-gris destinés à conjurer le mauvais sort. A titre d'exemple, les auteurs insistent sur les fétiches "balibé" et "boura" (description, préparation du fétiche, sacrifices rituels, jours fastes et mode de consultation) adorés par les Abron, et donnent des formules de gris-gris à base de végétaux. Ils énumèrent ensuite certaines croyances relatives au gibier.

A côté de la chasse individuelle, la chasse collective est de pratique courante; elle a lieu à dates fixes, selon un protocole défini par le droit coutumier.

Comme les arcs et les flèches, les poisons sont de deux types : le type lobi et le type guéré. Les formules très complexes comprennent souvent plus de six plantes. Vingt cinq formules de poisons recueillies sur place par les auteurs, au cours d'une mission d'étude de la pharmacopée indigène en Côte-d'Ivoire et Haute-Volta, sont données à titre d'exemple.

Après avoir décrit les différents modes de préparations des poisons, les auteurs énumèrent quelques contre-poisons utilisés par les chasseurs.

Le texte est illustré de photos et dessins.

69. ETIENNE (P. et M.).

"A qui mieux mieux" ou le mariage chez les Baoulé.

Abidjan, ORSTOM, s.d., 32, XII, p. multigr., 1 pl.

Le jeu matrimonial est important chez les Baoulé parce que la descendance est signe de richesse.

La fragilité du lien conjugal et la grande liberté de la femme baoulé trouvent leur origine dans le fait que l'homme veut garder auprès de lui ses propres enfants et ceux de sa soeur.

Cette indépendance a été accrue du fait de la colonisation qui permit aux femmes de vendre, dans un cadre non traditionnel, des produits vivriers ainsi que leurs services domestiques et sexuels.

Il existe deux types principaux de mariage : le mariage "atovle", où la femme est vendue à la belle famille, a disparu du fait de l'augmentation du volume des richesses et de l'afflux de captifs et réfugiés pendant les guerres de Samory. Subsiste le mariage ordinaire qui intervient lors d'une grossesse, dont le processus très lent est inauguré par des dons à la famille de la jeune fille et qui entraîne des dépenses matrimoniales longues et importantes. Cette forme de mariage ne sépare pas la jeune fille de sa parenté.

On trouve parallèlement plusieurs variantes à ces formes de mariage : fiançailles pré-pubertaires, alliances politiques ou alliances avec des étrangers.

La notion d'inceste est assez floue chez les Baoulé. Le lien entre le statut social et le mariage est très complexe dans la mesure où la société baoulé est stratifiée de façon peu rigide et en fonction de nombreux critères. Le mari reste toujours l'obligé de son beau-frère. Les rapports entre mariage et stratégie sociale se transforment actuellement : la descendance tend à être saisie comme une charge financière en milieu urbain.

70. BRASSEUR (P.).
Introduction bibliographique aux arts plastiques de l'Ouest Africain.
Notes africaines, 1966, n° 110, pp. 73-80.

Bibliographie très complète recensant les ouvrages ayant trait à l'art de l'Ouest Africain : ouvrages généraux, ouvrages concernant les pays de savane, les pays de forêt et le golfe du Bénin.
237 titres au total.

71. BROU-TANOH (A.).
La tradition orale chez les Agni Ahali du Moronou.
Bulletin d'information et de liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale, Université d'Abidjan, 1967, n° 2, pp. 45-48.

L'auteur examine trois modes principaux de tradition orale en pays ahali : par l'intermédiaire du "Bia Sô Foe", gardien des chaises royales et des attributs de la chefferie, par celui des femmes âgées de la famille royale, et par l'intermédiaire des tams-tams parleurs.

La tradition orale des Agni Ahali semble être une tradition figée dans des récits, des proverbes, des rites ou des formules. Les anciens la conservent jalousement et il est difficile aux étrangers d'enquêter sur elle.

72. HOLAS (B.).
Côte-d'Ivoire. Passé, Présent, Perspectives.
Paris, P. Geuthner, 1963, 101 p., 60 pl.

Il s'agit d'un ouvrage de vulgarisation sur la Côte-d'Ivoire. L'auteur passe en revue le cadre physique et les habitants, c'est-à-dire la composition démographique, ethnique et linguistique du pays.

Il consacre quelques pages à la préhistoire et à l'histoire du pays ainsi qu'à ses structures institutionnelles et à son organisation administrative actuelle.

Il analyse rapidement les ressources économiques et touristiques du pays, ainsi que les valeurs spirituelles et les manifestations intellectuelles et artistiques qui y trouvent place.

Il conclut enfin sur les perspectives d'avenir, en insistant sur le développement des plantations industrielles, la création d'emplois, l'industrialisation et l'enseignement.

73. HOLAS (B.).
Industries et cultures en Côte-d'Ivoire.
Abidjan, Centre des Sciences Humaines, 1965, 119 p., fig.

L'auteur décrit les témoignages matériels des civilisations de Côte-d'Ivoire; il en explique l'usage et le sens : objets oratoires, armes de chasse, moyens de portage, de transports, habitat, vêtements, masques..., représentations graphiques...

74. PAULME (D.).
Littérature orale et comportements sociaux en Afrique Noire.
L'Homme, 1961, I, n° 1, pp. 37-49.

Il s'agit de réflexions suggérées par la version bété de trois contes "pour rire" dont l'équivalent a été noté chez les Dogon du Soudan.

Tous trois traitent des problèmes de la parenté, de l'alliance, des rapports entre mari, femme, parents, alliés.

75. LEM (F.H.).
Statuettes funéraires.
Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer, 1952, I, fasc. 20, pp. 110-114.

Après avoir fait la description détaillée des statuettes funéraires agni de la région de Krinjabo, l'auteur s'interroge sur leur signification et leur destination.

De 15 à 50 cm. de hauteur, ces statuettes sont en argile siliceuse cuites à la volée. Dépourvues de jambes, elles ont un corps cylindrique sur lequel s'adapte une tête au volume disproportionné, que l'auteur décrit avec soin.

Le nom de statuettes "funéraires" leur a été donné en fonction du lieu sur lequel elles ont été trouvées. En effet, toutes proviennent d'anciens cimetières, situés dans un sous-bois à l'écart des villages. Elles étaient,de ce fait, très vraisemblablement destinées au culte des ancêtres.

76. ETIENNE (P.).

Formes de mariage et stratégie sociale.

Abidjan, ORSTOM. Sciences Humaines, s.d., 14-V, p. multigr.

L'auteur analyse les rapports existant entre les formes juridiques du mariage et l'élaboration du statut social, soit que le mariage fonde le statut, soit qu'il manifeste un statut acquis par ailleurs.

Il cherche à mettre en évidence les règles explicites et implicites du jeu matrimonial et leurs liens avec le contexte social global dont trois aspects lui paraissent importants:

- le caractère récent ou ancien de la constitution de l'ethnie entraînant l'opportunité d'établir des règles d'organisation sociale rigides.
- l'abondance ou la rareté de la richesse
- l'abondance ou la rareté d'étrangers, captifs ou réfugiés.

77. ETIENNE (P.).

Les Baoulé face au salariat.

Abidjan, ORSTOM. Sciences Humaines, 1967, 16 p., multigr.

Le Baoulé répugne à vendre sa force de travail. En effet, dans son système de valeurs, le salariat, institué au début de la colonisation, est assimilé à une situation de captivité et les prérogatives de l'individu ne sont pas respectées. D'autre part, seul le lien de parenté justifie le service rendu, le salaire n'étant qu'un élément de subsistance accordé au même titre que la nourriture, le logement ou les soins.

78. MARCOMER.

La diffusion du livre au Cameroun, en Côte-d'Ivoire et au Sénégal. La commercialisation. Le public. Les manuels scolaires.

Paris, Marcomer, 1967, 3 vol., IV - 156 p., + VIII - 191 p., + VI - 62 p.

Cette étude présente une enquête réalisée en 1966-1967 et comportant les trois points suivants :

- la distribution commerciale du livre
- la consommation du livre par la population africaine des capitales (Abidjan, Dakar)
- l'étude des processus selon lesquels les manuels scolaires utilisés sont choisis, achetés, et distribués.

Le premier tome de cette étude aborde l'ensemble des processus commerciaux de la diffusion, sous différents aspects : description des circuits de distribution, présentation de la clientèle africaine telle qu'elle est décrite par les détaillants, analyse technique de l'organisation de la vente, examen de la formation des vendeuses et libraires africains, de l'organisation de la profession, description des expériences de diffusion commerciales menées dans les pays sus-nommés, enfin moyens de développement du marché du livre en Afrique francophone par les interventions du Secrétariat aux Affaires Etrangères chargé de la Coopération.

Le second tome consacré à la consommation du livre, se compose de trois parties :

- un sondage auprès des foyers, mesurant la pénétration du livre, fait apparaître que cette pénétration est assez importante en étendue (nombre de foyers possédant des livres), qu'elle concerne surtout les livres scolaires et péri-scolaires, qu'elle n'est pas très importante en quantité (nombre moyen de livres recensés par famille),
- un sondage aux points de vente pour étudier les habitudes de lecture, les préférences et le comportement d'achat de la clientèle africaine. Il montre que le public est jeune, essentiellement masculin composé en majorité d'élèves, étudiants, fonctionnaires pratiquant également la lecture de la presse, l'écoute de la radio et la fréquentation des cinémas. Ce sont des lecteurs réguliers de livres. En moyenne la fourchette de prix perçue comme acceptable se situe entre 250 et 800 F CFA,

- une étude qualitative faite par interview auprès de trois catégories spécifiques de population, les instituteurs, les lycéens et les étudiants, aborde les thèmes suivants : habitude de lecture, motivation, information en matière de lecture, auteurs et titres préférés, origine des livres lus, achat des livres et problèmes de prix.

Le troisième tome restitue les processus de choix, achat, distribution de livres scolaires.

La qualité pédagogique, la volonté des responsables de mettre en concurrence les éditeurs, l'influence des éditeurs sur les responsables de l'enseignement, les prix des manuels influencent la décision.

Les achats sont faits par les familles, les établissement primaires, les collectivités locales ou les autorités nationales auprès des commerçants locaux, des organismes intermédiaires centralisant les commandes, ou auprès des éditeurs. Dans tous les Etats visités s'est manifesté le souhait d'une édition locale de manuels scolaires de façon à établir le développement sur une base nationale et à adapter l'enseignement aux réalités locales.

79. HOLAS (B.).

Vêtements d'écorce (Côte-d'Ivoire).

Notes africaines, 1949, n° 43, pp. 77-80.

Un des vêtements les plus archaïques, celui préparé en écorce d'arbre battue, se trouve aujourd'hui relégué dans le domaine essentiellement rituel.

Il est ainsi porté pendant la période de veuvage ou lors de quelques rares occasions cérémonielles. Quelques très vieilles personnes l'utilisent encore, mais pour dormir dessus.

L'article fait ensuite état des différentes espèces d'arbres fournisseurs de cette matière, puis décrit les techniques de fabrication.

80. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Eléments d'orientation sur l'éducation des jeunes en milieu rural.
Abidjan, Ministère du Plan, s.d., 12 p., multigr.

Dans le cadre des objectifs de la planification en Côte-d'Ivoire, un effort spécial doit être fait dans le milieu rural pour moderniser l'agriculture et pour que tous les Ivoiriens participent au développement (nécessité d'une évolution des comportements). L'éducation doit être entreprise en même temps dans toutes les classes d'âge.

L'éducation extra-scolaire doit concerner tout particulièrement les jeunes de 13 à 17 ans ayant été scolarisés. Elle aura pour but la formation de jeunes en leur assurant une certaine autonomie technique et économique. Les programmes d'éducation doivent donc être variés et adaptés selon le lieu; et diffusés de manière non scolaire par des actions de "formation-animation". La télévision éducative ne doit pas être considérée, a priori, comme un instrument privilégié obligatoire : la radio doit jouer un rôle important car elle présente l'avantage de s'adresser aux populations dans leurs langues. Les jeunes doivent s'adonner à des activités pratiques sur un terrain expérimental ou sur l'exploitation familiale, avec ou sans modernisation des moyens de production.

81. MONNIER (Y.).
Il était une fois à Ayérémou. Un village du sud-Baoulé.
Annales de l'Université d'Abidjan, 1969, Série G : Ethnosociologie, 1969, I, fasc. 1, 139 p.

Ayérémou, situé sur l'axe Abidjan-Bouaké au KM 180, est un village de contact forêt-savane de 532 habitants.

L'étude de la pyramide des âges de ses habitants révèle une croissance relativement harmonieuse , une

importance plus grande des femmes jusqu'à 45 ans, et une forte proportion de jeunes,soit 44% de la population totale. Malgré de nombreux apports extérieurs, le fond de la population reste baoulé, en majorité animiste. Du point de vue sanitaire,cette population est relativement saine malgré la présence de quelques lépreux, pianiques et onchorcerquiens.

L'auteur décrit la vie quotidienne des habitants d'Ayérémou, alimentation, soins du corps, parure et habillement, loisirs; les techniques de construction et les coûts de la maison traditionnelle et de la maison moderne, enfin les travaux des hommes dans les champs. Le terroir est double : en forêt, cultures industrielles (café) et ignames; en savane, manioc, igname, légumes, coton; dans les bas-fonds, du riz, Les protéines dans l'alimentation sont essentiellement fournies par la chasse (piégeage et fusils) et par l'achat de poisson frais ou fumé en provenance d'Abidjan ou de Dabou.

Situé au bord d'un grand axe de passage, le village subit les influences de ceux qui vont et viennent ou séjournent. L'école et la radio constituent des facteurs de mutation importants.

82. CLAMENS (G.).

Dieux d'eau en pays sénoufo.

Notes africaines, 1953, n° 60, pp. 106-108.

Les génies de l'eau, nommés en dialecte sénoufo tyembara, "loho syene", jouent un rôle très important dans la vie sénoufo. En bons termes avec les hommes, ils les protègent et participent avec eux aux fêtes et cérémonies du village.

Chaque humain a son "yirigefolo", génie de l'eau, qu'il honore une fois par semaine en remplissant d'eau un canari, placé dans sa case et consacré à cet effet.

Les génies de l'eau communiquent avec leurs protégés par les rêves; si le songe comporte quelque obscurité, le Sénoufo s'adresse alors au consulteur du sort qui lui en donne l'interprétation.

L'article de M. Clamens présente de courtes légendes et anecdotes, recueillies en pays sénoufo, illustrant les relations qui unissent le Sénoufo aux génies de l'eau et à toute autre force vitale.

83. SKINNER (E.P.).
Strangers in West African societies.
Africa, 1963, XXXIII, n° 4, pp. 307-320.

La présence d'étrangers dans les pays africains est attestée depuis très longtemps. Commerçants pour la plupart, ils eurent beaucoup de contacts avec les Européens au début de la colonisation. Les Européens préféraient employer les Dahoméens, plus énergiques que les Ivoiriens. La pêche était aux mains des Togolais. Les étrangers progressaient donc économiquement et socialement aux dépens des indigènes.

Lors de la décolonisation, le Président Félix Houphouet-Boigny demanda aux Dahoméens fonctionnaires de rester en Côte-d'Ivoire. Un groupe de jeunes Ivoiriens forma la "Ligue des Originaires de Côte-d'Ivoire" en 1958 et fit chasser, après des émeutes, Dahoméens, Togolais et Yoruba. En 1962, lorsqu'un bon nombre d'étrangers revinrent chercher un emploi en Côte-d'Ivoire, ils se montrèrent plus respectueux envers les Ivoiriens.

84. HOLAS (B.).
Notes sur le vêtement et la parure baoulé.
(Côte-d'Ivoire).
Bulletin de l'IFAN, 1949, XI, n° 3-4, pp. 438-457.
22 fig, 3 pl.

Les habitudes vestimentaires baoulé sont présentées sous forme de revue panoramique : vêtement coutumier (présenté selon l'âge et selon les sexes), coiffures traditionnelles, bijoux.

Certains détails d'ordre technique, caractéristiques de telle ou telle fraction du bloc ethnique baoulé sont analysés séparément. Ainsi l'auteur fait un bref recensement des scarifications tégumentaires, sous formes de dessins.

Le texte est accompagné de croquis.

(Analyse extraite de la bibliographie de M. Holas "Oùvrages et articles 1944-1962", publiée par la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1962).

85. FERRARI (A.).
Ecole et changement social.
Annales de l'Université d'Abidjan, 1969, Série F : Ethnosociologie, 1969, I, fasc. 1, pp. 137-148.

Cet article présente les conclusions d'une enquête scolaire menée en 1968 dans la sous-préfecture de Lakota.

L'auteur souligne d'abord le caractère étranger et artificiel de l'enseignement scolaire occidental sans lien avec l'apprentissage progressif des modalités d'existence acquises par l'intermédiaire du groupe familial, en même temps que l'aspect "étrange" de la langue qui n'est pas celle du groupe d'appartenance et du contenu de l'enseignement.

L'école provoque un affaiblissement de l'organisation sociale traditionnelle en créant un nouveau système de valeurs fondé sur un savoir nouveau, créant ainsi une ambiguité au niveau du statut social de l'adolescent et remettant en cause les rapports hommes-femmes dans la mesure où les enfants des deux sexes ont pour la première fois une expérience commune. L'opposition scolarisés-non-scolarisés tend à prévaloir sur la hiérarchie sociale traditionnelle, les jeunes classes d'âge scolarisées constituant la transition avec un autre univers social.

Cependant l'élève garde une mentalité traditionnelle par rapport à son travail scolaire, liant magie et échec...

L'école favorise l'exode rural d'une part à cause de son inadéquation au milieu rural, d'autre part à cause du modèle social du fonctionnaire urbain qui lui est attaché.

86. ETIENNE (P.).
Avant-propos sur l'étude des systèmes matrimoniaux.
Abidjan, ORSTOM, s.d., 25 p., multigr, bibliogr.

Cet article est une critique de la notion d'échange généralisé des femmes de Claude Lévi-Strauss.

Pour l'auteur, la réciprocité implique nécessairement la non-réciprocité, les hommes n'échangeant pas seulement leur production entre eux, mais étant également eux-mêmes objets d'échanges; il donne à ce propos l'exemple du mariage alladian où les intéressés s'enrichissent en femmes et leurs voisins en biens.

Il attribue cette position intellectuelle à l'école de Durkheim-Mauss dont le souci est de saisir la réalité sociale sous ses aspects intégratifs et harmoniques, refusant des contradictions. Il signale également l'ambiguité de la notion d'échange; en effet, comme le montre E. Terray, la compensation matrimoniale n'est pas le strict équivalent d'une femme et peut être utilisée à d'autres fins (capitalisation).

Il cite enfin, en la réinterprétant, l'analyse du mariage kachin de Leach. Les Kachin sont constitués en trois classes (non-compris les captives) chefs - aristocrates - roturiers, les femmes circulent dans le sens inverse. Si la redistribution des biens se fait lors de fêtes somptuaires, Leach ne dit pas comment se fait la redistribution des femmes. P. Etienne fait intervenir les captives. Ainsi s'il existe une "règle du jeu" matrimonial, elle ne vise pas nécessairement à promouvoir la réciprocité (l'auteur signale à ce propos la signification idéologique de l'équivalence dans l'échange, cachant la dépossession), mais aussi la capitalisation, l'accumulation, la maximalisation des avantages.

87. DELUZ-CHIVA (A.).
Villages et lignages chez les Gouro de Côte-d'Ivoire.
Cahiers d'études africaines, 1965, V, n° 19,
pp. 388-452.

L'ethnie gouro comporte cinquante tribus, groupements territoriaux comprenant plusieurs villages.

D'une façon générale, les tribus tendent à se définir en termes de clans. En effet, quand une unité tribale s'est constituée et vit sur le même territoire depuis une période assez longue pour que, compte tenu des règles d'exogamie, le champ des alliances matrimoniales licites à l'intérieur de la tribu soit saturé, ses membres tendent à rationaliser cette situation et à l'exprimer par une règle d'exogamie tribale.

Les Gouro proposent un exemple particulièrement intéressant de cette relation entre l'organisation territoriale (tribu) et la parenté (clan).

Pour déceler ces rapports de la territorialité et de la parenté aux autres niveaux de la société, et en particulier la manière dont sont constituées les communautés locales, l'auteur analyse d'abord ces unités sur le plan territorial, puis les rapports entre groupes territoriaux et groupes de descendance. Les unités territoriales ont avec les unités de descendance des rapports qui peuvent se ramener à trois types :

- l'unité territoriale coincide avec une unité de descendance
- l'unité territoriale comprend plusieurs unités de descendance
- à l'inverse, une unité de descendance est répartie sur plusieurs unités territoriales.

Pour dégager les constances du système de correspondance, d'inclusion et de recoupement, l'auteur étudie six villages dont il examine successivement les rapports avec les autres unités territoriales (tribus, aires matrimoniales) et avec les groupements de descendance (clan, lignages).

L'auteur présente en conclusion un tableau synthétisant toutes les données de son exposé.

88. ETIENNE (P. et M.).
L'émigration baoulé actuelle.
Les Cahiers d'Outre-Mer, 1968, n° 62, pp. 155-195.

Près du quart de la population baoulé se trouve à l'heure actuelle installée, d'une façon plus ou moins durable, hors de son habitat traditionnel. Cette migration s'effectue aussi bien en milieu rural, sur les plantations de café ou de cacao, qu'en milieu urbain. A cela s'ajoutent des déplacements saisonniers importants qui drainent, chaque année entre juin-juillet et décembre-janvier, environ 10% de la population, demeurée en milieu traditionnel, vers les plantations extérieures.

Cette émigration affecte essentiellement les classes actives de la population, hommes et femmes de 15 à 49 ans.

Pour le moment, les plantations extérieures drainent encore plus de la moitié des migrations durables (55%), mais ce mouvement semble devoir perdre de son importance au profit des migrations vers les villes.

Le taux le plus élevé d'émigration se rencontre dans la zone nord-est (28%), qui fournit la majorité des migrations dans les plantations extérieures (60%). Dans la zone sud-ouest, le taux d'émigration tombe à 17% et le mouvement se dirige au contraire vers les villes (72% de migrations urbaines).

L'étude très complète de P. et M. Etienne envisage les multiples aspects de la migration baoulé : plantations extérieures, milieu urbain, migrations durables ou saisonnières, structure démographique de la population migrante, origines et conséquences de la migration. Le texte est accompagné de nombreux tableaux récapitulatifs.

89. BONY (J.).

Une institution relative à la beauté dans la société bété : le "bagnon".

Bulletin d'information et de liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale.

Université d'Abidjan, 1967, n° 2, pp. 2-12.

Le "bagnon" est un homme dont l'aspect suscite un plaisir esthétique mêlé d'admiration et qui, pour cette raison,est choisi pour représenter sa communauté à l'extérieur, au cours d'une manifestation artistique.

Après avoir indiqué brièvement l'etymologie et l'origine du mot, M. Bony considère les conditions et critèresde choix d'un "bagnon", et retrace la cérémonie de présentation ou d'investiture.

Puis il s'interroge sur le rôle du "bagnon" dans la société bété : rôle social, religieux. Son influence est considérable et le"bagnon"est entouré d'une ferveur quasi-religieuse, presque mystique.

Pour illustrer l'attachement que les Bété portent à leur "bagnon", l'auteur reproduit un récit ancien racontant les réactions de villageois apprenant la mort de leur "bagnon".

90. KOKRA (C.).

Notion de spiritisme chez les Godié de Fresco. (Côte-d'Ivoire).

Notes africaines, 1956, n° 70, pp. 52-54.

Cet article relate un rite post mortem.

Lorsque les dernières paroles d'un mourant n'ont pu être recueillies, les Godié de Fresco interrogent le mort selon un certain rituel : le défunt s'incarne dans un rameau entouré d'un linge blanc et tenu par un médium, et, après différents rites, prescrit sa conduite au médium. Cette conduite est alors interprétée.

Il faut noter que ce rituel est de moins en moins pratiqué.

91. CRAPUCHET (S.).
Parents agni du Moronou (De la répartition des rôles familiaux en matière d'éducation et la naissance de nouveaux rôles en milieu urbain en Côte-d'Ivoire).
in : Colloque international sur "les relations familiales en Afrique". Dakar, Ministère de l'Education Nationale, 1967, 16 p., multigr.

Cette enquête porte sur 120 femmes agni de la région du Moronou dont beaucoup ont été scolarisées, et étudie la répartition des rôles familiaux en matière d'éducation, en milieu traditionnel et en milieu urbain.

Dans le milieu traditionnel villageois, la répartition des rôles se fait en fonction du mode de filiation (matrilinéaire) et du sexe de l'enfant; toutefois, les problèmes de scolarisation et les problèmes d'ordre économique (logement, nourriture) reviennent au père, quelque soit le sexe se l'enfant.

En milieu urbain, cette répartition des rôles suit davantage le Code de la Famille de 1964, modifiant ainsi le système matrilinéaire. Les rôles de chacun des parents varient en fonction des connaissances et des possibilités de la mère, qui devient plus libre. Dans l'ensemble,les décisions sont prises de concert.

92. VANGHA (D.).
Le statut de la femme mariée dans le nouveau droit de la famille en Côte-d'Ivoire.
Revue juridique et politique, Indépendance et Coopération, 1967, XXI, 1, pp. 96-101.

Les lois du 7 octobre 1964 ont cherché à libérer la femme mariée des contraintes traditionnelles en abolissant la dot et la polygamie, en organisant le divorce et en créant des droits et des devoirs identiques entre les époux.

La direction de la cellule familiale est confiée au mari, mais ce pouvoir connaît des limites et est contrôlé par la femme.

93. GIRARD (J.).
Dynamique de la religion et de l'Eglise Déima, communauté chrétienne indépendante de Côte-d'Ivoire. (suivi de :) Les évangiles du Déima selon la prophétesse Bagué Honoyo.
s.l., 1970.- 2 vol., XVIII - 744 p., + XXII - 316 f., multigr. (Thèse. Lettres. Paris, 1970).

La religion deima compte selon l'auteur, 400.000 adeptes groupés essentiellement dans le Sud et le Centre de la Côte-d'Ivoire, dans les régions forestières, exceptions faites des savanes boisées du pays baoulé et d'une communauté voltaïque fondée par d'anciens émigrés, manoeuvres dans les plantations du Sud et rentrés au pays.

Une prophétesse godié nommée Bagué Honoyo, ou Marie Lalou, est à l'origine de cette religion.

Dans une première partie, l'auteur définit l'animisme, le fétichisme, la religion deima comme des paliers culturels distincts, dans cette zone forestière où les types de rapports homme-nature se modifient avec la sédentarisation des lignages et se manifestent au stade du fétichisme par une importance grandissante de la sorcellerie.

Le prophétisme serait pour les adeptes du deima un cadeau de Dieu qui envoya divers prophètes (dont Harris et Bagué Honoyo) "pour que les Africains puissent supprimer la sorcellerie de leur existence terrestre".

Dans une seconde partie, l'auteur retrace la vie de la prophétesse (1892-1951), de la lignée illustre du héros civilisateur godié qui apporta la culture du riz à son ethnie. Ayant fait voeu de chasteté, elle est obligée de sacrifier à la coutume et de se marier après la mort de ses parents. A partir de ce moment, elle entre dans une vie de dénuement et de pénitence au cours de laquelle elle a des révélations. Persécutée ou moquée, elle est cependant peu à peu écoutée avec intérêt dans le village où elle s'est réfugiée, notamment par les femmes dont elle guérit la stérilité. Elle opère des miracles et convertit les sorciers après s'être affrontée à eux. A partir de 1942, on peut parler d'une petite Eglise deima dont l'instigatrice prêche une religion d'amour, de "bonheur" pour des petites gens; à base de prières et de rites de purification par l'eau, la religion deima rejette tous les fétiches et résout les interdits et les angoisses qui en résultent, la prophé-

tesse, par sa vie de pénitence,de jeune permanent, reprenant en compte angoisses et interdits pour la rédemption de ses fidèles. La lutte avec les missions catholiques et protestantes est sévère et aboutit même à des voies de fait (batailles rangées, destructions d'édifices,etc) malgré la reconnaissance officielle de la religion par le gouverneur Péchoux dès 1950.

Les troisième, quatrième et cinquième parties expliquent en détail la spiritualité deima, la structure de la communauté deima et la hiérarchie de son Eglise, enfin son rituel. L'auteur appuie chacune de ses assertions sur les récits que lui ont faits les fidèles deima proches de la prophétesse, et qui furent témoins de ses prédications. Celles-ci constituent les évangiles deima qui contiennent la vision cosmogonique et les préceptes de vie des adeptes. L'auteur - dans le second tome - a retranscrit en français sous la surveillance du haut-clergé deima ces évangiles ordinairement transmis oralement en langue baoulé et kru par les prêtres du deima.

On y trouve une étude de la symbolique deima, symbolique du "ku-su" ou arbre-mort (types de relation entre Dieu, la nature, les hommes), symbolique de la cendre et de l'eau, une étude du rôle des femmes, premier noyau d'église autour de l'instigatrice, respectant l'interdit sexuel dans une société patriarcale où la femme est essentiellement épouse et mère; l'attitude des deima en face du mariage et des funérailles traditionnelles, cérémonies qu'ils "récupèrent" dans un esprit d'économie et de dépouillement des rites mais aussi dans une optique "individualiste". Bagué Honoyo a notamment promu l'idée de la transmission des biens à un seul héritier. Le culte deima fait assumer à chacun son destin d'individu et non plus de participant à une âme collective clanique. Dans ce sens comme dans bien d'autres le culte deima est phénomène de modernisation, contemporain de la croissance économique dûe à l'économie de plantation et de la prise de conscience de la richesse acquise individuellement et non plus au bénéfice du groupe.

La religion deima essaie de résoudre l'antagonisme Blanc-Noir : le salut de l'homme noir se réalise dans la voie tracée par Bagué H. et s'accomplit par l'intermédiaire de deux prophètes. L'un d'entre eux s'est déjà manifesté en la personne du Président Houphouet-Boigny venu accomplir sur terre une mission, celle de conduire au bonheur le peuple ivoirien dans l'indépendance et la liberté. Le second prophète chargé de supprimer toute sorcellerie en Afrique est attendu pendant les nuits du carême deima.

L'auteur achève son ouvrage sur un recensement des adeptes deima et sur l'étude du dynamisme et du prosélytisme de cette religion.

Palier culturel, religion des masses du terroir, le deima est-il une étape de l'acculturation destinée à être abandonnée ou possède-t-il en lui des éléments suffisants de fixation pour perpétuer son culte dans le temps ?

En annexes : une étude sur le harrisme et une réfutation de cette religion comme source deima. Le harrisme libère ses adeptes de la sorcellerie et les prépare à intégrer une quelconque Eglise chrétienne de type occidental. Le deima se veut au contraire "christianisme" noir original, adapté aux nécessités du terroir et de la race noire.

Ce livre est complété par une importante bibliographie sur l'ethnographie religieuse ivoirienne, l'éveil de christianisme noir et la phénoménologie africaine du sacré.

94 AMON D'ABY (F.J.).

Croyances religieuses et coutumes juridiques des Agni de Côte-d'Ivoire.

Paris, Larose, 1960, 184 p., 9 pl.

L'auteur analyse les croyances religieuses et le rituel de la société agni de Côte-d'Ivoire et leurs conséquences sociales et économiques. Pour les Agni, la vie est une lutte perpétuelle contre des forces obscures; l'autorité du chef repose sur son pouvoir à s'opposer aux sorciers. La médecine est liée à des pratiques superstitieuses.

Après avoir décrit et critiqué les rites relatifs à la naissance et à la mort, il propose une règlementation pour en limiter les effets néfastes (fatigues et dépenses pour les funérailles).

Il envisage ensuite les coutumes juridiques organisant la vie de la société : le système de parenté, le mariage, union entre deux tribus, la rupture du mariage, et le régime successoral lié aux termes du système de parenté matrilinéaire.

Dans le cas de la société agni,le régime foncier pose un problème particulier; il est basé sur le droit du premier occupant et a subi d'importantes modifications en 1958, en permettant l'octroi de terrains de culture aux étrangers qui n'en n'avaient au préalable qu'un droit d'usage. Les autochtones réagissent violemment contre cette loi, car, s'ils doivent sur le plan économique préserver leur patrimoine foncier, ils ont dorénavant sur le plan politique à s'opposer aux communautés allogènes qui prennent de plus en plus de poids.

95. ROUCH (J.). et BERNUS (E.).
Note sur les prostituées "toutou" de Treichville et d'Adjamé.
Etudes éburnéennes, 1957, VI, pp. 231-242.

Les prostituées "toutou", dont le nom viendrait de "two-two" (deux shillings-deux pences), sont sans doute les héritières d'une prostitution traditionnelle inséparable de tout grand mouvement migratoire. Se recrutant uniquement parmi trois grands groupes ethniques côtiers ouest-africains, elles représentent un aspect essentiel de la vie de populations africaines maritimes. Elles sont organisées en confrérie hiérarchisée,ce qui leur permet, pendant leur deux ans de séjour à Abidjan, de défendre efficacement leurs intérêts économiques.

Cette enquête portant sur 133 "toutou" interrogées, dresse un tableau très complet de la prostitution dans les quartiers de Treichville et d'Adjamé : répartition ethnique, organisation sociale des "toutou", relevé des tarifs.

96. BOUTILLIER (J.L.).
Les effets de la disparition du commerce précolonial sur le système de production koulango.
Abidjan,ORSTOM. Sciences Humaines, 1967, 23 p., multigr.

Cet exposé est centré sur les transformations du système économique qui ont suivi la disparition du commerce précolonial en pays koulango (nord-est de la Côte-d'Ivoire). Le pays nassian était situé sur une des plus importantes voies commerciales de l'Ouest Africain précolonial (Tombouctou, Ghana actuel) : commerce du bétail, pagnes, colliers, armes,captifs...

A partir d'une description sommaire de l'organisation familiale et du système de production koulango actuel, l'auteur recherche les mécanismes qui fonctionnaient dans la deuxième moitié du 19ème siècle; la participation de Nassian au trafic précolonial présentait trois aspects :

- un pouvoir politique centralisé assurant la sécurité des caravanes, moyennant des prestations en cadeaux,
- les habitants fournissaient viende et ignames, payées en cauris,
- certains caravaniers prenaient le royaume nassian comme base de leurs transactions.

La possibilité d'acheter des captifs représentant une force de travail supplémentaire en même temps qu'une extension du champ des mariages possibles, constituaient la principale motivation des Koulango à la vente.

La colonisation imposa un nouveau courant commercial et interdit le commerce des captifs. Nassian perdit son importance; la production d'ignames baissa, les structures sociales se figèrent et s'affaiblirent du fait de l'émigration des jeunes.

Aujourd'hui la société koulango est en régression, dans un pays en expansion.

97. ROGERRO (J.).
Enquête sur le milieu linguistique des élèves de CM à Abidjan.
Abidjan, Université, Institut de Linguistique Appliquée, 1966, 10 - VIII p., multigr.

Sur une population de 733 élèves interrogés, 22,tout au plus, font un usage assez régulier du français dans leur famille pour qu'il puisse jouer auprès de l'élève le rôle de bain linguistique.

La francophonie est évidemment liée à la profession et au degré d'instruction des parents.

L'usage des langues maternelles a été étudié sur un échantillon de 1583 élèves. La diversité linguistique est confirmée ainsi que la non-prédominance d'une quelconque langue africaine.

L'auteur préconise, vue la diversité linguistique en Côte-d'Ivoire, de conserver le français comme langue scolaire. Il serait bon pourtant d'en reconsidérer les méthodes d'enseignement, car elle demeure une langue étrangère, l'école étant le seul milieu francophone dans lequel le langage de l'enfant est amené à se développer.

98. SOULEZ (Ph.).
Contribution à l'étude de l'innovation en milieu semi-urbain en Côte-d'Ivoire.
Abidjan, ORSTOM. Sciences Humaines, 1967, 130 p., multigr.

Cette étude fait partie d'une recherche sur "les leaders" dans un centre semi-urbain, en l'occurence la sous-préfecture de Béoumi; 23 cas ont été analysés, dont 5 planteurs, 7 artisans, 8 commerçants et 3 transporteurs.

Pour chaque cas l'auteur fait une "sociologie de la novation", étude de l'origine géographique, religieuse, professionnelle, sociale,de la formation,

des rapports avec la famille et de la situation actuelle du novateur.

Il établit une typologie de la novation en classant les métiers selon le temps de formation du capital, et en étudiant les étapes suivies par les individus et leur mobilité.

99. HOLAS (B.).

Aux sources de la tradition orale : figures de l'imagination mystique krou.

"L'Afrique littéraire et artistique", 1968, n° 1, pp. 48-53.

L'auteur expose ici les cheminements pas lesquels les modèles mythiques interfèrent dans la pensée collective krou. Ces modèles peuvent être des images autonomes de pure fiction ou bien des objets et des animaux à l'aspect insolite; les Krou en font des emblèmes ou des condensateurs d'énergie spirituelle.

Ce peuvent être des phénomènes atmosphériques (des sacrifices d'apaisement ont lieu après un orage), d'anciens outils de pierre polie considérés comme des messagers redoutables de la grande puissance ouranienne, ou la lune qui réveille les génies malins. Parmi les animaux, les serpents, les chauves-souris sont des émanations de la déité invisibles; les poissons de certains cours d'eau sont sacrés. Si le serpent est l'emblème de l'homme, la tortue est celui de la femme. L'éléphant symbolise la puissance, le léppard, l'astuce et la cruauté; le hibou est la métamorphose conventionnelle du sorcier mal intentionné. Parmi le règne végétal, les plantes curatives se voient attribuer des propriétés surnaturelles.

Parmi les créations de l'esprit, il faut citer la "Mami-Wata", femelle de sirénidé, dotée d'attributs féminins très développés.

100. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Note de synthèse générale, (par Gérardin, Allusson et Vo Quang Tri.)
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de la région de Man,
Paris, Bureau pour le Développement de la Production Agricole, 1966, t. 1, 31 p.

Cette note de synthèse générale présente les aspects principaux physiques, humains, économiques, du département de l'Ouest, ainsi que des propositions de modernisation sous la forme d'un "projet directeur de modernisation rurale", avec mise en place de zones d'intervention et d'un encadrement agricole et commercial.

101. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Rapport se synthèse économique (suivi de : Avant-propos de modernisation rurale, Enquête sur la commercialisation et l'artisanat, Tableaux des comptes économiques , par B. Gérardin, et Vo Quang Tri.)
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude générale de la région de Man,
Paris, Bureau pour le Développement de la Production Agricole, 1966, T.2, 2a, 2b, 2c, 2 vol., 457 p., + 352 p.

Ce rapport étudie en première partie la situation économique en 1963. Il en ressort que les principales productions proviennent des exploitations paysannes (produits agricoles, élevage, chasse, pêche); l'importance des exploitations agricoles introduit l'idée d'une monétarisation des produits agricoles. Cependant du fait de son éloignement de la capitale et de l'axe de développement Abidjan-Bouaké, la région a été jusqu'à présent tenue à l'écart des influences modernisatrices. Le système de production,adapté à fournir

la subsistance d'une population clairsemée, ne semble pas capable d'assurer l'élévation du niveau de vie. Les mentalités évoluent mais ne sont pas encore favorables à un développement spontané de la production.

Les propositions de modernisation et d'équipement sont ensuite examinées. Elles comportent un projet directeur de modernisation rurale, dont les objectifs sont d'augmenter le niveau de vie, en développant notamment la culture du riz et son exportation de façon à favoriser le passage de l'économie de subsistance à celle d'échange. Elles prévoient le conditionnement et la transformation des produits agricoles, et la promotion de l'artisanat travaillant pour la production. Elles prévoient d'agir sur les mentalités, en permettant aux jeunes de ne pas émigrer vers les villes et en donnant aux femmes une formation ménagère et familiale. Des villages-centres seront mis en place bénéficiant de la présence d'animateurs ruraux.

De l'ouverture d'une voie lourde sur San Pedro dépend la rentabilité de l'introduction des plantations de palmiers à huile, d'hévéas, et de l'exploitation forestière.

Le plan prévoit enfin un aménagement touristique de la région de Man et la création de filatures de coton.

Ce rapport comprend en annexes un "Avant-projet de modernisation rurale" et une "Enquête sur la commercialisation et l'artisanat", et des "Tableaux des comptes économiques". Le coût de ces projets, leur rentabilité et le nombre d'emplois qu'ils seront susceptibles de créer, sont comptabilisés.

102. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Rapport de synthèse agricole (suivi de : Aspects physiques de la région de Man, Pédologie, Enquête agricole, par Vo Quang Tri, sur la base de documents établis par M. de Guyon).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude générale de la région de Man,
Paris, Bureau pour le Développement de la Production Agricole, 1966, T. 3, 3a, 3b, 3c, 2 vol., 427 p., + 86 p.

Ce rapport présente dans un premier chapitre les aspects physiques de la région de Man : relief, cours d'eau, climat, pédologie. Il analyse ensuite le système cultural initial (jachère forestière) et le processus de dégradation, par introduction de plantationsde café entraînant la déforestation et la pression démographique.

Le second chapitre expose les structures des exploitations agricoles, taille, populations, outillages, répartition des parcelles, des temps de travaux, caractéristiques des chefs d'exploitation, et les principales procutions agricoles. Les grands problèmes agricoles de la région sont posés dans un troisième chapitre : il s'agit de transformer le système cultural pour accroître la production des exploitations traditionnelles, ne plus laisser à la seule jachère arborée le soin de réconstituer les terres, d'accroître la quantité et la rentabilité du travail masculin, de réorganiser le village en vue de la production agricole (formation d'associations de culture, construction de silos...) d'accroître les moyens d'accès à la région, accroître l'aide apportée aux paysans.

Ce dernier rapport comprend trois annexes très détaillées, intitulées respectivement : "Aspects physiques de la région de Man", "Pédologie" et "Enquête agricole". Ce dernier présente des documents chiffrées sur les exploitations et la production.

103. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Etude sociologique et démographique (par M. Allusson).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude générale de la région de Man, Paris, Bureau pour le Développement de la Production Agricole, 1966, t. 4, 295 p.

Cette étude présente l'originalité, dans un but certainement utilitaire, de donner en première partie les résultats du travail et les réflexions concernant les freins et les possibilités de développement de la région de Man. La deuxième partie est composée d'annexes qui sont autant de résultats partiels.

La situation géographique de la région, isolée à l'intérieur de frontières naturelles, a permis aux anciennes traditions de demeurer vivaces, et toute action de développement doit tenir compte de cet attachement des populations à leur indépendance.

La vie politique reste en général basée sur le système clanique traditionnel, définissant ainsi alliances et confédérations. Cependant, la diminution de l'autorité de certains chefs dans les régions déjà en contact avec un développement économique rapide est certaine;ainsi l'auteur préconise-t-il de considérer le village comme pôle et cellule de développement. Le choix des villages-centres doit tenir compte de plusieurs facteurs (géographique, démographique, économique, politique).

Tandis que l'autorité des anciens se dégrade peu à peu, la persistance des structures familiales et villageoises ne favorise pas l'initiative des jeunes.

Les objectifs sociaux du développement devront être de deux ordres : formation des animateurs et des femmes,et instruction. L'auteur propose la création d'un certain nombre de structures limitant l'émigration des jeunes et justifiant l'existence de villages-centres : à savoir un comité villageois inséré, pour ne pas se scléroser, dans un office régional de développement. Ce comité villageois doit permettre au village de s'intégrer dans une structure d'Etat et non plus clanique, et de maintenir les paysans dans leur cadre d'existence naturel.

Les cinq annexes qui ont permis d'aboutir à de telles conclusions sont consacrées aux résultats d'enquêtes démographiques, à l'étude des structures sociales traditionnelles, à des tableaux présentant les principaux groupes ethniques et familles de la région, et à deux aspects essentiels du développement en Afrique : la dot et le mariage d'une part, l'éducation et l'enseignement d'autre part.

104. GERVAIS (J.).
La situation et les problèmes de la femme en Afrique francophone, Côte-d'Ivoire.
Women to day, 1964, n° 3, pp. 48-50.

Pour l'auteur, présidente de l'Association des Femmes Ivoiriennes, l'émancipation féminine ne rencontre pratiquement pas d'opposition en Côte-d'Ivoire : le Code Civil dès 1946 a rendu les femmes citoyennes à part entière; le développement de la scolarisation leur fait une place sans cesse grandissante. Le seul danger est l'écart qui ne cesse de s'aggraver entre les femmes des milieux ruraux et celles des milieux urbains.

105. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Etude des budgets familiaux. Notes sur l'artisanat (par Benoît Reynard et Yves Blayo).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Région de Korhogo, étude de développement socio-économique.
Paris, Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social, 1965, vol. 5, 120 p.

Les sondages ont été essentiellement effectués auprès d'une population rurale, stratifiée selon le nombre d'habitants par village et la culture prédominante pratiquée dans ce village. L'enquête a duré un an. Les habitants de cette région sont pour moitié agriculteurs, pour moitié commerçants ou artisans. Il y a très peu de salariat de profession.

Le revenu annuel moyen par habitant est d'environ 140.000 F Cfa; globalement aucune épargne n'est effectuée. Les produits de l'agriculture (72% des ressources totales) sont autoconsommés à raison de 68%. Quelques produits commercialisés subissent une certaine transformation (ex.: bière de mil, pâte d'arachide...). Un produit de cueillette est commercialisé : le beurre de karité.

Les dépenses (autoconsommation ou dépenses monétaires) sont surtout des dépenses de consommation : produits alimentaires (67%); boissons, tabac, stimulants (10%); habillement, équipement ménager,habitat, services. Les dépenses d'exploitation sont inférieures à 5%. Les dépenses monétaires sont surtout réservées aux produits d'entretien ménager, matériaux de construction, bicyclettes, elles se font de façon très parcellaire (un achat est en moyenne inférieur à 17 F CFA) et de préférence au sein du village.

Les agriculteurs les plus riches sont ceux qui cultivent l'igname, auquel ils adjoignent souvent le coton et l'élevage. Ils dépensent davantage pour les produits de subsistance et ont la possibilité de constituer une certaine épargne.

Les fluctuations saisonnières des dépenses ont été perturbées pendant l'année de l'enquête par la visite du Président de la République, la mort et les funérailles du Chef de la région. Toutefois, on peut noter un maximum de recettes en fin de saison sèche et un minimum en fin de saison des pluies. Les dépenses monétaires subissent les fluctuations inverses, car elles sont la marque de la diminution de l'autoconsommation.

106. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Rapport sociologique (par Louis Roussel).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Région de Korhogo, étude de développement socio-économique, Paris, Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social, 1965, vol. 2, 101 p.

Ces informations sont tirées de différentes enquêtes qui avaient pour but l'élaboration d'un plan de développement pour la région du Nord.

Originaires du Mali, les Sénoufo sont venus en Côte-d'Ivoire au 12ème siècle. Ils sont cultivateurs et recherchent la paix. Leurs nombreuses migrations ont développé chez eux un caractère très malléable mais aussi une grande méfiance à l'égard de tout ce qui est extérieur au village.

C'est sur la religion que se fondent les institutions sénoufo; au-dessous des deux divinités transcendantes, les génies de la brousse et les ancêtres morts peuvent avoir un pouvoir redoutable.

Le village est formé de plusieurs quartiers qui vivent en autarcie; dans chaque quartier, la solidarité du groupe interdit encore souvent les initiatives individuelles en matière agricole ou économique. C'est par son bois sacré que le village reçoit l'influx de la divinité. Le chef de terre, qui a un rôle essentiellement religieux règne sur plusieurs villages. A la tête de chaque village, le pouvoir est collégial (Assemblée des vieillards). Seuls, les initiés au "poro" peuvent participer aux décisions concernant le village.

Avant de se marier, la jeune fille peut choisir un "ami". Celui-ci sera responsable de sa virginité, mais il pourra avoir avec elle des jeux très libres. Amitié et fiançailles sont deux choses différentes. C'est la mère de la jeune fille qui choisit le mari. Les modèles d'union sont nombreux, mais actuellement toutes les femmes, quelle que soit la forme du mariage qu'elles ont contracté, ont tendance à se libérer des jougs trop autoritaires en brandissant la menace du divorce. Elles doivent assurer les corvées du ménage, de l'eau, du bois; elles cultivent une parcelle de champ et vendent leur récolte au marché.

A six ans, le jeune garçon commence à participer aux tâches de gardiennage, puis, à douze, aux travaux des champs. C'est à ce moment qu'il subit les premières initiations du "poro". Cette initiation était d'abord manuelle puis sociale et enfin, vers la trentaine, le jeune homme recevait pendant six ans "l'illumination", à la fin de laquelle sa famille lui donnait une épouse. La fin du "poro" était marquée par de grandes fêtes. Actuellement, le"poro" tend à se terminer plus tôt. En ce qui concerne l'éducation, la scolarisation est restée un facteur trop marginal (11%) pour que les conditions générales de la vie en zone rurale en soient bouleversées.

Le désir d'autonomie économique se manifeste encore plus chez les jeunes gens que chez les jeunes filles. Il leur faut leur bicyclette et davantage d'argent de poche; ils ont également tendance à émigrer momentanément ou parfois définitivement vers la Basse-Côte.

Les enfants réclament tous leur morceau de terre à cultiver, ou "kagon", on assiste actuellement à une fragmentation du terroir. Ce phénomène correspond à une segmentation de la famille étendue. Il existe une corrélation entre la taille d'une famille, la taille de l'exploitation que celle-ci se voit attribuer,et la

fertilité de la terre. Là où la terre est plus rare (à proximité des villes), elle commence à être l'objet de transactions monétaires, et une certaine modernisation des techniques s'impose.

A l'intérieur d'un même quartier, l'esprit de solidarité est très développé, mais il tend actuellement à se restreindre à une solidarité existant au niveau du ménage; un certain individualisme commence même à se faire jour.

Les nombreuses migrations peuvent être journalières (en zone dense); les migrations plus longues dépendent dans le village du migrant. En fait, les paysans sénoufo n'ont pas la vocation de l'aventure, mais ils ont subi l'influence des Dioula. Cette influence se traduit par des mariages entre les deux ethnies, la conversion de nombreux Sénoufo à l'islamisme, et le recul de l'élevage du porc.

Ainsi, les Sénoufo qui étaient très attachés aux traditions voient actuellement le système général de leurs institutions se désagréger. L'influence des Musulmans et de l'ère coloniale marquèrent le début de l'émancipation individuelle, et l'évolution pourra se poursuivre sous l'influence de l'urbanisation.

107. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Le commerce et les transports. (Par Gilbert Rathery).
in : Côte-d'Ivoire. Région de Korhogo, étude de développement socio-économique, Paris, Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social, 1965, vol. 6., 150 p.

Cette enquête porte sur les circuits commerciaux : étude qualitative des marchés et quantitatives des échanges inter-régionaux.

Après avoir donné un aperçu de l'histoire et de la géographie commerciales de la région, l'enquête analyse la notion de prix dans cette région. Les prix suivent la loi de l'offre et de la demande et varient

avec la saison. Les prix de détail sont déterminés au tas, les prix du gros à la bascule où à la tine. Dans l'ensemble, les prix restent homogènes d'un marché à l'autre.

Les marges commerciales peuvent être prises par le producteur vendant directement sur le marché, par des revendeuses ou par des acheteurs en gros. En ce qui concerne certains produits locaux (maïs, igname), il y a peu d'acheteurs en gros, la production de la région correspondant à l'ensemble de ses besoins. En ce qui concerne les produits importés, le régime des prix en Côte-d'Ivoire a été fixé par la loi du 2 septembre 1960.

Le commerce des animaux est très actif. Tous les achats sont réglés au comptant. Les seules importations (Mali,Haute-Volta) concernent le bétail de boucherie. Les exportations se font vers les zones consommatrices du Sud. A l'intérieur de la région, le commerce du bétail reste faible, sauf en ce qui concerne les volailles. Les bouchers sont en général étrangers et musulmans, d'où la faible commercialisation du porc. Une grande quantité de la viande produite est encore auto-consommée.

Alors que l'implantation du commerce européen reste faible, les commerçants dioula, généralement nomades, sont très actifs; ils se partagent le commerce en gros avec les Européens. Les Sénoufo dominent le commerce de détail des produits agricoles locaux, mais le commerce reste pour eux une activité secondaire. Les coopératives sont encore presque inexistantes.

Le réseau routier dessert pour 83% la région de Ferké. Il permet l'évolution de certains villages (santé, scolarité), le développement des transports en commun et l'évolution de la production et des échanges commerciaux; toutefois, le prix très réduit des transports ne permet pas d'assurer l'amortissement des véhicules. Le trafic ferroviaire se charge surtout du transport des hydrocarbures, mais il pourrait faire face au transport de produits agricoles en quantités beaucoup plus importantes.

108. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Etude socio-économique. (par Marc Gaulthier, Pierre Delpiano, Erwind Field et Georges Petit).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Région Odienné-Séguéla, Puteaux (France), IDET-CEGOS, 1968, T. I., 259 p., tabl., ill., carte dépl.

Cette étude, destinée à fournir une analyse économique pour l'élaboration d'un plan de développement régional, s'appuie sur des enquêtes réalisées entre 1960 et 1964, comportant un recensement démographique, une enquête agricole et l'examen de budgets de consommation. La région concernée se situe au nord-ouest du pays, à la frontière guinéo-malienne. C'est une région ethniquement hétérogène, à prédominance Sénoufo-Malinké.

La population, considérée d'abord dans ses seules données démographiques; dans sa répartition de fait sur le territoire qu'elle occupe, puis différenciée par la prise en considération de son activité et des critères socio-économiques,constitue le point de départ de l'enquête; il s'agit d'une population peu nombreuse, de faible densité dont l'accroissement démographique est compensé par une forte émmigration des éléments jeunes en raison du manque d'emploi.

95% de la population tire de l'agriculture l'essentiel de ses ressources. Artisanat, commerce, transport sont strictement dépendants du secteur rural.

La main-d'oeuvre est surtout familiale, et spécialement en pays malinké, féminine. L'outillage est négligeable et peu satisfaisant.

Les techniques culturales suivent la méthode traditionnelle : abattage, brûlage, défrichement, mise en culture, abandon temporaire de la terre.

A côté des cultures vivrières (surtout riz, maïs, igname, mais aussi mil, fonio, arachide) on trouve des plantations de café, de coton et de tabac.

L'élevage, ovin, bovin et caprin, est pratiqué de façon extensive. Il constitue en fait la ressource potentielle la plus importante de la région.

Le revenu global par tête est le plus bas de toutes les régions de Côte-d'Ivoire (10.400 F CFA par an); 90% des ressources du ménage proviennent de l'agriculture. Les dépenses alimentaires représentent 86% des dépenses des ménages et sont couverte à 77% par l'autoconsommation. Les investissements productifs sont faibles du fait de l'absence de surplus et de la faiblesse des ressources monétaires qui couvrent tout juste les besoins immédiats des populations.

La majorité des transactions ont lieu sur les marchés et ne sont pas monétaires, les femmes pratiquant le troc. Une faible partie des produits locaux est achetée par les colporteurs dioula.

Le développement et la commercialisation du coton sont confiés à la CFDT.

109. MONTEIL (Ch.).

Le village africain de l'Ouest.

Bulletin de l'I.F.A.N., 1965, Série, B, XXVII, n° 3-4, pp. 706-714.

Après avoir rappelé les principales caractéristiques des villages négro-africains, M. Monteil décrit brièvement les quatre types d'habitats rencontrés en Afrique de l'Ouest,puis indique quelles en sont les variétés les plus importantes. L'auteur étudie ainsi l'habitat agni de Haute Côte-d'Ivoire (construction et matériaux utilisés) dont il brosse un tableau rapide.

(article posthume).

110. CLIGNET (R.).
Première esquisse d'une psychologie de la femme en Côte-d'Ivoire.
Bulletin. Inter African Labour Institute, 1961, 8, pp. 64-91.

Les méthodes de formation et de sélection de la main-d'oeuvre conçues par et pour des Européens n'ont pendant longtemps été appliquées qu'à des hommes et dans des secteurs économiques limités. La réussite des tests par les Africains, et par les femmes en particulier, dépend étroitement de l'intensité de leurs contacts avec la culture européenne; elle varie donc avec la situation socio-économique et le groupe ethnique de l'individu.

Or la femme est longtemps restée étrangère à la culture européenne, et est encore trop souvent considérée comme un "instrument de production" aussi bien agricole qu'humain. De plus, son acculturation a pour effet indirect de diminuer la cohésion du groupe dans lequel elle s'insère, en l'excluant de certains rites traditionnels du groupe.

Il faut noter dans ce sens le rôle prépondérant des employeurs européens limitant souvent l'embauche au personnel masculin comme étant le plus acculturé. Seul, le prix de revient avantageux de la main-d'oeuvre africaine féminine a ouvert aux femmes l'accès à certains postes demandant peu de spécialisation. L'indépendance récente des nations africaines et le phénomène d'urbanisation tendent à accélérer la promotion de la femme. Ainsi furent créés des centres de formation de spécialités sociales ou d'activités domestiques.

Il ressort des tests effectués sur des filles et des garçons de 14 à 17 ans que, alors que les résultats obtenus en français et en calcul par les éléments masculins sont en relation directe avec l'âge et le milieu géographique (urbanisation), le caractère erratique des résultats obtenus par les éléments féminins reflète le caractère précaire de leurs connaissances de base. Au contraire, en ce qui concerne les épreuves psychotechniques, l'âge semble avoir pour effet de combler les différences psychométriques entre les sexes. Enfin, une dernière enquête montre que, dans certains groupes ivoiriens, l'éducation des enfants est spécialisée par

le sexe, le père apportant davantage au fils une acculturation occidentalisée.

Ces divers résultats permettent de conclure que le groupe ethnique et le cadre géographique influent directement sur la durée, l'intensité et la nature des contacts de la population féminine avec la culture occidentale, donc sur sur son degré d'acculturation, et justifient conséquemment ses taux médiocres de réussite aux tests.

111. SIROTO (L.).

A note on Guro statues.

Man, 1953, LIII, pp. 17-18, 1 pl.

Considérant les difficultés qu'il y a à établir avec certitude l'origine des objets gouro, M. Siroto examine dans cet article le cas de deux masques et d'une statuette dont il présente les photographies sur une planche à part.

Ainsi, c'est en comparant la statuette (appelée "statue de Tannahill" du nom de son possesseur actuel) d'une part avec les statues baoulé, et d'autre part avec un masque gouro appartenant à l'Université de Pennsylvanie, que l'auteur parvient à déterminer l'origine gouro de cette statue.

Par ailleurs, il analyse un autre aspect de l'art gouro, à travers un masque très particulier surmonté par deux sculptures en pied, qu'il compare à la précédente statue.

Cet article semble intéressant surtout dans la mesure où l'auteur fait correspondre étroitement ses descriptions aux photographies.

112. LEHMMAN (J.P.). et MEMEL-FOTE (H.).
Le cercle du prophète et du sorcier - Réflexions à propos d'une paralysie fonctionnelle hystérique chez un enfant de treize ans.
Psychopathologie africaine, 1967, III, n° 1, pp. 81-121.

Dans un village de la Basse Côte-d'Ivoire, depuis deux ans, "Josué-Médiateur" exerce une activité charismatique de guérisseur. Une communauté d'aides-soignants et de malades s'est formée autour du prophète, et sa renommée s'étend au loin.

Parmi les malades, un enfant de treize ans, originaire du village du prophète, présentait une paralysie fonctionnelle hystérique. L'histoire de sa maladie, de ses confessions, et de l'ensemble du processus thérapeutique est analysée dans cet essai de recherche psycho-culturelle.

L'enfant se reconnaît sorcier. Quelles sont les motivations qui sont à l'origine de cette identification au personnage maléfique ? Pourquoi rejette-t-il ensuite sa sorcellerie pour entrer dans la dépendance du prophète ?

Les auteurs suggèrent que, dans la tentative pour passer à l'individualisation, l'enfant n'a rencontré, comme modèle, que celui particulièrement prégnant du sorcier. Le sorcier est combattu victorieusement par le prophète qui sécurise ainsi les villageois, mais il semble qu'en même temps le prophète ne peut se passer de l'existence des sorciers et de la lutte qu'ils mènent contre lui.

(Analyse réalisée par les auteurs, pour la revue "Psycho-pathologie africaine").

113. LAMOUR (Ph.).
Rapport au gouvernement de la Côte-d'Ivoire sur l'aménagement de la région du Centre en conséquence de la création de la retenue de Kossou.
Abidjan, Bureau National d'Etudes Techniques de Développement, 1969, 36 p., multigr.

A l'occasion de la construction du barrage de Kossou, deux problèmes sont envisagés : le déplacement de la population occupant le territoire destiné à être immergé et les conséquences économiques qu'entraînera la construction du barrage.

Des structures d'accueil seront prévues dans le Sud-Ouest, dans les centres urbains pour les jeunes, et sur des plantations pour les groupes familiaux. Ces derniers devront pouvoir trouver autour de leurs plantations des équipements de viabilité et des services publics aménagés de façon rationnelle. Mais la plus grande partie de la population s'installera à la périphérie de la retenue. La densification de la population dans cette région entraînera une modernisation des techniques agricoles et un usage plus intensif des superficies.

En ce qui concerne le barrage, la production d'énergie demeure essentielle, mais sa construction entraînera un développement des activités économiques. En agriculture, les sols seront irrigués et leur vocation étudiée, une partie de la production sera commercialisée et le travail sera mécanisé. Le développement de l'élevage et de la pêche permettra de créér un certain nombre d'emplois. En conséquence, il faudra organiser un service de formation professionnelle assez dense et des centres d'alphabétisation pour la population. Sur le plan de l'urbanisme, on aménagera de grands centres et des ensembles ruraux.

114. COTE-D'IVOIRE. Jeunesse, éducation populaire et sports (Ministère).
Promotion sociale en milieu rural au niveau du premier degré et débouchés de cette promotion.
Abidjan, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports, 1968, 12 p. multigr.

Dans l'ensemble, les jeunes aspirent à une certaine autonomie. Reçus au CEPE ou analphabètes, ils émigrent vers la ville où ils pensent trouver du travail ou des écoles pour les accueillir, ce phénomène étant surtout manifeste chez les filles. Deux problèmes majeurs se posent alors : le nombre réduit de débouchés dans les villes et la pénurie de main-d'oeuvre dans l'agriculture, qui ne favorise guère l'adaptation aux structures modernes. Il faut donc alphabétiser, démystifier le CEPE et multiplier les Centres de Formation Professionnelle.

Diverses actions ont été entreprises dans ce sens, mais elles demanderaient à être coordonnées par une commission permanente de la promotion sociale. Il faut toutefois noter que certains secteurs requièrent une priorité d'action, et en particulier la formation des populations rurales, l'extension des services sociaux aux zones rurales, la construction de logements, la multiplication des Maisons de Jeunes; enfin, il faut tenter de développer des métropoles régionales et des centres secondaires, en vue de maintenir les populations rurales dans leurs régions.

115. ETIENNE (P.).
Essai de représentation graphique des rapports entre partenaires de l'alliance matrimoniale.
Abidjan, ORSTOM, s.d., 18 pl. multigr.

L'auteur donne une représentation graphique des rapports existants entre les partenaires dans le mariage : ces rapports sont fonction des qualités de soeur, d'épouse et de mère de la femme, et de sa force de travail.

Chez les Baoulé, la femme dispose de ses enfants, mais sur le plan sexuel c'est elle qui est l'obligée de son époux, ce dernier en étant ensuite redevable au frère de sa femme. Dans cette même ethnie, il existe également le mariage incestueux et le mariage avec une captive, qui paraissent stables.

Chez les Dida et les Guéré, tous d'origine krou, les enfants sont acquis au mari, mais le service sexuel est rendu au profit de la femme et les services domestiques et économiques sont partagés entre les deux époux.

Chez les Nafara, ethnie sénoufo, la femme ne quitte jamais le domicile de son frère, et celui-ci a un droit sur la descendance de sa soeur. La femme doit les services domestiques à son frère et le service sexuel à son mari. Dans un contexte d'isogamie, il existe des rapports d'égalité entre les beaux-frères.

116. CLIGNET (R.).

Ethnicity, social differenciation, and Secondary Schools in West Africa.

Cahiers d'études africaines, 1967, VII, n° 26, pp. 360-378.

Le problème que pose l'auteur dans cet article est de savoir si une augmentation du taux de scolarisation secondaire accroît ou diminue les inégalités sociales et ethniques dans l'enseignement. Il s'appuie sur l'étude de deux ethnies en Côte-d'Ivoire et au Ghana : les Agni et les Bété, les Ashanti et les Ewe. Il étudie leur taux de scolarisation et isole pour chaque ethnie certaines variables : ancienneté de la colonisation, taux d'urbanisation, importance des plantations...

Il apparaît que les modèles de sélection sociale au niveau de la nation et au niveau de l'ethnie sont rigoureusement opposés : quand la sélection ethnique totale diminue, la différenciation sociale dans l'ethnie s'accroît. A long terme la différenciation socio-économique se substitue à la différenciation ethnique, mais à court terme cette différenciation opère à la fois dans le groupe et entre les groupes ethniques.

Cependant le système scolaire a peu d'effet sur les différences ethniques dans la mesure où son action n'est pas reprise par d'autres instances (familiale, mass - media...).

117. NIANGORAN-BOUAH (G.).
La division du temps et le calendrier rituel des peuples lagunaires de Côte-d'Ivoire.
Paris, Institut d'ethnologie - Musée de l'homme, 1964, 171 p.
(Université de Paris. Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie. 68.).

Cette étude du temps chez les peuples lagunaires montre l'existence de divisions en jours, séquences de jour et heures (d'inspiration certainement européenne) en semaines de six jours, et en mois dont la conception varie suivant qu'il s'agit d'une lunaison ou d'un mois rituel. L'année est déterminée de trois manières différentes : par lunaisons, par saisons et d'après la position de certains astres; elle comporte quatre saisons, deux saisons sèches, deux saisons des pluies.

Les érudits et les prêtres ont une connaissance approfondie des astres; à chaque point cardinal correspond un symbole et les croyances qui lui sont liées restent vivaces.

La périodicité des cérémonies rituelles peut varier d'une semaine à plusieurs dizaines d'années. Les cérémonies peuvent avoir des objets très divers comme les récoltes (igname), la pêche, la consécration des classes d'âge, de la richesse, ou la purification et la consécration d'un village. L'importance du marigot, du kaolin et de la forêt sacrée est attestée à travers tous ces rites. Les interdits rituels peuvent être d'ordre économique, social ou religieux et couvrent souvent toute une semaine.

Il apparaît à travers cette étude que le concept du temps - calendrier (rituel) est plus important que celui de temps-année d'âge, marque la vie du groupe et sert de point de référence dans le passé.

118. HOLAS (B.).

L'évolution du schéma initiatique chez les femmes oubi. (Région de Taï, Côte-d'Ivoire).

Africa, 1957, XXVII, n° 3, pp. 241-250.

Dans les forêts du Sud-Ouest ivoirien, les cérémonies destinées au perfectionnement social de la femme dominent tous les rituels locaux et gardent une importance certaine malgré les brusques transformations des assises économiques de la société traditionnelle, bouleversée notamment par l'introduction des cultures caféières à l'échelle industrielle.

En général, la période d'initiation commence par l'excision, celle-ci étant suivie d'une réclusion dans l'enclos sacré.

L'accomplissement des rites prescrits prête à la jeune femme un statut nouveau, celui de membre de plein droit de la société féminine villageoise.

Le texte souligne, en passant en revue tous les détails organiques du système initiatique oubi, la nature et l'importance des transformations intervenues depuis quelque temps dans sa structure.

(Analyse extraite de la bibliographie de M. Holas : "Ouvrages et articles 1944-1962" publiée par la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1962).

119. JEUNESSE AGRICOLE CHRETIENNE.

Situation des jeunes ruraux en pays baoulé. Rapport JAC-JACF, 1966-1967.

Abidjan, JAC-JACF, 1967, 25 p., multigr.

Dans les villages la richesse appartient aux aînés, et le travail que les jeunes font pour leur famille ne leur est pas rémunéré. Ils manquent de confort, de liberté; lorsqu'il sont scolarisés, ils refusent le travail manuel et ne peuvent se réadapter

à leur milieu d'origine. Ceux qui partent pour la ville cherchent souvent un emploi de fonctionnaire, mais parmi eux il y a une forte proportion de chômeurs. En ce qui concerne les jeunes adultes, il n'y a aucune recherche d'épargne. Les jeunes gens épargnent davantage, et les jeunes filles en particulier dépensent très peu. Cette épargne est destinée à faire face aux évènements imprévisibles,mais ne fait pour ainsi dire jamais l'objet d'investissement dans les exploitations.

En fait, les jeunes souhaitent une amélioration du système d'exploitation : répartition des terres, rémunération, commercialisation des produits, modernisation des exploitations, système d'épargne mieux adapté.

Cet exposé est suivi de l'étude de quatre villages particuliers, deux étant situés en savane et les deux autres en forêt.

120. CLIGNET (R.).
Les attitudes de la société à l'égard des femmes en Côte-d'Ivoire.
in : CHOMBART de LAUWE (Paul-Henry). Dir. Images de la femme dans la société.
Paris, Ed. ouvrières, 1965, pp. 204-221.
(Coll. "Recherche internationale").

Les principes de division du travail, la fertilité, les règles du mariage, de résidence et d'héritage, constituent les principales variables de la société traditionnelle ivoirienne et sont significatives de l'infériorité du statut accordé à la femme.

La première conséquence de l'acculturation est de modifier un grand nombre de ces variables.

L'attitude adoptée par la société ivoirienne à l'égard des femmes est analysée à travers trois dimensions principales : l'âge du mariage, la promotion sociale et l'éducation de la femme, et enfin la distribution du pouvoir dans la famille.

Les résultats de cette étude montrent que la modification de ces variables est souvent source de tensions et de conflits.

Dans l'ensemble, le mari reste encore la figure d'autorité dominante.

121. PAULME (D.).

Le guerrier : sa place dans une pensée africaine, hier et aujourd'hui.

Journal de psychologie normale et pathologie, 1960, n° 3, pp. 275-289.

Les principales activités des Bété étaient, jusqu'à l'arrivée des Européens, la chasse et la guerre. Entraînés dès leur plus jeune âge à la lutte, ce n'est que vers 30 ans, une fois mariés, que les hommes participaient aux expéditions guerrières, armés de fusils à pierre, de lances ou de couteaux.

Lorsque les villages se livraient bataille, l'expédition offensive exigeait un protocole précis : consultation du devin, construction d'une habitation interdite aux femmes, où vivaient les guerriers pendant les sept jours qui précédaient l'opération, déclaration de leur intention à l'adversaire, par l'intermédiaire d'un de ses neveux utérins.

Il suffisait pour assurer la victoire d'une embuscade, de quelques prisonniers ou de deux ou trois tués. Le camp vaincu déléguait un neveu utérin comme messager de paix et la date de la fête de réconciliation était alors fixée. Elle se déroulait chez les vaincus. Le rétablissement de la paix était marqué par le sacrifice d'un animal dans le sang duquel les vaincus trempaient leurs lances.

Certains guerriers jouissaient de pouvoirs surnaturels et leur renommée était considérable : leurs exploits donnaient lieu à maints récits. Si aujourd'hui ces héros n'existent plus, le prestige du magicien a cependant survécu; mais son activité n'est plus aujourd'hui que considérée avec crainte ou suspicion dans la mesure où elle ne s'exerce que sur le cadre restreint de sa famille.

122. KANGHA (M.A.).

Nouveau-Kumassi. Immigration et intégration au milieu urbain.

s.l., Centre d'Etudes et de Publications Economiques et Sociales de Côte-d'Ivoire, (c. 1970), 192 p., 29 pl., 10 photos, bibliogr.

(Thèse de doctorat de 3ème cycle. Lettres. Paris, 1969).

Dans le cadre du développement urbain de la Côte-d'Ivoire et de l'essor d'Abidjan qui en 1980 comptera un million d'habitants, l'auteur étudie le processus d'intégration des migrants de Nouveau-Koumassi (26.000 habitants, 50% d'origine ivoirienne, 50% d'étrangers), banlieue de la capitale.

Une première partie est consacrée à une présentation générale de la municipalité, équipements collectifs scolaires et sanitaires, et à la description de ses caractéristiques démo-sociologiques. La population est composée de dix grands groupes ethniques, six autochtones où les Abron sont en majorité, quatre étrangers où prédominent les Voltaïques. Il s'agit d'une population jeune (98% de moins de 50 ans), peu qualifiée et cherchant moins une reconversion professionnelle qu'une capitalisation rapide. Les célibataires y sont plus nombreux qu'en milieu rural, de même que les analphabètes du fait de la présence de travailleurs venant d'autres secteurs d'habitation d'Abidjan.

Dans une seconde partie, l'auteur étudie l'habitat et la famille.

Les habitants actuels de Koumassi se sont établis pour trois sortes de raisons : soit parce qu'anciennement logés à l'emplacement du nouveau port de pêche, ils ont été obligés de quitter les lieux, soit en raison de conditions de logements intéressantes qui étaient faites, soit parce qu'ils avaient des relations de parenté ou de camaraderie sur les lieux.

L'unité résidentielle de base est la concession. On distingue à Koumassi trois catégories de concessions : les villas qui représentent le type de l'habitation moderne, construites en "dur" et possédant les installations d'hygiène sont occupées par des intellectuels ou par des immigrants ayant réussi; on en compte une cinquantaine.

Les concessions saturées, ne laissant plus d'espace pour une cour intérieure, ne possèdent ni installations sanitaires ni cuisine individuelle.

Les attitudes face au confort sont dichotomisées entre ceux autorisés et obligés à introduire le confort sous leur toit (les lettrés principalement pour des raisons de prestige) et ceux à qui le confort est interdit.

Les Ivoiriens vivent en majorité en groupe lignager, c'est-à-dire quand l'ancêtre commun des membres du groupe domestique se situe à une (ou deux) générations au moins au-dessus de celle du chef de groupe.

Chez les étrangers on trouve de nombreux groupes célibataires d'amis qui vivent ensemble.

La troisième partie porte sur la vie commerciale et sociale de la municipalité. On trouve sur place les articles de premières nécessité.

Les commerçants de nationalité ivoirienne ne représentent que 32,4% de l'ensemble, les autres commerçants étant voltaïques, nigériens et maliens.

Les établissements commerciaux sont gérés par les propriétaires, qui offrent peu d'emploi; les rapports entre patrons et salariés donnant lieu à de fréquents palabres.

Les relations entre les différents groupements domestiques vivant sur une même concession, varient en fonction de trois variables : l'homogénéité ethnique, la prédominance d'un groupe ethnique, l'équilibre entre les différents groupes ethniques.

Dans le premier cas, les liens sont très forts, une parenté fictive se substituant à la parenté réelle. Dans le second cas, les locataires de l'ethnie minoritaire ont un sentiment de frustration du fait de leur exclusion de la communauté de l'ethnie majoritaire, qu'ils utilisent pour leurs contacts avec le propriétaire.

Les rapports entre propriétaires et locataires sont l'objet d'un contrôle social très fort.

Les relations avec l'extérieur passent par l'appartenance ethnique. Les rares relations inter-ethniques reposent sur des agents intermédiaires, les liens avec la famille demeurés au village restent étroits.

Le centre social contribue à la protection maternelle et infantile. Son fonctionnement est confronté à des obstacles socio-culturels (conception de la place et du rôle de la femme, analphabétisme) et économiques (modicité des ressources du foyer qui ne permet aucune dépense non immédiatement rentable).

Enfin dans une dernière partie, l'auteur aborde les problèmes posés par l'encadrement et l'animation au service d'une stratégie participationniste d'intégration socio-culturelle à Nouveau Koumassi (association PDCI).

123. AMOS DJORO (E.).

Les Eglises Harristes et le nationalisme ivoirien.

Le Mois en Afrique, Revue française d'études politiques africaines, 1966, n° 5, pp. 26-47.

Les Harristes sont les adeptes ivoiriens des mouvements marginaux du protestantisme africain. Leur existence remonte au début de l'évangélisation de la Côte-d'Ivoire par la mission wesleyenne de Londres.

Après avoir indiqué brièvement l'historique du mouvement, M. Amos Djoro en présente l'évolution à travers trois périodes particulièrement marquantes de l'histoire : la période coloniale, l'avènement du Rassemblement Démocratique Africain et l'Indépendance de la Côte-d'Ivoire.

L'intérêt de cette étude réside en ce que l'auteur analyse ce phénomène idéologique comme une manifestation du nationalisme ivoirien. En effet, son action, essentiellement religieuse en apparence, est dirigée contre le christianisme en général et correspond à l'opinion d'une certaine Afrique qui voit dans la religion chrétienne la religion du Blanc, l'apport de la colonisation ou le support du colonialisme. Elle incarne ainsi une forme de résistance à la domination coloniale en essayant de canaliser les puissances de libération sociale et politique, par la religion. La plupart des Africains qui y adhèrent le font autant par sentiment racial que religieux.

Par ailleurs, l'auteur souligne la valeur d'exemple que joua le harrisme dans l'africanisation des messe et culte.

124. LAFARGUE (F.).
Notes concernant la religion traditionnelle des Agnis Diabrés, sous-groupe d'origine ashanti, établi dans la région d'Agnibilékrou (Côte-d'Ivoire).
in : CONGRES INTERNATIONAL DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES ET ETHNOLOGIQUES, 6. 1960, Paris.
Paris, Musée de l'Homme, 1964, t. 2., : Ethnologie, vol. 2, pp. 413-418.

Ces notes ne constituent qu'un aperçu rapide de la question. Il s'agit d'une étape d'une recherche.

L'esprit "Appolola" a créé l'univers et Dieu lui-même ("Nyamien"). Après la mort, l'homme bon va vers Dieu, tandis que le mauvais se réincarne dans un nouveau-né; les fétiches sont de bons esprits permettant aux hommes de tuer les êtres nuisibles : ils s'incarnent dans des éléments de la nature ou dans des potions préparées par le féticheur.

Un culte est rendu à "Nyamien" deux ou trois fois par an : les hommes lui offrent des animaux qui sont ensuite bouillis et consommés par le village. Il y a également un culte rendu au jour et à la nuit. Un dernier culte contre les êtres nuisibles est rendu au moyen d'une statue de femme.

125. SIGEL (E.).
Ivory Coast education : brake or spur ?
Africa Report, 1967, XII, n° 1, pp. 48-51.

Dans un pays en pleine extension comme l'est la Côte-d'Ivoire, l'éducation scolaire pose de graves problèmes : les écoles sont trop peu nombreuses, les programmes mal adaptés et l'enseignement reste encore beaucoup trop entre les mains des Européens. Il faudrait se tourner vers un enseignement plus technique et plus pratique qui permette aux jeunes de trouver un emploi dès leur sortie de l'école.

L'article donne beaucoup de chiffres sur le sujet.

126. KOBBEN (A.J.F.).

Social change and political structure. A comparative study of two West African societies.

in : Afrika im Wandel seiner Gesellschaftsformen..., Leiden, E.J. Brill, 1964, pp. 71-83.

L'acculturation en Afrique est différente selon les sociétés qui la reçoivent. Chaque société ne reçoit que des parcelles de la civilisation occidentale, parcelles reçues différemment selon les circonstances dans lesquelles l'apport a été fait. La population est généralement favorable au phénomène d'acculturation si des débouchés s'offrent à elle.

Si l'on étudie les deux sociétés agni et bété, on constate que les Agni sont plus conservateurs en ce qui concerne la structure sociale. Ils ont quatre niveaux hiérarchiques, du Roi à l'esclave; leur système d'héritage est matrilinéaire et adelphique, et l'on peut noter un désir de modernisation dans un cadre qui resterait traditionnel. Au contraire, chez les Bété patrilinéaires, adelphiques, les progressistes semblent l'emporter : un code coutumier encore discuté a été établi, qui change le système d'héritage traditionnel en l'occidentalisant.

127. PAULME (D.).

Sur un objet magique de Côte-d'Ivoire.

Objets et Mondes, 1961, I, fasc. 1, pp. 33-40.

Similitude d'objets magiques destinés à se prémunir contre les sorciers : "gle" du cercle de Man et du cercle de Daloa en Côte-d'Ivoire, "tumbye" du pays Kissi, "ge" ou "gye" des Kra du Libéria.

Ces objets sont constitués d'un bloc de terre ou de pierre, à figure humaine, surmonté d'une touffe de plumes. Ils jouent un rôle de protection contre les sorciers et servent pour la divination.

128. BOCHET (G.).

Le "poro" des Diéli.

Bulletin de l'I.F.A.N., 1959, Série B, XXI, n° 1-2, pp. 61-101.

Les Diéli sont assez nombreux dans la région de Korhogo,où ils ont cependant cessé de constituer des villages autonomes. Ils constituent un groupe archaïque sénoufo que son activité artisanale (cuir) et que l'adoption de l'Islam a rapproché des Dioula.

L'étude de leur thème initiatique confirme cette appartenance.

L'auteur analyse le déroulement de l'initiation et le mâtériel servant aux épreuves et aux révélations. Le matériel servant aux épreuves, très proche de celui des Sénoufo, est très simple; celui servant aux initiations est extrêmement élaboré : il comprend 58 figures modelées par des hommes (alors que chez les Sénoufo ce sont les femmes qui font la poterie) et détruites après le "poro". Par ailleurs ces représentations d'animaux sont beaucoup plus variées et réalistes que chez les Sénoufo. Ils font intervenir des animaux sauvages.

L'auteur tire de ces observations l'hypothèse que les Diéli constituent un groupe composé à l'origine de chasseurs transformés en agriculteurs, artisans puis commerçants.

129. KOKORA (P.).

Koyiri ou Fresco.

Bulletin d'information et de liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale.

Université d'Abidjan, 1968, n° 1, pp. 16-19.

Cet article constitue une réponse à celui de M. Kouassi Lowa sur "l'origine des Godié du Tigrou", et donne une autre version des origines des Kognoa ou habitants de Fresco.

L'histoire de ce peuple est une longue série d'exodes que rapporte l'auteur, lui-même originaire de Fresco.

L'exode débuta à la suite d'une guerre violente qui opposa le roi Tana et sa soeur Adjo. Les hommes essaimèrent aux quatre coins du monde. Une intervention divine voulut qu'ils perdent la langue mère, le "latté", pour plusieurs idiomes. Ceux dont les idiomes présentaient quelques affinités entre eux se groupaient en tribus et s'opposaient à celles qu'ils ne comprenaient pas.

Cet exode conduit les Kognoa successivement vers Abiribi, Gnabizaria, l'île "Lekpeu".

Les Drognies sont aujourd'hui "accrochés" aux falaises de la côte rocheuse qui va du terminus de Fresco à Sassandra; les Kognoa restés dans l'île sont organisés en quartiers dont les appellations demeurent.

Une vie sociale s'est constituée à cet emplacement qui reçut au 15ème siècle le nom de "Fresco" (pays frais).

130. EKANZA (S.P.).

Origines et exode des Agni.

Bulletin d'information et de liaison des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale.

Université d'Abidjan, 1968, n° 1, pp. 20-27.

Cet article, retraçant l'exode des Agni et leur implantation dans l'est de la Côte-d'Ivoire est la traduction littérale d'un récit conté par un "ancien", notable du village de Kangadi.

Le récit relate deux faits distincts. Le premier se situe au début du 18ème siècle. Il s'agit de la guerre ashanti et denkyra sur le territoire qui devait prendre peu après le nom de Gold Coast puis de Ghana. Les Agni dont il est question tout au long du récit appartenaient alors au groupe denkyra et se battaient contre l'ennemi ashanti.

Après bien des péripéties, le camp denkyra fut vaincu et une partie des troupes,pourchassée, prend la fuite en direction de la Côte-d'Ivoire actuelle.

La seconde partie du récit retrace l'installation de ce groupe denkyra qui essaime dans toute cette partie du territoire ivoirien s'étendant depuis la région du Sanwi jusqu'au Moronou, en passant par l'Indénié.

Ce récit ne représente qu'une des multiples versions qui circulent aujourd'hui en pays agni.

131. PAULME (D.).

Filiation et classes d'âge dans le sud de la Côte-d'Ivoire.

in : Echanges et Communications, Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss...

Paris, Mouton, 1971, pp. 347-369.

Les rives des lagunes qui s'étendent dans le sud-est de la Côte-d'Ivoire jusqu'à Grand-Lahou, sont occupées par de multiples petites sociétés généralement regroupées sous le terme de "sociétés lagunaires".

Cette analyse, portant sur le principe de filiation et de classe d'âge de ces sociétés, montre d'une part quels en sont les traits communs et d'autre part ce qui fait leur originalité propre.

Comme dans presque toutes les populations du rameau akan, la filiation est matrilinéaire : les enfants appartiennent au groupe de leur mère, les fils cultivent les terres qui leur ont été attribuées par un oncle maternel, les filles sont mariées à l'extérieur de ce cercle étroit.

A ce principe de filiation matrilinéaire, s'ajoute celui d'une résidence virilocale : la femme vient demeurer chez son mari sitôt le mariage célébré.

A l'intérieur du village un homme se définit par sa classe d'âge, dont le recrutement s'effectue selon le principe suivant : la classe du fils est toujours fixée d'après la classe du père; quelque soit l'écart d'années entre les deux hommes, une classe intermédiaire les sépare.

Un homme appartient toute sa vie à la même classe ou "promotion", mais au cours des ans la promotion entière change de rôle. Ainsi les membres d'une promotion quelconque connaissent-ils successivement le statut d'"enfants", celui de "guerriers", puis d'"hommes mûrs" et enfin de "vieillards".

Le principe d'alternance dans le recrutement fait que les deux fractions rivales et complémentaires sont toujours décalées d'un échelon : les "hommes mûrs" qui détiennent le pouvoir, l'exercent sous la surveillance de la moitié opposée réunissant "vieillards" et "guerriers". A l'intérieur d'une classe existent quatre ou cinq sous-classes environ. Chaque société apporte naturellement des variations à ce thème général, ce qui lui permet de se distinguer de ses voisines. La seconde partie de l'étude porte sur l'analyse de ces variations. Sont ainsi considérées successivement les trois principales sociétés lagunaires : Ebrié (y compris Abouré et Mbato) Atié et Adjoukrou.

Le texte est accompagné de schémas.

132. MARTIN (M.).

Enquête de satisfaction dans deux groupes d'immeubles SICOGI : les Manguiers et les Agaves.

Abidjan, Bureau National d'Etudes Techniques de Développement, 1968, III, 47 p., multigr., 7 pl.

Cette enquête porte sur 110 appartements, dans deux immeubles construits en 1967 à Adjamé.

L'auteur situe sociologiquement les familles (par l'âge des chefs de famille, leur profession, leur salaire et le revenu par logement).

Il apparaît que les locataires de ces immeubles disposent d'un revenu relativement élevé (2/3 de fonctionnaires) dont le loyer représente environ 25%. La densité d'habitants est faible : 1 ou 2 personnes par pièce habitable (ménages jeunes).

Puis il se livre à une enquête de satisfaction : appréciation de l'appartenance (pièces et éléments de confort) et de l'équipement extérieur, comparaison avec le logement antérieur.

133. MANCERON (Ph.).
Village pilote de Mona, bilan et conclusion.
Abidjan, Société d'Equipement de la Côte-d'Ivoire, 1960, 38 p., multigr.

Le village pilote de Mona fut créé en vue d'améliorer les conditions de vie des villages. La Société d'Equipement de Côte-d'Ivoire a, dans ce but, créé un cadre urbanisé avec une infrastructure technique et des équipements sociaux. Ainsi, deux villages de la sous-préfecture de Guiglo ont été regroupés et des logements modernes ont été construits par une coopérative formée par les villageois et quelques techniciens de la SECI. Mais des difficultés sont nées de la mentalité conservatrice des villageois.

Le but de cette opération était de parer au déséquilibre croissant existant entre les villes et les campagnes, provoqué par l'exode rural. Il fallait créer de meilleures conditions de production agricole, d'habitat, d'hygiène et de vie sociale (loisirs, sports), afin que le paysan trouve dans son village les même satisfactions que celles offertes par la ville, et il fallait que cette action soit visible.

Le type de logement construit à Mona a été intermédiaire entre le logement du paysan ordinaire et celui des notabilités. La SECI a dû faire face à des problèmes de matériaux, les matériaux les meilleurs et les moins chers n'étant pas habituellement utilisés en Côte-d'Ivoire. De plus, le problème de l'eau n'a pas encore trouvé de solution, et il faudra également construire les prolongements sociaux de l'habitat (centre médical, école,...). Le moyen de financement idéal serait de combiner à la fois subventions du gouvernement, prêts aux paysans et contributions directes des paysans.

L'opération de Mona a eu des aspects négatifs dus au lancement trop précoce de l'opération, les conditions psychologiques nécessaires n'ayant pas été créées auparavant.

134. FIELD (E.).
Etude sur la recherche du niveau de la langue "comprise" au stade de la post-alphabétisation des adultes. Contribution à l'établissement par des moyens statistiques modernes d'un vocabulaire de base servant à une alphabétisation fonctionnelle.
Paris, IDET-CEGOS, 1966, 8-10 p. .

Cette étude porte sur un centre de production et de perfectionnement à Odienné; ce centre affecte les bénéfices de son exploitation à l'alphabétisation et au perfectionnement de son personnel pendant les heures de travail.

Un vocabulaire politico-économique spécial, le mieux adapté à la compréhension des instructions techniques, a été déterminé. Pour traduire un article de journal en langue populaire, on vulgarise certains mots tout en conservant la syntaxe; les deux versions de l'article (originale et traduite) sont imprimées dans le même journal. Le dictionnaire utilisé est sans cesse actualisé et enrichi; les opérations de traduction sont faites par ordinateur.

135. COMARMOND (P. de).
Inventaire des agents culturels en milieu rural.
Abidjan, Ministère du Plan, (c. 1967), 52 p., photocopiées)

Après avoir rappelé les principales caractéristiques du milieu rural ivoirien, l'auteur fait un inventaire des diverses structures d'intervention existantes : d'une part le secteur public qui vise à une formation technique et à une transformation globale de la mentalité paysanne, d'autre part des associations privées dont la plus importante est le SNEPCI (syndicat des enseignants). De nombreux mouvements de jeunesse, ont une action formatrice, dans l'ensemble négligeable.

136. ZEMP (H.).
Musiciens autochtones et griots malinké chez les Dan de Côte-d'Ivoire.
Cahiers d'étude africaines, 1964, IV, n° 15, pp. 370-382, 2 pl.

Chants et musique jouent un rôle considérable dans la société dan. Rythme et sons donnent du courage, de la vitalité à chacun. Les musiciens accompagnent les hommes aux champs, les femmes chantent en travaillant. Les joueurs de trompe sont les musiciens des chefs de guerre et des chasseurs. Ces chanteurs autochtones n'appartiennent à aucune caste.

A côté de ces musiciens et chanteurs dan existent les griots malinké ou "yeli". Au contraire des Dan, ils forment une caste endogame. L'origine des griots est très controversée : ils se disent envoyés par Dieu, ou bien issus d'un ancêtre commun, Sourakata, griot de Mahomet. Ce sont des musiciens semi-professionnels; ils sont souvent cordonniers : ils font des coiffures de danse et des étuis à amulettes. Ils chantent en langue malinké et s'accompagnent du tambour d'aisselle en l'honneur des chefs ou des jeunes filles excisées. Cependant, on peut rencontrer à l'heure actuelle des musiciens dan jouant du tambour d'aisselle.

137. YENOU (A.D.).
Inscriptions et dessins sur les pirogues des pêcheurs anglon de Port-Bouët.
Notes africaines, 1952, n° 55, pp. 84-85.

Les Anglon, pêcheurs togolais, viennent pêcher le long des rives ivoiriennes et ornent leurs pirogues de maximes ("Patience", "Jéhovah, sois mon guide", "Dieu, donne-moi des biens") et de dessins représentant le plus souvent des bêtes de proie (python attaquant un coq) ou des engins de pêche, ainsi que des motifs décoratifs de pure fantaisie (étoiles, coeur, etc...).

138. FERRARI (A.).
La mutation scolaire et le développement de l'enseignement à Lakota. Résultats d'enquêtes. Abidjan, Université d'Abidjan, Institut d'Ethno-Sociologie, 1969, 226 p., multigr.

Résultats d'enquêtes sur le phénomène de la scolarisation et les mutations sociales qu'elle entraîne à Lakota, petit centre urbain en pays dida ainsi que dans les villages avoisinants, pourvoyeurs d'élèves vivant chez un tuteur à Lakota.

Pour la société dida en 1968, l'école est facteur de rupture de l'équilibre qui assure le bon fonctionnement des institutions sociales; en introduisant une nouvelle échelle de valeurs permettant une intégration à la société dite "moderne" elle est contestation à tous les niveaux, de l'individu, de la famille, de la société entière.

Après un historique de la scolarisation à Lakota où l'infrastructure scolaire est relativement importante (deux écoles primaires publiques, quatre privées, un cours complémentaire, un centre technique féminin d'enseignement ménager) l'auteur analyse en profondeur, sur un échantillon choisi parmi la strate des élèves les plus âgés (CC et CM2) à Lakota et dans les villages avoisinants; les structures de la population scolaire, et constate, entre autres, le fort pourcentage de scolarisés chez les Dida (avec naturellement un faible pourcentage de filles); l'âge plus précoce des villageois qui atteignent le C.E.P.E. par rapport aux scolaires de Lakota, mais aussi la présence à Lakota de nombreux villageois venus retenter leur chance en ville après plusieurs échecs au C.E.P.E. à l'école du village; 90% des élèves interrogés sont fils d'agriculteurs et nombre d'entre eux sont pensionnaires chez un tuteur où leur condition n'est pas enviable (soins du ménage ou des champs à assurer, nourriture comptée, manque de temps et d'espace pour travailler). La rentabilité scolaire semble faible, mais les ambitions sont grandes : les professions envisagées et préférées par les adolescents, garçons et filles, sont, par ordre de préférence, la médecine et les fonctions para-médicales (pour les filles), l'enseignement et l'administration. Peu de garçons envisagent d'être planteurs et peu de filles souhaitent embrasser la carrière de ménagères.

Le dévouement (au pays, aux parents, aux autres), l'argent, le prestige sont les motivations les plus courantes, et l'auteur constate un grand irréalisme (moindre chez les filles) dans l'estimation de la rémunération de la profession envisagée. Les débouchés pour les jeunes certifiés sont minces; si pour les filles, le mariage constitue la solution naturelle qui résout l'intégration à la société adulte, plus angoissante est la situation des garçons certifiés ou non, ne trouvant pas d'emploi dans le milieu semi-urbain où ils se trouvent; étant dans l'impossibilité de continuer leurs études au-delà du C.E.P.E., ils refusent le retour au village qui signifierait pour eux un retour à la terre, donc à une condition qu'ils récusaient en voulant s'engager dans la voie des études.

La vie des écoliers au village, si elles n'est pas exempte d'ennui ni de participation aux travaux des champs, contraste par sa régularité et sa sécurité avec celle des pensionnaires à Lakota qui unanimement se plaignent de leur condition chez leur tuteur. Pendant les vacances, les pensionnaires se retrouvent au village et créent des associations de vacances éphémères, mais qui, pour certaines, sont de véritables apprentissages de la vie adulte. Les loisirs (football, radio, cinéma pour les élèves fortunés de Lakota, journaux, livres) sont surtout loisirs de distraction; les mass-media à la disposition des élèves ne sont pas encore les véhicules d'un enrichissement intellectuel, cet enrichissement ne pouvant être encouragé par une culture "parallèle" donnée par le milieu familial : celui-ci est, de par les structures traditionnelles que rejettent les élèves, étranger à leur mode de pensée et de vie.

Le champ de la mobilité spatiale de l'élève est relativement restreint et ne dépasse pas les alentours de Lakota et des villages avoisinants. Le séjour à Abidjan est source de prestige mais, pour certains, le village est considéré pour le temps de leurs études comme une sorte de refuge. La ville ou la grande ville, c'est pour plus tard. Cependant tous sont concients de la mutation qu'ils vivent par la scolarisation et aspirent à des changements. Cette mutation est datée pour la plupart de l'Indépendance, qui correspond pour eux à un début de période de mieux-être, de prise en charge de leur liberté par les Ivoiriens. Valorisant le présent, les élèves rejettent en bloc les "passés" (colonisation, vie du père et de la mère...). Aspirant à la transformation matérielle de leur cadre de vie (modernisation au village), ils estiment que la scolarisation et l'instruction sont les facteurs principaux du progrès individuel et national. L'école, c'est aussi la bonne situation,

l'argent, donc l'évasion possible et la connaissance d'autres horizons. Le modèle le plus envié est le modèle de vie du fonctionnaire; aucun modèle ne provient du monde traditionnel, rejeté en bloc.

En conclusion, l'auteur insiste sur le caractère étranger (l'école "invention de Blancs", "enseignement de Blancs") et étrange (par la langue et l'absence de liens entre vie de l'école et vie à la maison) de l'école. L'enfant ne peut tirer véritablement profit d'un enseignement souvent inadapté, qui pour lui semble être la porte vers un avenir brillant. Angoisse et solitude sont le lot de l'élève en ville; solitude aussi de l'adolescent au village, en marge de société traditionnelle, admiré et aussi jalousé par elle qui est consciente des mutations dont l'élève est souvent le promoteur et le bénéficiaire. Une redéfinition des rapports entre parents et enfants est nécessaire, de même qu'entre homme et femme, comme l'analyse l'auteur en étudiant la situation nouvelle créée par la scolarisation de la femme.

En annexe, le récit de la découverte de la capitale par un villageois.

139. HOLAS (B.).

Inscriptions sur les véhicules automobiles à Abidjan.

Notes africaines, 1952, n° 54, pp. 46-47.

En République de Côte-d'Ivoire, comme ailleurs en Afrique subguinéenne, les véhicules - de transport en commun notamment - portent des inscriptions d'inspiration religieuse ou de nature profane, plus ou moins amusantes.

Ces écritaux, illustrant tous la pensée populaire, présentent de ce fait un grand intérêt pour la sociologie.

L'article contient, en les classant et les commentant, un certain nombre de documents de ce genre.

(Analyse extraite de la bibliographie de M. Holas : "Ouvrages et articles 1944-1962", publiée par la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1962).

140. CHEVASSU (J.).
Etude économique d'un centre semi-urbain : Béoumi.
ORSTOM. Sciences Humaines. Centre d'Adiopodoumé (Côte-d'Ivoire), 1968, I, n° 3, 123 p., multigr.

District administratif jusqu'en 1960, Béoumi, peuplé de Baoulé, est actuellement la troisième ville de la région. Le taux de croissance de la population y est assez faible. La construction du barrage de Kossou va complètement modifier les conditions économiques du développement de ce centre.

La croissance économique de Béoumi résulte de différents facteurs : l'accroissement des revenus de la zone rurale (grâce aux cultures industrielles d'exportation), des salaires et du personnel employé dans les services publics et para-publics, l'intensification du trafic routier dans la région, et la construction du barrage de Kossou.

Dans la zone rurale, la retenue du barrage va inonder la surface la plus riche en plantations caféières (3/4 de la production), la moitié des plantations de coton et des cultures vivrières; cependant, ces dernières pourront bénéficier de la présence de la retenue d'eau. De même, la culture du riz irrigué sera possible. Le personnel permanent de l'administration dont les salaires se sont améliorés, est en augmentation; le personnel sanitaire est encore en nombre trop restreint.

Dans la ville même de Béoumi, le commerce est dynamique et va profiter du développement d'usines de transformation des produits agricoles. En 1973, le transport devra faire face à un suréquipement dû à la réduction des superficies desservies (retenue du barrage). L'artisanat traditionnel diminue au profit de l'artisanat moderne (accès de la zone à des habitudes de consommation moderne), mais ce dernier nécessiterait des cours de formation professionnelle pour adultes. Béoumi, qui sera situé au bord du barrage, devrait développer une activité de pêche (domaine des Maliens) et une activité touristique (promenades sur le lac). Des demandes nouvelles vont apparaître dans la construction et la mécanique. L'évolution du commerce, du transport et de l'artisanat induit un accroissement démographique qui se traduit par l'augmentation des ethnies venues du Nord.

141. CHATEAU (J.).

Le petit commerce africain de type traditionnel à Abidjan.

Abidjan, Ministère du Plan., Direction des études de développement, 1968, 86 p., multigr.

Cette étude vise à obtenir une meilleure connaissance des structures commerciales et des différents types de circuits de distribution existant en Côte-d'Ivoire.

Après avoir présenté sa méthode de sondage (stratification en fonction de la nationalité, du quartier, de l'importance des activités et du nombre d'employés), l'auteur étudie dans une première partie les petits commerçants africains.

Abidjan compte 1658 petits "boutiquiers", des hommes jeunes, en majorité étrangers (surtout Nigériens, Voltaïques et Dahoméens), à 90%, établis depuis moins de cinq ans dans la plupart des cas.

L'auteur étudie ensuite leurs activités antérieures et leurs activités secondaires.

Les méthodes de vente sont exposées dans une seconde partie : type de construction, surface, agencement, matériel d'exploitation, marchandises offertes, stocks, crédits, main -d'oeuvre employée, horaires d'ouverture, prix. Les conclusions qui se dégagent de ce chapitre sont le manque de dynamisme et d'esprit d'entreprise, dû au manque de formation générale et professionnelle et à des difficultés permanentes de trésorerie.

Une troisième partie est consacrée à la gestion du commerce : détermination du volume du chiffre d'affaires, coût d'achat des marchandises, charges d'exploitation et marges nettes ou soldes d'exploitation. Le revenu moyen annuel laissé par une entreprise est d'environ 35.000 F CFA, lorsqu'elle est dirigée par un Ivoirien, 45.000 F CFA lorsqu'elle est dirigée par un non-Ivoirien (On observe cependant des écarts très importants dans les échantillons).

Il apparaît que le petit commerce africain traditionnel se caractérise par des moyens et méthodes de vente archaïques, des chiffres d'affaire très bas. Cette activité, peu rentable sur le plan économique, revêt cependant une grande importance sociale : assurer

un minimum de revenu à une population qui sans cela serait dépourvue, mettre toujours et partout à la portée des consommateurs un produit de consommation courante à des prix identiques à ceux du commerce moderne.

On assiste cependant à un changement des besoins du consommateur : besoin de présentation, de choix, qui avantage les entreprises modernes au détriment du petit commerce traditionnel.

142. KÖBBEN (A.J.F.).

Land as an object of gain a non literate society. Land-tenure among the Bete and Dida (Ivory-Coast, West Africa).

in : African Agrarian Systems.

London, Oxford University press, 1963, pp. 245-266.

Les Bété et les Dida sont divisés en villages définis par un patrilignage exogamique virilocal. Chaque village est divisé en deux à six segments, l'aîné de chacun de ces segments étant possesseur de tous les biens familiaux. Chaque village est entièrement autonome et possède un territoire bien délimité. Chaque segment de lignage cultive sa propre parcelle défrichée, la forêt primaire appartenant à l'ensemble du village.

L'aîné du segment décide des emplacements où seront plantés le riz puis le café, mais ne supervise pas le travail. Pendant le temps de culture, chaque agriculteur peut laisser sa parcelle à son héritier.

Les disputes foncières sont très fréquentes lors de la vente de terre à des étrangers : ceux-ci doivent payer une certaine somme à laquelle viendront s'ajouter plusieurs "dons"; c'est l'aîné du lignage qui définit la parcelle à vendre et le prix de la vente.

143. LAURENT (S.).
Formation, information et développement en Côte-d'Ivoire.
Cahiers d'études africaines, 1970, n° 39, pp. 422-468.

Considérant le rôle toujours plus important joué par les "mass-media" en matière de développement, Mme. Laurent brosse le tableau très complet de la politique ivoirienne de l'information depuis l'indépendance du pays.

Le gouvernement procéda tout d'abord à l'étatisation de l'information, c'est-à-dire à la prise en charge des principaux organes de l'information soit, pour la presse, en rachetant le journal privé (Abidjan-Matin devenu Fraternité-Matin) soit, pour la radio, en bénéficiant de la transmission,lors de l'Indépendance, des services contrôlés par l'ancienne puissance coloniale, soit, pour la télévision, en créant de nouveaux services.

La devise du Ministère de l'Information : "Informer, éduquer, distraire", résume en quelque sorte toute la politique du gouvernement en matière d'information. Dans une seconde partie, l'auteur se demande si le gouvernement s'est donné les moyens d'atteindre son objectif. Informer c'est non seulement éduquer les masses par l'enseignement, la formation professionnelle, mais aussi faire progresser le sentiment national en luttant contre le régionalisme ou le tribalisme, et transformer les mentalités en conciliant tradition et développement. Mais les moyens traditionnels de l'information (presse, radio, télévision) ne sont pas adaptés à cette politique, pour des raisons que l'auteur analyse en détails. A ce propos, il faut noter l'intense espoir que soulève le projet de télévision scolaire présenté par l'UNESCO et l'assistance technique française.

Dans une troisième partie, Mme. Laurent examine les différentes structures d'accueil mises en oeuvre, la plupart sous l'impulsion du Parti, pour atteindre l'objectif d'une véritable politique d'information : centres culturels, animation rurale, service civique, etc...

Malgré tout, elles peuvent sembler incompétentes, dans la mesure où il n'existe pas de réelle coordination entre elles.

144. ABEL (H.).
Déchiffrement des poids à peser l'or en Côte-d'Ivoire.
Journal de la Société des Africanistes, 1952, XXII, n° 1-2, pp. 95-114.

145. ABEL (H.).
Déchiffrement des poids à peser l'or en Côte-d'Ivoire. (suite).
Journal de la Société des Africanistes, 1959, XXIX, n° 2, pp. 273-286.

146. ABEL (H.).
Poids à peser l'or de Côte-d'Ivoire.
Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Notes d'information et statistiques, 1961, n° 69, 12 p.

147. HOLAS (B.).
Les poids à peser l'or.
Notes africaines, 1964, n° 104, pp. 113-116.

148. NIANGORAN-BOUAH (G.).
Poids à peser l'or. (Un aspects de la pensée philosophique et scientifique africaine en Côte-d'Ivoire avant la colonisation).
Présence africaine, 1963, XLVI, pp. 202-220.

149. THOMASSEY (P.).
Autour des poids d'or ashanti-baoulé.
in : 1ère Conférence internationale des africanistes de l'Ouest, Dakar, 1950, Tome 2, Paris, Maisonneuve, 1951, pp. 281-289.

Les poids baoulé à peser l'or sont l'oeuvre des populations ashanti. Il en existe deux sortes : les poids proverbes et les poids à figure géométrique. De fabrication locale, ces poids sont en laiton ou en bronze; différents procédés de fabrication sont utilisés : fonte à la cire perdue, moule d'argile, moulage sur le vif. Les figurines ont des fonctions pondérales, transactionnelles et messagères. Ce sont de véritables oeuvres d'art qui présentent un intérêt scientifique.

Dans les transactions deux poids sont utilisés : les "taku", poids mâles ou forts pour l'achat, et les "ba", poids femelles ou faibles, qui sont un modèle réduit des premiers, pour la vente. La différence entre ces deux poids représente le bénéfice réalisé, ou l'intérêt, s'il s'agit d'un prêt. L'unité qui sert de base au système pondéral métallique est la graine de l'abrus ou damba"; la "taku" vaut trois graines et la "ba" en vaut deux.

L'origine de ces poids est sujette à contestation : certains décèlent une origine européenne ou hindoue (P. Thomassey), d'autres voient en eux le signe d'une pensée et d'un art proprement africains.

150. MEMEL-FOTE (H.).

Le système politique des Adioukrou. Une société sans Etat et à classes d'âge de Côte-d'Ivoire.

Abidjan, Institut d'Ethno-Sociologie, 1969, 450 p., 18 pl., bibliogr.

Les Adioukrou (41.000 individus) sont groupés en majeure partie dans la sous-préfecture de Dabou, dans une trentaine de villages, de dimension moyenne, en majorité adioukrou. Un centre semi-urbain, Dabou (12.000 habitants), est le critère de modernisation du pays adioukrou.

Cette population de paysans pêcheurs vit de l'igname et du manioc, du palmier à huile qui procure aux paysans, depuis 1956 surtout, des revenus substantiels reversés dans la pêche, le transport ou la construction. Cette population scolarisée à 100%, fortement christianisée, est entièrement acquise au modernisme.

Dans son essai d'anthropologie politique des Adioukrou - autrefois divisés en deux confédérations, celle de Dibrimou et celle de Bouboury, en conflit permanent - l'auteur, tout en s'efforçant de voir ce qu'il est advenu de l'organisation sociale ancienne, étudie leur théorie du pouvoir, la formation de leur système politique et son organisation, les motivations de cette politique; enfin, la portée du système,en comparant les différentes sociétés à classes d'âge de Basse-Côte. Le système des classes d'âge permet d'établir, dans la recherche de la tradition, des relais chronologiques; cependant la colonisation, l'introduction de l'écriture et le déplacement des hommes (guerre, travaux forcés) sont causes de lacunes dans les structures essentiellement orales de conservation du passé.

Selon cette tradition orale, les Adioukrou, aux ancêtres fondateurs de multiple origine, sont considérés et se perçoivent comme membres d'un même groupe, de même identité ethnique, culturelle et sociale, comme le confirme l'étude de la langue, de la vie matérielle, des structures sociales et de la vision du monde.

La société adioukrou est une société virile (malgré l'importance des matrilignages), esclavagiste (cependant les esclaves n'ont jamais été, en nombre, supérieurs aux hommes libres et peuvent devenir citoyens), où les classes d'âge introduisent une distinction entre les "grands hommes" et les "jeunes gens". C'est enfin une démocratie d'hommes riches (importance de l'initiation à la société des "hommes riches", nature et degrés de cette richesse), "hommes riches" qui sont au centre du système social.

L'analyse des différents niveaux de la structure sociale, confédération (communauté de tribus), tribu (communauté indépendante de villages), village (organisation spatiale, socio-politique autonome), quartier, classe d'âge, patrilignage, nous met en présence de communautés vivantes, conscientes de leur tradition et de leurs intérêts, de leur puissance matérielle et morale, parties d'un système politique fait d'équilibre sans cesse mouvant entre des forces diverses.

La vie politique des Adioukrou ponctuée par les assemblées aux différents niveaux, connaît des moments forts comme le sacre des gouvernants tous les huit ans, au terme de l'initiation d'une classe d'âge; l'ascension au pouvoir d'une nouvelle classe liée à l'avènement d'une jeune classe à la citoyenneté, régénère la société entière.

L'analyse de la constitution des biens publics, de leur gestion et de leur utilisation met l'accent sur le caractère "collectiviste" de l'Adioukrou et de la force qu'il tire de cette unité en vue du bien commun (rénovation et modernisation des villages). Ces objectifs de la politique adioukrou peuvent se ramener à six : l'accroissement de la population, des richesses, la paix; la liberté, l'unanimité, la gloire. Les guerres, alliances et échanges commerciaux ont été les moyens de cette politique, tant intérieure qu'extérieure. Les domaines du politique et du sacré s'interpénètrent. On assiste à une lutte constante contre la sorcellerie et la pratique de l'ordalie, et à une intégration parfaite de l'homme à cette société par une éducation civique et morale. La comparaison des éléments de base des sociétés à classes d'âge de la Basse-Côte-d'Ivoire, permet de conclure à la particulière complexité de l'organisation politique adioukrou ; en examinant ce qui reste des pratiques politiques anciennes, l'auteur conclut à une désacralisation de certaines fonctions, et au renouvellement des structures de base (village, classes d'âge, patrilignage) qui affirment leur originalité culturelle et sociale dans le cadre non plus d'une confédération ethnique, mais d'un Etat national.

151. COMARMOND (P. de).
Inventaire des agents culturels en milieu semi-rural.
Abidjan, Ministère du Plan, (c. 1968)., 22 p.
photocopiées.

Après une rapide description des centres semi-urbains, l'auteur montre que les activités, dans des centres de création récente, se sont juxtaposées et non pas intégrées à l'organisation sociale antécédente.

Les équipements socio-culturels de ces centres émanent de différents ministères. Les plus importants sont les Foyers Féminins, de niveaux très variables, fréquentés irrégulièrement : ils cherchent à dispenser une formation pratique à des femmes et jeunes filles analphabètes; ces foyers devraient être réorganisés. Il existe également des Centres de Jeunesse et de Travail, qui se cantonnent dans l'enseignement général et les activités sportives, des Centres Culturels et des Centres Sociaux.

qui ne sont plus ou pas encore concernées par les questions d'héritage ou d'obligations réciproques. Les Alladian sont partagés en sept clans (ou "èmes"), eux-mêmes subdivisés du fait de la pression démographique et de l'acquisition de captives, en lignages, c'est-à-dire personnes capables d'établir leur parenté maternelle avec tout autre individu du même lignage. Les exemples de dissimulation et d'assimilation sont nombreux.

Il existe différents types de mariages, correspondant à différents types de prestations; les mariages endogames sont très fréquents dû fait de la présence de nombreuses captives.

Les statuts traditionnels sont liés d'une part à l'alliance et à la naissance, et reposent pour l'essentiel sur la possibilité plus ou moins effective qu'a la femme de rompre l'alliance avec l'individu et le lignage à l'entretien desquels elle contribue.

Ils sont liés d'autre part à la naissance descendance de captive) et à l'âge (affranchissement progressif de la tutelle du père dont l'aboutissement est une intégration relative à la famille maternelle et une relative indépendance économique).

Les sources de revenu du littoral proviennent de la pêche, des cultures vivrières (surtout le manioc, vendu sous forme d'atiéké à Abidjan), le café, les cocotiers et enfin les salaires perçus par les fonctionnaires alladian .

L'auteur étudie les changements survenus dans l'organisation sociale des Alladian sous l'effet des modifications intervenues dans la production des moyens de subsistance. Trois système théoriques se seraient succédés permettant de comprendre les caractères tendanciels de la formation sociale actuelle.

Dans un premier temps, la pêche et la commercialisation du sel représentent l'activité première des Alladian . L'organisation familiale qui correspond est la suivante :

- Un Alladian appartient au lignage de sa mère, mais vit dans la cour de son père. Dans ce système, l'âge, la situation dans la production et la distribution déterminent le statut. La rélation économique père-fils a un contenu économique précis de subsistance (remise de la pêche au père), la relation au lignage maternel un sens d'accumulation. La commercialisation du sel permet l'achat d'esclaves et captifs, force de travail utilisée pour la production de l'huile de palme, en même temps qu'une source de rapports sociaux nouveaux. Au 19ème siècle, l'économie alladian est caractérisée par :

152. AUGE (M;).
Développement et rationalité économique : le cas de la société alladian.
Abidjan, ORSTOM, 1967, 27 p., multigr.

153. AUGE (M.).
Le rivage alladian. Organisation et évolution des villages alladian .
Mémoires ORSTOM, 1969, n° 34, 264 p., 3 pl., bibliogr.

Cette enquête effectuée en 1965-1967 s'intègre à une recherche sociologique de "Structure et dynamique des communautés rurales".

L'auteur étudie les Alladian de la région de Jacqueville. Trois centres d'intérêt s'imposent à l'enquêteur : l'histoire du pays alladian, le système familial et matrimonial, et "l'awa", puissance maléfique à la fois détestée, enviée et souhaitée. Les trois domaines interviennent à tous les niveaux d'étude de la société alladian.

Il semble que les habitants du littoral étaient installés sur les lieux dès la seconde moitié du 18ème siècle, et que leurs activités commerciales avaient atteint une certaine ampleur (ivoire, sel, captifs, or, pagnes) sous forme de commerce direct avec les navires anglais notamment.

Le village ("ama") constitue une unité rassemblant une ou plusieurs communautés familiales. La plupart des villages possèdent un port lagunaire.

On distingue dans tous les villages alladian des moitiés, quartiers et cours. L'organisation de la cour combine les principes matrilinéaires (héritage du trône et du trésor du chef de cour) et patrilocal (lieu de résidence des enfants et femmes).

La terminologie de la parenté alladian est essentiellement fonctionnelle en ce sens qu'elle situe les individus d'un même ensemble familial les uns par rapport aux autres en fonction de leur appartenance ou non-appartenance à une lignée donnée. Elle devient classificatoire lorsqu'elle s'applique aux générations

- la sphère des biens vivriers où la famille élémentaire représente l'unité de production et de consommation.
- la sphère des produits de la pêche où la cour résidentielle constitue l'unité de production,mais dont la distribution peut être extérieure.
- la sphère des biens thésaurisés qui peuvent être convertis en dots ou captifs.

La colonisation a introduit des éléments nouveaux : court-circuitage du réseau commercial existant, apparition de nouvelles sources de revenus (salariat) liées à l'urbanisation et à la scolarisation.

L'essor des cultures industrielles renforce la relation père-fils dans la mesure où elles ne sont pas l'objet d'une redistribution (le fils travaillant sur la plantation du père, l'héritage maternel se justifie difficilement). La distribution du sel devient une activité quasi-folklorique. Les cultures vivrières restent liées au ménage mais deviennent une source de bénéfices importants. On assiste actuellement à la naissance d'un ordre fondé sur la fortune,du fait de la disparité et de l'individualisation des sources de revenus.

En ce qui concerne l'avenir économique du littoral alladian, une enquête de la SEDES discerne trois goulots d'étranglement :

- l'incapacité des petits planteurs à se développer,
- l'investissement en Abidjan et non sur place des gains réalisés par de gros planteurs,
- une mauvaise utilisation de la main-d'oeuvre (sur-exploitation des jeunes, recours à la main-d'oeuvre étrangère, pas de coopération).

Dans le prolongement des cultes traditionnels, le harrisme répond à la double nécessité d'un culte de la fécondité et d'une lutte anti-sorcier. La sorcellerie recouvre tous les aspects de la vie sociale, constituant un système idéologique où force, légimité, pouvoir ne sont plus causes mais signes. De là, l'ambiguïté de l'"awa" dont la réussite sociale est la sanction,mais qui menace toute réussite sociale; les cérémonies qui suivent la mort d'un individu (interrogation du cadavre, enterrement, funérailles) ont un caractère total, en ce sens qu'elles réfléchissent tous les niveaux de la réalité, structures familiales, sociales, économiques et systèmes de valeur dont elles participent,et intéressent les diverses instances sociales du village.

Deux mouvements démographiques contribuent à ôter à la société villageoise son caractère ethnique : l'émigration des Alladian vers Abidjan, Grand-Lahou,

Daloa, et l'immigration de fonctionnaires, employés, manoeuvres, pêcheurs, d'origine extérieure.

En conséquence, l'avenir des Alladian n'est pas ethnique : il est individuel dans la mesure où la mise en valeur du pays n'est pas une solution économique pour l'ensemble de la société, et national, dans la mesure où l'avenir des émigrés ou des immigrés est pour l'essentiel fonction d'une politique d'ensemble.

154. HOLAS (B.).

Sur l'utilisation rituelle des statuettes funéraires au royaume de Krinjabo (Côte-d'Ivoire).

Acta Tropica, 1951, VIII, n° 1, pp. 1-17.

Dans le culte de leurs ancêtres, les Agni de l'ancien royaume de Krinjabo, au sud-est de la Côte-d'Ivoire, utilisaient des figurines modelées par des potiers dans la terre glaise séchée au soleil, ou, plus rarement, au feu.

Chacune de ces statuettes funéraires représentait un aïeul défunt de la famille et évoquait sa physionomie.

La beauté artistique de certains spécimens en a fait l'objet de convoitise des collectionneurs.

Cet article fournit de nombreux renseignements inédits sur l'emploi rituel de ces "ma" et, en même temps, évoque les références bibliographiques les plus valables consacrées à l'histoire culturelle de la vieille chefferie du Sanwi.

(Analyse extraite de la bibliographie de M. Holas "Ouvrages et articles 1944-1962", publiée par la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1962).

155. COTE-D'IVOIRE. Orientation professionnelle et études documentaires (Service).
Facteurs sociologiques de la réussite dans l'enseignement secondaire.
Abidjan, Ministère de l'Education Nationale, S.O.P.E.D., s.d., 14 p. multigr.

L'enquête met en rapport les indices d'adaptation intellectuelle de l'élève avec ses différents facteurs de conditionnement définis par son appartenance à un milieu traditionnel donné. Elle porte sur 618 élèves de classe de 6ème, de Sassandra, Bingerville et Treichville, appartenant aux sections classiques, moderne et adaptation.

Les classes de section classique regroupent des élèves qui ont un très bon niveau général. Les élèves des classes d'initiation sont très faibles en français. Ce sont les élèves les plus jeunes qui ont eu les meilleures notes aux tests; il faut noter ici que le mode d'éducation reçu par l'enfant (donné par les deux parents, par la mère seule ou par l'oncle) n'intervient pas dans les résultats. Les meilleurs élèves sont ceux dont les parents parlent le mieux le français (rôle prépondérant de la mère diplômée), et surtout ceux dont les parents peuvent suivre le travail scolaire. Les résultats obtenus par les élèves sont généralement proportionnels au degré d'urbanisation de leur famille.

156. ROGGERO (J.).
Le français des élèves de Côte-d'Ivoire. Etude provisoire de la prononciation des élèves d'Abidjan.
Abidjan, Université Institut de Linguistique Appliquée, 1966, 14 p. multigr.

Cette étude sommaire dégage les principales conséquences d'une audition et d'une prononciation défectueuses.En effet elles limitent la communication

dans les rapports maîtres-élèves, et aboutissent à une déformation du sens des mots. L'auteur propose des conseils pour la correction et la prononciation des élèves.

157. HOLAS (B.).

Cultures matérielles de la Côte-d'Ivoire.

Paris, Presses universitaires de France, 1961, 97 p., 25 fig., 60 pl.

Préfacé par Félix Houphouet-Boigny, Président de la République de Côte-d'Ivoire, cet ouvrage est un condensé de nos actuelles connaissances des diverses manifestations matérielles du génie humain éburnéen, fort différencié et possédant une tradition déjà longue, bien que peu connue.

Consacré aux temps anciens, la première partie contient l'essentiel de nos expériences préhistoriques et archéologiques relatives aux régions constituant aujourd'hui la République ivoirienne.

Dans la seconde partie sont réunies toutes les données de première main que l'ethnologie moderne possède dans les domaines suivants : l'agriculture, la chasse, la pêche, la cueillette, le transport sur terre, les moyens de navigation maritime, lagunaire et fluviale, les types de l'habitation, les aspects du ménage, le vêtement et la parure, la gravure et la peinture murale, la poterie et autres techniques de la céramique traditionnelle, le tissage, la teinture, le travail du cuir, la forgerie, la fonderie, la bijouterie, le travail du bois (particulièrement développé en Côte-d'Ivoire), le travail de l'ivoire, la musique et la danse.

Tous ces multiples aspects des civilisations éburnéennes s'expliquent par le haut sens esthétique caractérisant la mosaïque ethnique qui compose aujourd'hui la nation ivoirienne, ainsi que par l'exceptionnelle résistance de la pensée traditionnelle qui, plus ou moins discrètement, a su survivre aux bouleversements politiques et économiques de l'époque moderne.

Le texte est complété par d'amples annotations et une bibliographie.

(Analyse extraite de la bibliographie de M. Holas : "Ouvrages et articles 1944-1962", publiée par la Libraitie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1962).

158. ETIENNE (P.).

Les aspects ostentatoires du système économique baoulé. Economies et sociétés Cahiers de l'Institut de Sciences Economiques Appliquées, 1968, II, n° 4, pp. 793-817.

Considérant la place importante qu'occupent, dans le système économique baoulé, les phénomènes ostentatoires, P. Etienne consacre cette étude aux rapports d'osmose existant entre le domaine de la subsistance, celui de l'économie marchande, et celui de l'économie ostentatoire. En effet, des biens qui relèvent primordialement de l'un de ces domaines, peuvent très bien - dans le cas de la société baoulé - intervenir dans les deux autres en fonction de circonstances et de médiations particulières.

Pour montrer les rapports d'osmose existant entre ces trois sphères d'intérêt, l'auteur considère, dans une première partie consacrée aux biens et aux monnaies, le cas de l'or dans ses rapports avec les autres valeurs d'échange et les valeurs de subsistance. En tant que valeur d'échange, il pouvait être utilisé soit pour acquérir les bases de la subsistance, soit pour acquérir des biens de prestige destinés à l'échange non-marchand. Mais l'or était également investi d'une puissance sacrée et également destiné à la thésaurisation il se manifeste donc comme une réalité polyvalente et plurifonctionnelle.

Dans une seconde partie, l'auteur analyse les fonctions du secteur ostentatoire (mariage, culte, funérailles) et constate que le destin fondamental de la richesse n'est pas, pour les Baoulé, d'être transformée en biens d'usage ou de consommation, mais d'être thésaurisée. Aussi, pour consommer au-delà de ce qu'ils estiment être le niveau de subsistance normale, les Baoulé ont toujours besoin de se trouver des prétextes étrangers à la subsistance elle-même.

En dernière partie, P. Etienne étudie la signification idéologique de l'attitude des Baoulé face à la consommation, c'est-à-dire des raisons profondes qui les poussent à invoquer des prétextes (fiction des ancêtres et des cultes, virtualité des générations futures) pour jouir de leur propre richesse.

L'auteur fournit un document annexe, indiquant les dépenses pour chaque membre de la famille, occasionnées par les funérailles d'un notable; le motant s'élève à 4 068 430 F CFA...

159. SCHWARTZ (A.).
La mise en place des populations guéré et wobé : essai d'interprétation historique des données de la tradition orale.
ORSTOM. Sciences Humaines. Centre d'Adiopodoumé (Côte-d'Ivoire), 1968, I, n° 4, 144 p., multigr.

160. SCHWARTZ (A.).
La mise en place des populations guéré et wobé : essai d'interprétation historique des données de la tradition orale.
Cahiers de l'ORSTOM. Série Sciences Humaines, 1968, V, n° 4, pp. 3-38.
Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines, 1969, VI, n° 1, pp. 3-36.

161. SCHWARTZ (A.).
Tradition et changement dans la société guéré.
ORSTOM. Sciences Humaines. Centre d'Adiopodoumé (Côte-d'Ivoire), 1968, VI - 389 p., multigr, pl., bibliogr.

Cette enquête menée entre 1965 et 1968 s'intègre à une recherche sur "Structure et dynamique des communautés rurales, structures et comportement en milieu traditionnel".

Les Guéré et Wobé, de leur vrai nom les "Wé" appartiennent au groupe krou. Ils sont groupés dans la région des massifs Dan et Toura.

L'économie traditionnelle y est d'autosubsistance (surtout culture du riz) - avec introduction de la culture du café. Les facteurs de changement qui ont marqué la région sont le fait colonial, la diffusion de l'économie monétaire par les cultures commerciales et le travail salarié, la confrontation idéologique entre Islam et Christianisme; enfin, les options prises depuis l'Indépendance orientent la restructuration sociale du pays.

L'auteur étudie en premier lieu le contexte mythico-historique à l'intérieur duquel se sont mises en place les populations wé.

Le modèle théorique de l'organisation sociale traditionnelle est le suivant : une confédération guerrière comprend plusieurs groupements de guerre composés de plusieurs fédérations d'alliances, elles-mêmes formées de plusieurs patriclans... Cependant ce schéma est loin d'être toujours respecté.

L'analyse des données de la tradition orale relative à l'implantation de chacun des groupements guéré et wobé permet de distinguer trois groupes de population correspondant d'après l'hypothèse de l'auteur, à trois étapes du peuplement.

- celles qui se disent autochtones, à ancêtres d'origine mythique (ciel, lune, terre,...), dont l'habitat originel devait être plus septentrional, et que les premières vagues "mandé" auraient refoulées en forêt (15ème siècle),
- celles dont la provenance est liée à un courant migratoire à longue distance et à ancêtres réels dont l'installation se serait faite en deux temps : une première fois de la savane vers la forêt (par suite d'une poussée mandé au 16ème siècle) et une seconde fois vers l'Ouest jusqu'au Cavally,
- celles dont l'arrivée est liée à des courants migratoires internes.

L'auteur aborde l'impact colonial et le bouleversement des équilibres traditionnels.

Le découpage administratif créa des unités calquées sur l'organisation traditionnelle et régies par l'autorité politique ancienne : les cantons, et une unité administrative disposant de pouvoir d'intervention coercitif : la subdivision.

De nouveaux chefs furent ainsi nommés. Mais la réalité du pouvoir leur échappait. Par ailleurs, l'administration déplaça et regroupa les populations pour des raisons administratives, politiques (surveillance) et économiques (réserves de main-d'oeuvre).

Ainsi la colonisation en faisant disparaître l'organisation de type militaire entraînait l'éclatement de l'équilibre social traditionnel (confédérations guerrières).

Ce mouvement s'est accentué depuis l'Indépendance.

Ces données sont concrétisées par l'étude de la structure interne des deux villages de Ziombli et Sibabli.Sont abordées la démographie sous son aspect qualitatif et quantitatif, ainsi que l'organisation de l'espace et de l'habitat en fonction de l'évolution de la structure lignagère.

L'auteur étudie à travers le système de parenté et la structure matrimoniale, les règles de filiation et de résidence, les fondements de l'organisation sociale.

Le système de parenté assigne à chaque instant à l'individu un rang et un statut nouveaux. Les prolongements économiques et politiques du mariage obligent le groupe à entretenir et renouveler l'alliance. L'appropriation de la descendance entraîne une surenchère entre paternels et maternels et la détérioration des rapports entre lignages.

Une troisième partie de l'étude aborde les facteurs de perturbation et les mécanismes de régulation de l'ordre institutionnel, le système des interdits (totem), rites d'intégration à la société (initiations); l'organisation du pouvoir et du contrôle social contribuent à fonder l'ordre.

Les facteurs importants dans le processus de création de l'autorité (qui est constamment remise en cause) sont l'âge, la sagesse, la richesse, la force et la capacité d'intervention en matière de sacré.

Au contraire, cet ordre peut être déréglé par la sorcellerie, la maladie ou la mort.

Ainsi un système de prévention, constitué par un ensemble de techniques (recours à des protecteurs, rites propriatoires, institution du "kwi" médiateur entre le monde de la nature et celui des hommes), permet à l'individu de se mettre à l'abri du mal. Ces

conflits sont résolus soit pas un appareil judiciaire (fonctionnant au niveau familial, villageois et recourant fréquemment à l'ordalie), soit par la guerre, qui survient quand une négociation n'a pas abouti.

Ces techniques ont été grandement affectées par la mise en place du pouvoir colonial, la notion de responsabilité individuelle se substituant à celle de responsabilité collective. Le lignage n'est plus le garant des faits et gestes de ses membres.

On constate donc une rupture d'équilibre, du fait de l'éclatement des cadres traditionnels, de la dégradation du schéma d'autorité, de la non congruence du système de production traditionnel et du système nouveau introduisant des problèmes techniques et monétaires.

162. BOUTILLIER (J.L.).

Formes de mariage et stratégie sociale chez les Koulango de Nassian.

25 p., multigr.

Les Koulango de Nassian, appartiennent à une ethnie, située au nord-est de la Côte-d'Ivoire et soumise à des conditions écologiques peu favorables. De ce fait la région est restée en marge du développement économique du pays.

L'auteur constate que peu à peu le mariage, défini autrefois par la tradition, subit des changements, laissant la place à une nouvelle forme d'union matrimoniale qui met en cause la cohésion sociale. Il s'agit pour cette société en crise d'instaurer une forme de mariage compatible avec les structures économiques actuelles.

163. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Histoire de l'agriculture en zone baoulé, (par J.J. Benetière et P. Pezet).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké 1962-1964, Abidjan, Ministère du Plan, 1966, Document 2, 62 p.

L'agriculture baoulé actuelle résulte de techniques acquises au contact des Gouro et des Sénoufo. Les espèces cultivées, outre le fonds africain assez pauvre, sont d'apport asiatique et américain.

Au début du siècle, il n'existait qu'une agriculture vivrière de base et un élevage assez important. L'agriculture industrielle commença par la cueillette du caoutchouc naturel, le palmiste et les cacaoyères. Entre les deux guerres apparurent café, coton et arachides.

L'encadrement agricole s'est surtout porté sur les cultures industrielles ou d'exportation : Services Agricoles et Société de Prévoyance (S.I.P.). Un programme de mise en valeur fut ébauché en 1934, car la région de Bouaké connaissait des conditions climatiques et économiques favorables. Mais ce programme fut très critiqué.

Pendant la 2ème guerre mondiale, l'administration essaya de contrôler les produits essentiels (riz, palmiste). Le plan Sagot (1942) permit à la Métropole de vivre en autarcie avec ses colonies. Toutes l'agriculture fut mise sous régime coercitif, différents plans annuels furent établis et des résultats obtenus (pour le riz notamment).

En 1947, cet encadrement fut supprimé au profit du contrôle des marchés. Des marchés parallèles s'instaurèrent aussitôt (coton, riz, igname). Il fallut améliorer et entretenir les cultures (diversification des variétés, lutte contre le parasitisme). Il y eut alors, jusqu'en 1956, une véritable explosion des plantations caféières; mais les productions de riz et de coton s'effondrèrent et le cacao resta stationnaire.

De 1956 à 1963, d'anciennes productions furent renouvelées, des primes distribuées, les conditions d'existence de la population rurale améliorées et un mouvement coopératif fut créé. Ce mouvement coopératif vit le jour en 1954 avec les premières Sociétés Mutuelles

de Production Rurale (SMPR), qui s'étendirent bientôt à toute la région, et les coopératives villageoises, sous contrôle de ces SMPR. Des centres de Coordination et de Coopérative Agricoles (CCCA) prirent en 1959 la relève des SMPR et coordonnèrent les actions des différents services administratifs à vocation rurale. La même année, fut créée la Caisse Nationale du Crédit Agricole.

Ces efforts furent couronnés par des améliorations culturales certaines, mais de nombreux problèmes techniques restent encore aujourd'hui sans solution. Il faut entreprendre rapidement une action commerciale et s'engager à nouveau dans le processus d'encadrement des agriculteurs.

164. DELAFOSSE (M.).

Le roman de l'araignée chez les Baoulé de la Côte-d'Ivoire.

Revue d'ethnographie et des traditions populaires, 1920, n° 8, pp. 197-218.

L'araignée est pour les Baoulé un personnage analogue à celui de renard pour les Français ou du lièvre pour les peuples soudanais, un personnage réellement populaire et très caractérisé.

"Monsieur Kenndeoua" (l'araignée) personnifie la ruse grossière et malfaisante : laid, avare et paresseux, il est aussi malin et rusé, mais ne l'est pas avec finesse, et l'on se réjouit à ses dépens.

Ce sont quelques uns des contes de l'araignée que l'auteur relate ici :
- L'araignée, sa femme et le serpent python,
- L'araignée et l'hyène,
- L'araignée et la biche grise,
- L'araignée et les deux marmites,
- Le ciel, l'araignée et la mort,
- L'araignée et les palmistes du ciel,
- Comment l'araignée devint un insecte.

165. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Un centre semi-urbain : Toumodi. Eléments d'étude monographique (par J. de Bettignies).
in :Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké 1962-1964,
Abidjan, Ministère du Plan, 1966, document 3,59 p.,

Ville étape entre Abidjan et Bouaké, Toumodi est une agglomération en voie d'urbanisation très rapide, où le commerce, l'agriculture et l'artisanat sont prospères; c'est aussi un centre administratif et culturel vivant.

Répartie par ethnies en différents quartiers, la population, de plus de 5.000 habitants, comprend des Dioula, des Mossi et surtout des Baoulé. Le taux de masculinité est élevé chez les Mossi, et le nombre de femmes et d'enfants est plus important chez les Baoulé, population stable à dominance rurale. Avec la création d'un cours complémentaire en 1963, la population enfantine s'est fortement accrue d'élèves venant d'autres sous-préfectures.

Le taux d'activité de la population est de 30%. Les secteurs primaire et tertiaire (fonctionnaires) sont fortement développés. La main-d'oeuvre salariés est peu importante. Les Dioula sont surtout commerçants ou agriculteurs; les Mossi forment le plus gros contingent de manoeuvres et sont aussi artisans.

La ville a été lotie de façon systématique en 1958, les propriétaires des nouveaux lots devant construire des bâtiments définitifs dans les deux ans sous un stricte contrôle administratif. Cependant, les cases traditionnelles à couverture végétale se multiplient plus rapidement que les maisons définitives; ce phénomène s'explique par la poussée démographique brutale qu'a connu la ville à partir de 1960. Cette politique de reconstruction donne actuellement un large essor aux métiers du bâtiment.

Parmi les commerçants, six entreprises, disposant de locaux modernes et tenant une comptabilité précise font les 4/5 du chiffre d'affaires total du commerce local. Les commerces spécialisés (ex : pharmacie) sont des magasins européens. Les petits commerçants africains ne tiennent pas de comptabilité; ils installent leur boutique ambulante sur les points de passage

les plus fréquentés. Les commerçants africains spécialisés sont bouchers, boulangers ou restaurateurs. Le marché de Toumodi a été officiellement ouvert en 1903. Les produits pour pouvoir acheter le sel ou l'huile dont elles ont besoin.

La région de Toumodi est très favorisée sur le plan agricole par son site naturel à la limite de la savane et de la forêt, le climat y est sec, mais les ressources en puits y sont abondantes. Une station de l'EECI doit être créée en 1965. Toumodi est bien placé pour devenir un centre régional de groupage pour les produits vivriers, mais l'acheminement vers les grandes villes devra être organisé de façon méthodique.

Si son équipement administratif est renforcé, la ville pourra devenir un pôle de commandement dominant l'activité économique de toute la région.

166. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Essai de monographie d'un village de forêt : Kouakoubroukro.(Sous-préfecture de Bocanda , par B. Fride, C. Le Chau, P. Pezet, C. Ripaille, Ph. et M.A. de Salverte-Marmier, J.P. Trouchaud, et G. Riou).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké 1962-1964,
Abidjan, Ministère du Plan, 1966, document 5, 171 p., fig., 5 cartes dépl.

Kouakou-Broukro appartient à un milieu géographique de transition proche des régions forestières. Cette étude fait pendant à celle de Diamelassou, village de la savane ouverte de Bouaké.

Ce rapport est constitué de textes bruts. Il étudie dans une première partie l'origine des habitants du village, les principaux aspects de la vie sociale avant l'arrivée des Français et les impacts de la colonisation.

Une seconde partie est consacrée au village, à son organisation sociale et aux types d'habitat qu'on y trouve.

Enfin, l'économie du village est analysée : répartition des activités au cours de l'année, entre sexes et classes d'âge, types d'activités, budgets des familles du village, rapports entre Kouakou-Brouko et le monde extérieur (migrations). Cette économie est caractérisée par sa fragilité et le revenu très bas qu'elle procure à la population, sa fermeture au monde extérieur et la faible différenciation qui existe entre les budgets des familles.

167. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
L'habitat rural baoulé, (par J.P. Trouchaud)
in: Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké 1962-1964,
Abidjan, Ministère du Plan, 1966, Document 8, 77 p.,
fig., 6 cartes dépl.

L'habitat rural baoulé connaît actuellement une mutation dûe au développement d'une économie monétaire de plantation, en particulier au sud de la région.

72% des constructions sont de type traditionnel : les bâtiments se diversifient d'après leur fonction (logements d'hommes, de femmes, cuisines, magasins) et leur forme (rectangulaire ou ovoïde). Les matériaux sont naturels : bois, liens végétaux, boue séchée (banco), herbe de savane pour le toit.

La construction d'une maison dure un mois : le propriétaire construit la charpente, les femmes font les murs, la confection du toit fait appel à une aide collective.

L'apparition des bâtiments modernes est récente. Les maisons peuvent être en banco sans armatures, selon le procédé dahoméen, ou en briques crues jointées au ciment. Maçons, charpentiers, menuisiers et peintres sont des spécialistes qui viennent de la ville. Le coût d'une maison moderne est dix fois supérieur à celui de la case en banco.

Dans un village, les bâtiments ont différentes utilisations : logement, "douchières" pour soins de propreté, métier à tisser, séchage des récoltes, greniers. Depuis peu, les villages tendent à s'ouvrir et à se rapprocher des voies carrossables.

L'alimentation en eau n'est pas assurée de façon continue. Le transport de l'eau du marigot au village est réservé aux femmes ou aux jeunes garçons. 1/3 des villages ont un ou plusieurs puits. Ces puits sont creusés à la"daba"ou au pic (1 m de diamètre, 5 à 15 mètres de profondeur). Le choix de l'emplacement est déterminé sans règles précises. Le développement des puits est le procédé le plus efficace dans l'immédiat pour lutter contre les parasites.

La maison rurale baoulé évolue avec rapidité, toutefois les formes anciennes pourront se maintenir longtemps encore dans les savanes du Nord. On peut critiquer la monotonie des constructions modernes, mais ce problème est surtout financier pour les villageois.

Les artisans, souvent groupés en castes, ont presque toujours une activité secondaire : la culture. Le revenu de leur travail dépasse très largement leur capital d'exploitation.

L'artisanat traditionnel, tissage de pagnes, poterie, forge, voit son activité décliner avec l'influence des idées nouvelles et la modernisation des techniques de production et d'échange.

Par contre, des artisans dont l'activité économique est encore marginale, pourraient prendre une importance économique : il s'agit essentiellement des tailleurs (dont l'activité est liée à l'adoption de vêtements européens), de mécaniciens, des métiers liés aux techniques modernes (moteurs, engins agricoles). et des gens du bâtiment.

168. HOLAS (B.).

Un jeu d'enfants gouro, le "téné" (Côte-d'Ivoire).

Notes africaines, 1966, n° 71, pp. 73-74.

Le "téné" est une variante gouro du jeu baoulé appelé "gbolo", à laquelle les enfants jouent en employant des grains de café à la place de cailloux, dans cette région riche en cultures industrielles.

Ce jeu diffère du modèle baoulé, tel qu'il est décrit par Ch. Béart "Jeux et jouets de l'Ouest africain", par quelques détails. Le nombre moyen des joueurs est de quatre jeunes garçons. C'est une sorte de jeu de billes dans lequel chaque enfant doit envoyer son grain de café à l'aide de deux chiquenaudes successives(au lieu d'une dans le "gbolo") sur le "chemin" tracé par un de ses adversaires. S'il y parvient, il a le droit de rallonger son propre chemin d'une certaine longueur.

169. LAFARGUE (F.).

La religion traditionnelle des Abidji.

Abidjan, Université, Institut d'Ethno-sociologie, 1968, 291 p.

Les Abidji représentent 160.000 personnes groupées dans l'actuelle sous-préfecture de Sikensi, à 100 km au nord-est d'Abidjan.

Ce groupe homogène,de religion traditionnelle encore très vivante,est né d'un assemblage relativement récent (150 à 200 ans) de migrants issus des groupes alladian et ashanti.

Après un historique sur la formation des villages, l'auteur en donne un aperçu sociologique. La société abidji,de structure patrilinéaire, divisée en clans, sous-clans et lignages,comporte, en commun avec beaucoup d'ethnies lagunaires, une structure horizontale, celle des classes d'âge détenant chacune le pouvoir politique pendant huit ans. L'autorité économico-religieuse est

détenue par le chef de terre, descendant patrilinéaire du fondateur du village du chef du clan installé le premier.

Les Abidji divisent l'année en quatre saisons (deux saisons des pluies, deux saisons sèches), le mois est le mois lagunaire, la semaine est de six jours, chaque jour ayant une fonction déterminée.

L'unité abidji se situe non pas au niveau d'une quelconque intégration sociale et politique, mais beaucoup plus au niveau de l'allégeance aux mêmes institutions (les classes d'âge par exemple), cette société d'homogénéité récente n'étant organique que jusqu'au niveau du clan (et non au niveau de l'ethnie). S'il existe une relation entre le mode d'organisation sociale et la manière dont se réalise l'unité du groupe, peut-être existe-t-il une relation entre le mode d'organisation sociale et l'ensemble magico-religieux auquel se réfèrent les Abidji. Pour répondre à cette hypothèse l'auteur aborde l'étude des relations des Abidji avec le sacré.

Les Abidji reconnaissent un dieu suprême qui habite le ciel, divinité de bonté que l'on invoque sans lui rendre un culte. C'est aux divinités secondaires que l'on rend des cultes, aux génies de l'eau très puissants et craints auxquels ne se mesure aucun sorcier. Les génies de la brousse sont des initiateurs qui ont apporté aux hommes les techniques de cultures et les outils, ainsi que les rites qui s'y rattachent. Les génies individuels sont essentiellement protecteurs. Des cultes sont également rendus aux défunts, dont les âmes séjournent dans le ciel et qui se manifestent aux vivants en songe ou à l'état de veille. Honorés et invoqués, ils dispensent des bienfaits à leur clan. Les divers interdits collectifs ou individuels émanent des divinités.

L'auteur poursuit son étude en évoquant les relations des Abidji avec la magie : étude de la notion de puissance magique ou "mana"; comment on naît "puissant", comment on acquiert la puissance, l'augmente ou la perd. Si la transmission de la puissance tournée vers le bien ou "séké" est faite au vu et au su de tous, celle tournée vers le mal ou "angré" reste secrète et relève le plus souvent de la magie noire. Les manifestations de "séké" se situent au niveau des prouesses du corps et des guérisons. La puissance d'"angré" a pour siège l'âme. Les hommes détenteurs de l'"angré" sont des "mangeurs d'âme" et fortifiant leur propre puissance, ils tuent leurs victimes en leur enlevant leur principe vital. Ils forment, comme les détenteurs de "séké", une société à structure horizontale où la hiérarchie est déterminée par la quantité de puissance possédée.

Si les fonctions sacerdotales sont liées au système lignager (le chef de terre est le prêtre qui rend le culte aux génies de la terre), et ne dépassent pas le niveau du clan, l'exercice de la puissance magique est indépendante de toute structure verticale, et donne lieu à une structure interlignagère qui s'étend au village entier, établissant ainsi une étroite relation entre l'ensemble magico-religieux d'une part et l'organisation sociale d'autre part.

L'auteur poursuit son témoignage sur la religion abidji par la description de la fête de "Dipri" dont la première partie s'adresse au sacré, la seconde au magique; c'est une fête des funérailles (mythe du sacrifice d'un fils en échange des cultures et des outils données aux hommes par les génies) mais aussi du renouveau, de la réconciliation, de la purification.

Une dernière partie étudie l'effet de l'introduction de l'économie monétaire, d'une administration indépendante des autorités traditionnelles, et l'influence des religions importées sur une société à structure verticale limitée, donc fragile.

L'auteur conclut sur les dangers d'une dépersonnalisation du sacré et de la puissance magique dans une société où ce ne sont pas des forces aveugles et indéfinies, mais possédées par des êtres vivants et définis, qui participent ainsi du sacré.

170. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Synthèse générale. (Par B. Fride, H. Lhuillier et P. Michaud).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Etude régionale de Bouaké, 1962-1964,
Abidjan, Ministère du Plan, 1966, T. 3., 38 p.

L'appareil économique ivoirien montre deux déséquilibres fondamentaux : d'une part, une opposition très nette entre l'importance économique prépondérante des consommateurs et producteurs du milieu non agricole et le poids social et démographique déterminant du milieu agricole (90% des personnes actives); d'autre part, entre les capacités naturelles de développement du nord et du sud du pays.

Une planification centrale ne pouvant être efficace, le plan doit être régionalisé. Ainsi, dans la région de Bouaké, les propositions de développement s'appuient sur l'étude des capacités de transformation du milieu humain baoulé.

Les Baoulé sont essentiellement des agriculteurs attachés aux traditions. Toutefois, ils ne sont pas hostiles à l'innovation, et ils pourront évoluer dans la mesure où leur système de valeurs sera intégré aux structures nouvelles. La production en cultures industrielles et d'exportation doit actuellement son développement à l'introduction de circuits modernes de commercialisation et de transformation. Les techniques de culture s'améliorent, toutefois la comptabilité reste très sommaire et des prêts doivent être accordés par l'encadrement pour les dépenses en consommation intermédiaires. Des organisations professionnelles de paysans commencent à être créées. Leurs revenus monétaires croissant, les agriculteurs devront trouver à proximité commerçants et artisans.

En ce qui concerne les secteurs secondaires et tertiaires, l'industrie intervient pour une part assez importante (20%) dans la région de Bouaké. Concentrée dans moins de cinquante entreprises, elle reste dépendante d'une région moins développée que celle d'Abidjan et devra bénéficier de l'aide de l'Etat. Les entreprises artisanales sont les plus nombreuses. Quant au commerce il faut, en réorganisant le transport des marchandises, diminuer les prix de détail.

Les centres urbains et semi-urbains sont en pleine croissance : toutefois, ils restent peuplés d'une grande majorité d'agriculteurs. L'assimilation de cette population doit entraîner la création de centres de formation professionnelle, économique et technique, et d'importants investissements d'infrastructures.

A court terme, les objectifs du Plan dans la région de Bouaké sont :

- l'augmentation des revenus des agriculteurs dans le but d'éviter un exode massif vers les villes, de promouvoir le monde rural et de créer un marché intérieur pour la consommation,
- la mise en place d'une infrastructure urbaine satisfaisante et de secteurs secondaire et tertiaire importants et modernes. Il faudra donc utiliser un encadrement polyvalent chargé de résoudre les problèmes concernant le monderural.

171. SIRVEN (P.).
Les conséquences géographique d'un nouveau syncrétisme religieux en Côte-d'Ivoire : le Kokambisme.
Les Cahiers d'Outre-Mer, 1967, n° 78, pp. 127-136.

Le Kokambisme est un nouveau syncrétisme religieux monothéiste assez flou, fondé en 1956 dans la région de Bouaké par un Baoulé qui se fit surnommer "Kokamba" ("va tout dire"). Le Kokambiste consacre le vendredi à la prière. Il n'élève ni porcs ni chèvres, ne boit pas d'alcool, ne mange pas d'ignames, est monogame.

Dans le village de Kokambakro, les maisons sont disposées selon un schéma géométrique autour d'une rue centrale qui aboutit à l'église. A l'école, les élèves apprennent les rudiments de l'écriture kokambiste et de la religion. C'est une femme qui est chef du village. Kokamba, maître de la terre, la distribue aux habitants : chaque villageois est agriculteur et cultive le manioc, qui remplace l'igname. Celui-ci étant d'une valeur nutritive moindre, le Kokambisme fournit un exemple de l'effet fâcheux d'une religion sur les régimes alimentaires.

172. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
La sociologie (par M. Pescay).
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Région du Sud-Est, étude socio-économique,
Paris, Société pour le Développement Economique et Social, 1967, vol 2., 144 p.

Après avoir situé géographiquement et économiquement cette région, l'auteur en décrit les données socio-démographiques : 20% de la population ivoirienne, surtout planteurs et commerçants. Les manoeuvres qu'ils emploient sont des allogènes, souvent étrangers. Les autochtones recouvrent un grand nombre d'ethnies, regroupées dans l'ensemble akan.

La migration akan, venue du sud du Ghana aux 16ème et 17ème siècle, connaissait un régime politique centralisé; mais de nombreux mouvements migratoires internes furent à la base de l'hétérogénéité des groupes territoriaux à l'époque contemporaine. Le passage de Samory amena le peuple à demander le protectorat français.

Les activités traditionnelles, exportation de la noix de cola, commerce des esclaves, pêche, chasse, exploitation de l'or, furent à la base de grands courants d'échange avec le Nord ou les Européens. Mais actuellement l'activité essentielle est la culture industrielle du café et du cacao, développée pendant la période coloniale.

La répartition des tâches est très structurée en fonction du sexe, de l'âge, du statut social, de la catégorie socio-professionnelle, et de l'appartenance ethnique; mais d'importantes tensions jeunes-vieux et autochtones-allochtones, répercutées sur le régime foncier traditionnel, sont à la base d'un nouveau projet de code foncier.

En ce qui concerne les structures de parenté, l'unité sociale de base est le lignage, les ethnies matrilinéaires étant les plus nombreuses, mais l'unité socio-économique réelle est le ménage élargi, qui est l'unité budgétaire minimum. Toutes les ethnies sont patrilocales. L'augmentation de la population ayant fait éclater les quartiers, l'unité d'habitat minimum est devenue la concession.

Les échanges matrimoniaux sont fondés sur des principes exogamiques, mais il existe encore des mariages préférentiels permettant d'affermir les liens au sein d'une famille.

C'est dans les funérailles que s'actualisent les liens de parenté et les rapports sociaux fondamentaux, dont découlent directement les modalités de l'héritage. Aux système d'héritage patri et matrilinéaire traditionnels tend à substituer un système d'héritage direct de père à enfants avec partage à égalité entre ceux-ci, quels qu'en soient le sexe et l'âge.

A cette étude, l'auteur a ajouté deux annexes, l'une concernant les institutions socio-politiques traditionnelles, et l'autre, le problème de la présence baoulé dans le Sud-Est.

173. CLIGNET (R.).
Etude comparative des systèmes familiaux patri et matrilinéaires. Interrogatoire des femmes .
Abidjan, Ministère de l'Education Nationale, S.O.P.E.D., s.d., 87 p., dactyl.

L'auteur a mené pour le Service d'Orientation Professionnelle de Côte-d'Ivoire une étude comparative des systèmes de parenté patri et matrilinéaires de ce pays, et analysé les résultats de l'interrogatoire posé aux femmes des ethnies bété et abouré, représentatives de ces deux systèmes. Sur le plan pratique cette enquête doit définir les ordres d'urgence et les techniques d'approche nécessaires, afin que les problèmes de la famille ivoirienne face au développement du pays et à l'urbanisation puissent être résolus. Toute action, en effet, ne peut être efficace qu'en tenant compte du milieu auquel elle s'adresse.

L'auteur voit une origine sociale à cette dichotomie qui divise la Côte-d'Ivoire, dans une perspective historico-ethnologique, en deux parties situées de part et d'autre du Bandama : la rive occidentale étant peuplée de groupes patriarcaux, la rive orientale peuplée, à quelques exceptions près, de groupes issus du rameau akan, donc matriarcaux. L'opposition patriarcat-matriarcat peut se résumer par l'existence de règles différentes concernant la sexualité, et portant sur l'interdiction de l'inceste, la distribution de l'autorité, l'organisation domestique.

Ce travail, fait dans une optique psycho-sociologique, analyse les coutumes (mariage, division des tâches au sein de la famille réduite, éducation des enfants) et les attitudes qui leur sont liées.

La société bété, de type patrilinéaire, exerce peu de contraintes sur le choix du conjoint. La femme bété voit dans le mariage une aventure personnelle dont la réussite est conditionnée par la validité de son choix, il est jugé par rapport à la satisfaction des ambitions qu'il permet d'atteindre.

Dans la société abouré, de type matrilinéaire, la femme est dépendante absolue de son groupe; le choix du conjoint devient pour elle une possibilité d'évasion hors des limites fixées par celui-ci.

De même, au niveau de l'organisation domestique, l'urbanisation entraîne une libération de la femme dans les deux cas, bien que les emprunts faits à la culture occidentale soient réinterprétés et que leurs effets se fassent sentir selon le niveau d'intégration de la femme dans la famille. Moins la femme est distante des membres constitutifs du groupe familial, plus elle a de pouvoir. Mais la féminisation progressive de la famille risque de créer une contradiction entre les modèles proposés à l'enfant dans les différents milieux dans lesquels il s'insère (famille, bandes d'enfants, école).

174. KIRSCH (M.).

Le droit du travail et la coutume.

Revue juridique et politique, Indépendance et Coopération, 1966, n° 2, pp. 148-154.

La notion de travailleur définie par le Code du Travail des pays d'Outre-Mer, en 1962, ne concerne qu'une part infime de la population active, car seuls les salariés sont considérés comme travailleurs. Ceci s'oppose à la coutume où celui qui travaille sans être rémunéré est souvent considéré comme le fils de la maison. L'étude fait mention du travail des enfants et de celui des femmes,

175. ZEMP (H.).

Poupées de filles dan excisées.

Objets et Mondes, 1966, VI, fasc. 3., pp. 243-250.

Il s'agit de poupées faites en tronc de raphia orné de serpents ou lézards pyrogravés, sans détails anatomiques, que portaient autrefois dans le dos les fillettes dan excisées pendant leur retraite dans la forêt sacrée. Actuellement ces "poupées" sont tenues à la main et représentent pour la jeune fille un objet agréable et joli sans aucune signification particulière.

176. BONI (D.).
Le pays akyé (Côte-d'Ivoire). Etude de l'économie agricole.
Abidjan, Université d'Abidjan, 1970, 208 p., fig., tabl., 24 pl.
(Thèse de doctorat de 3ème cycle, Lettres, Lille, 1969.
Annales de l'Université d'Abidjan, Série G, Géographie, 1970, II, fasc. 1).

Après avoir délimité le pays akié (ou atié, selon l'écriture des colonisateurs), l'auteur en étudie les milieux naturels (relief, géologie, climat, hydrographie, végétation, sols), puis l'occupation humaine. Les 150.000 habitants de cette zone de 9000 km2 située au nord-ouest d'Abidjan sont regroupés pour la majorité (70%) en gros villages de plus de mille habitants le long des principales voies de communication. Les centres semi-urbains les plus importants sont du nord au sud, Akoupé, Adzopé et Anyama.

S'étant séparés vers le début du 18ème siècle des Ashanti, auxquels ils sont apparentés tout comme les Baoulé, les Akyé se distinguent par l'absence de pouvoir central, chaque village étant politiquement et juridiquement indépendant. Le système de filiation matrilinéaire, mais avec patrilocalité, subsiste largement malgré le désir des jeunes de voir appliquer le Code Civil. La division de chaque village en classes d'âge reste vivace.

Les Akyé sont essentiellement cultivateurs. Mais l'agriculture traditionnelle de subsistance itinérante et sur brûlis a été progressivement abandonnée au profit de plantations de cultures arbustives commerciales (cacao, café). Traditionnellement inaliénable, la terre (en culture, en jachère ou non encore défrichée) appartenait en fait à la famille élargie (le "woueu") dont chaque membre était usufruitier par les parcelles qu'il mettait en valeur. Les zones de plus ancienne colonisation proches des villages sont maintenant abandonnées aux femmes qui continuent à y pratiquer, selon des techniques archaïques et avec des rendements médiocres, les cultures vivrières. Les hommes recherchent des revenus monétaires en pratiquant la culture du café et du cacao. Vers 1955-1956, par suite de la hausse du cours du café, il y eut une ruée sur les forêts proches non encore mises en valeur. Depuis chaque année, le paysan akyé s'efforce de défricher au maximum pour établir de

nouvelles plantations de plus en plus éloignées des villages et de plus en plus étendues, grâce à l'emploi d'une main-d'oeuvre salariée, et s'approprier ainsi, à titre individuel, la terre désormais valorisée à ses yeux. La promulgation du Code Civil (1964) qui attribue l'héritage aux enfants et non plus aux neveux utérins, et le projet de Code Foncier (1964) qui prévoit l'étatisation des terres non exploitées, ont contribué à accélérer cette évolution. Les Dioula eux-mêmes mirent en valeur des bas-fonds marécageux pour satisfaire leurs besoins alimentaires spécifiques (maïs et surtout riz), puis très vite, avec l'encouragement officiel concrétisé par l'action de la S.A.T.M.A.C.I., dans un but commercial.

La prédominance d'une agriculture à but monétaire a entraîné une profonde mutation de la société traditionnelle : la solidarité familiale et clanique s'estompe, rendant nécesaire le recrutement d'une main-d'oeuvre salariée et étrangère, et même la cession de certaines terres à titre précaire (métayage).

L'agriculture reste dominée en pays akyé, comme dans toute la zone forestière dense humide de la Basse-Côte ivoirienne, par les cultures de cacao et café, très souvent associées aux produits vivriers (méthode archaïque révélant un souci de subsistance, nécessité de nourrir les manoeuvres). Les rendements sont faibles pour le cacao, moyens pour le café. L'importance des deux productions est à peu près égale. La cacaoculture, plus ancienne que la caféiculture qui a connu un boom entre 1950-1960, connaît une extension continue par le fait d'une politique gouvernementale favorable mise en oeuvre par la S.A.T.M.A.C.I. (opération régénération cacaoyère).

La production de produits vivriers n'est pas négligeable (banane plantation, manioc, igname, taro, piments...) et est partiellement commercialisée. Riz et maïs, ainsi que le palmier à huile dans le sud (régions d'Anyama et d'Alépé), commencent à prendre une grande extension et concrétisent une diversification voulue par le gouvernement. La cueillette de la cola, commercialisée exclusivement par les Dioula, apporte aussi quelques revenus annexes, très variables.

La situation du paysan akyé reste précaire, car si les fluctuations de ses revenus principaux (café, cacao) sont en partie compensées par l'action de la Caisse de Stabilisation des Prix des Produits Agricoles, il reste néanmoins tributaire des aléas climatiques et doit faire face à de nombreuses charges ; famille, scolarisation (les Akyé sont scolarisés 80%), main-d'oeuvre (rendue indispensable par la scolarisation et l'abandon

des fils qui n'ont pas l'assurance de récolter les fruits de leur travail dans la mesure où l'application du Code Civil rencontre des résistances), solidarité familiale et villageoise (contributions obligatoires pour les fêtes coutumières, la construction d'écoles, de dispensaires etc.).

Outre les structures agraires et sociales, le cadre de vie s'est modifié. L'habitat traditionnel a quasiment disparu pour faire place à des villages lotis selon un plan en damier et reconstruits peu à peu en dur ou semi-dur. Le mobilier moderne a fait son apparition, ainsi que les ustensiles manufacturés; l'artisanat traditionnel disparaît peu à peu. Vêtements traditionnels et vêtements "modernes" coexistent. Le réseau routier connaît un trafic dense, à base principalement commerciale, les marchés les plus importants se tenant à Adzopé (17.000 habitants), Anyama et Alépé. Un grave problème se pose à cette région, commune à toutes les régions forestières fortement scolarisés, c'est celui de l'exode des jeunes.

L'ouvrage est complété par de nombreux schémas, cartes et photographies.

177. HOLAS (B.).

L'image du mâle au centre de la vie spirituelle krou (Côte-d'Ivoire).

Cultures et développement, 1968, I, n° 1, pp. 69-82.

Comme complément à son idéal du guerrier, la société krou voue un culte à la beauté mâle et à la sexualité, portant le nom de "banion" à l'ouest du Cavally et de "sitam" à l'est.

Dans les deux cas on choisit un jeune homme pour sa beauté, et on le protège des contacts avec le monde extérieur. Il est exempt de toute prohibition sexuelle, et lorsque sa vigueur décroît il perd ses privilèges.

Dans le cas du "sitam", le sens du sacré est plus fort, l'organisation quasi-religieuse est plus étendue et la taille du groupe dans lequel on choisit le jeune homme est plus grande.

178. GERARD (R.).

La formation en vue du service social en Côte-d'Ivoire... New-York, Nations Unies, 1967, 42 p., (Département des affaires économiques et sociales. Commissaire à la Coopération technique. Rapport n° TAO/IVCO/2).

L'auteur, expert des Nations Unies, était chargée de conseiller et d'assister les services administratifs et les établissements d'enseignement pour le développement de la formation au travail social.

La Côte-d'Ivoire cherche sa voie en ce domaine : le service social dépend de nombreux ministères (travail et Affaires Sociales, Jeunesse, Education Populaire et Sports, Santé Publique et Population, Education Nationale, Force Armées et Service Civique). Personnel et structures ont connu de fréquents bouleversements. Les programmes, les méthodes, la formation du personnel devraient être coordonnés.

Les techniques du service social en Côte-d'Ivoire sont empruntées plus à l'éducation et à la vulgarisation qu'au travail social proprement dit. Les principaux organismes sont les Centres Sociaux (dépendant du Ministère du Travail) et les Foyers Féminins (dépendant du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports) : ils se consacrent surtout à l'éducation féminine, aux soins aux nourrissons, et à l'assistance financière, et sont implantés en milieu urbain. L'auteur décrit succinctement les autres services sociaux (JET, Service Civique, CIDR, JAC, MFAR).

Les niveaux de recrutement des personnels du service social, les méthodes et la durée de leur formation ne sont pas uniformes. D'une façon générale, ce personnel sombre rapidement dans la routine et connaît mal les problèmes généraux. L'auteur après avoir décrit les différents centres de formation pour le service social, examine l'Ecole de Formation Sociale (EFS) d'Abidjan. Cette école forme le personnel travaillant dans les Centres Sociaux du Ministère du Travail, en deux cycles :

- cycle des aides assistantes sociales, recrutées par examen parmi les titulaires d'un CAP du Centre Technique des Métiers Féminins, et formées en une année,

- cycle des assistants et assistantes de l'action sociale, recrutés par examen parmi les bacheliers ou les élèves admis en classe terminale de l'enseignement secondaire, dont la scolarité (cours et stages pratiques) dure trois ans.

Tous les élèves sont boursiers. La sélection est de plus en plus sévère étant donnée la saturation des débouchés, et le niveau de l'école s'améliore.

L'auteur a contribué à cette amélioration en perfectionnant les méthodes pédagogiques, en coordonant le travail des enseignants et en adaptant les programmes (développement de l'étude des sciences humaines par exemple).

L'école de Formation Sociale devrait accroître son rôle dans la formation permanente.

La Direction des Affaires Sociales du Ministère du Travail devrait collaborer avec le Ministère du Plan pour prévoir de façon plus scientifique l'implantation et l'importance des équipements à créer.

179. PAULME (D.).

Une religion syncrétique en Côte-d'Ivoire : le culte "deima".

Cahiers d'études africaines, 1962, n° 9 (III,1), pp. 5-90, 8 pl.

La religion "lalou" du nom de sa fondatrice est apparue vers 1942 en pays dida. C'est un des nombreux mouvements de revitalisation qui apparaissent en Afrique noire, engendrés par les bouleversements économiques et qui témoignent du désir d'un renouveau de toutes les valeurs religieuses et sociales.

La fondatrice du culte "deima" ("deima" désigne le ruisseau où l'on puise l'eau servant au rituel), Marie Lalou (1915-1951), femme mariée sans enfant, reçut au cours d'un songe l'interdiction de poursuivre la vie conjugale et un flacon d'eau destinée à protéger ceux qui la boivent avec un coeur pur des méfaits des sorciers. Elle commence à prêcher que "nul ne doit vouloir de mal

à son prochain" et à distribuer l'eau miraculeuse. Elle est persécutée jusqu'au jour où, innocentée par le Gouverneur elle voit affluer des adeptes. Le culte "deima" est actuellement répandu dans tous le sud de la Côte-d'Ivoire. Avant sa mort elle a désigne une femme, Princesse Génis, pour lui succéder au village de Grobaridou (40 km au sud de Lakota). Une autre femme, Blé Nahi, dont l'auteur donne la biographie, est à l'origine d'une dissidence localisée dans la région de Daloa. Toutes trois ont abandonné la vie conjugale. La religion "deima" fait une large place au personnage de la Mère; cependant les principaux disciples et les agents du culte sont des hommes.

L'auteur a recueilli douze récits ou "Evangiles" qu'elle commente et regroupe en trois catégories :

- la légende de l'origine de la mort, où transparaît un souvenir de la tradition musulmane
- les récits inspirés par la lettre de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais dont la morale s'écarte largement des Evangiles chrétiens
- des textes d'inspiration africaine traditionnelle.

Le culte "deima" ne comporte aucun élément messianique ni apocalyptique.

L'auteur décrit le culte qui a lieu deux fois par semaine, et les églises "lalou" (colonne centrale cruciforme, séparation des hommes et des femmes, drapeaux...). Le culte consiste en processions, prières communes et sermons, mais ne comporte ni sacrifice, ni communion, ni confession. Il n'y a pas de calendrier religieux. Selon la volonté de Marie Lalou les "prophètes" (responsables du culte) s'abstiennent de simonie. Les fidèles isolés conservent dans un enclos l'eau miraculeuse et la cendre qui les protègent.

En conclusion, à observer le rituel, les élements copiés sur un modèle extérieur l'emportent et les usages anciens (sacrifices) sont rejetés. Mais, si on aborde les textes, l'impression dominante est celle d'une tradition africaine rajeunie, poursuivie sans rupture.

Le culte "deima" enseigne une morale universelle, le renoncement aux fétiches; il flétrit le mensonge, invite à la générosité et à la tolérance. Par rapport à la morale ancienne, la grande nouveauté est qu'il ne cherche pas seulement à lutter contre les méfaits des sorciers, mais réprouve la sorcellerie en elle-même : "Efforcez-vous de ne pas vouloir la ruine de votre ennemi".

Le culte est réservé aux Noirs, mais les "Evangiles" laissent apparaître un sentiment d'infériorité par rapport aux Blancs.

180. BEART (Ch.).

Jeux et jouets de l'Ouest africain.

Dakar, I.F.A.N., 1955, 2 vol., 888 p., fig.

(Mémoires de l'I.F.A.N., n° 42).

Préfacé par M. le professeur Th. Monod, l'ouvrage de Ch. Béart aborde un des grands sujets humains : le jeu.

Cette étude, par sa partie descriptive, s'adresse à l'ethnologue qui y trouvera une analyse très détaillée des jeux traditionnels, souvent liés à la coutume animiste. Mais un cercle plus vaste de lecteurs - et à ce titre l'ouvrage de Ch. Béart dépasse le cadre de l'ethnologie africaine - suivra avec intérêt d'une part, le chapitre premier consacré aux problèmes plus généreux posés par les activités "ludiques" de l'enfant ou de l'adulte, et d'autre part, le chapitre II où l'auteur expose et explicite une classification fonctionnelle des jeux.

Chaque jeu ou jouet est ainsi décrit dans le cadre d'une étude plus générale permettant d'en mieux comprendre sa signification.

Considérant l'abondance de jeux décrits par l'auteur, nous nous trouvons dans l'impossibilité de les analyser tous. Aussi, nous présentons ici la classification des jeux adoptés par l'auteur, classification quelque peu différente de celle proposée au chapitre II.

- chapitre 6 - la pédagogie des nourrices :
  les croquemitaines,
  les berceuses,
  les hochets,
  les chatouillements,
  Ce que disent les doigts de la main,
  Dans quelle main? (ce jeu est le premier jeu de hasard auquel participe l'enfant).
  Jeux verbaux,

- chapitre 7 - Le faire-semblant(I)les poupées :

Les poupées revêtent un caractère sacré, que l'auteur analyse au début du chapitre, avant de décrire les différentes sortes de poupées répandues en Afrique de l'Ouest : poupées maures, poupées peules, poupées soudanaises, poupées de la forêt, poupées sénégalaises.

- chapitre 8 - Le faire semblant (II) les autres imitations d'activités d'adultes :
  description des diverses imitations enfantines, depuis le jeu de la dînette jusqu'aux activités semi-utilitaires.
- chapitre 9 - L'enfant et les techniques. Les jouets.
  le fusil et les lance-balles,
  les cerceaux,
  les poussoirs,
  jouets mécaniques,
  jouets qui se déplacent poussés par le vent,
  'Youpalas" africains (branche flexible courbée pour que ses deux extrèmités soient plantées à environ 1 m. l'une de l'autre, avec laquelle les femmes apprennent à marcher à leurs enfants).
  les traîneaux,
  moulinets...
- chapitre 10 - Dessins et graffiti.
- chapitre 11 - Découvrir
  Description des jeux qui font appel à la perspicacité des enfants, tels que le jeu de Colin-Maillard, des métiers, de cache-cache...
- chapitre 12 - Athlétisme.
  L'auteur décrit dans ce chapitre tous les jeux présentant un aspect sportif : sauts, danses, échasses...
- chapitre 13 - Lutte.
- chapitre 14 - Contrôle des réflexes
- chapitre 15 - Jeux sur l'eau, dans l'eau et près de l'eau.
- chapitre 16 - Jeux d'adresse.
- chapitre 17 - Jeux de hasard.
- chapitre 18 - Les quadrillages.
  Parmi eux, le jeu (bien connu en France) de la "marelle" avait chez les anciens un diagramme d'escargot. Certains de ces jeux revêtent un caractère magique.
- chapitre 19 - L'"awèlè"
  Ce jeu, dont le symbolisme cosmique est évident, pousse à l'extrême la recherche de l'égalité des chances au départ. L'auteur donne les différentes règles et variantes.
- chapitre 20 - Le feu.
- chapitre 21 - Jouer avec son corps.
  Ce chapitre montre comment le jeu et la sexualité sont liés, aussi bien dans les danses que dans les jeux verbaux.

- chapitre 22 - Brimades et moqueries.
- chapitre 23 - Magie.
  De la magie enfantine à la prestidigitation.
- chapitre 24 - Jeux rituels et parodies.
- chapitre 25 - Les animaux.
- chapitre 26 - De l'Homme Panthère aux masques de bêtes et en Faux-Lion.
- chapitre 27 - Comptines, rondes et danses.
- chapitre 28 - Petits drames.
- chapitre 29 - La musique.

  Description des principaux instruments et réflexion sur l'avenir de la musique populaire.
- chapitre 30 - Jeux verbaux.
  Récitations, problèmes, devinettes...
- chapitre 31 - Enigmes, devinettes et proverbes.
- chapitre 32 - Les contes.
- chapitre 33 - Théâtre, musique, poésie.
- chapitre 34 - Les associations.
  L'auteur considère plus particulièrement le rôle des sociétés secrètes de Korhogo, soulignant la part importante consacrée au jeu, au sport et à l'éducation morale.

  La description que donne Ch. Béart de chaque jeu est extrêmement détaillée; elle comprend, outre les règles du jeu, de nombreux dessins ou photographies.

181 BEART (Ch.).
D'une sociologie des peuples africains à partir de leurs jeux.
Bulletin de l'I.F.A.N., Série B, 1959, XXI, n° 3-4, pp. 271-328.

182. BEART (Ch.).
Recherche des éléments d'une sociologie des peuples africains à partir de leurs jeux.
Paris, Présence africaine, 1960, 151 p.
(Reédition remaniée de l'article ci-dessus).

L'auteur étudie l'évolution de la signification des jeux dans les sociétés africaines. Il établit une classification, en appliquant les mêmes critères aux institutions et aux jeux : tous deux répondent aux mêmes impulsions : l'"agôn" ou mérite, l'"aléa" ou risque, la "mimicry" ou évasion par imitation, et l'"ilinx" ou goût du vertige. Les jeux sont l'imitation des institutions.

L'animisme caractéristique des civilisations africaines serait composé à la fois de "mimicry" et d'"ilinx".

L'auteur constate la désacralisation de la coutume traditionnelle et des jeux qui lui sont liés, alors que les formes de jeux indépendants de la coutume persistent.

Il faut donc trouver de nouveaux jeux capables de remplacer les règles du jeu social créées par les civilisations africaines, par lesquelles les pensées des individus et des groupes s'ordonnaient; l'auteur propose la politique, le football et les associations de jeunes.

183. ASSOCIATION UNIVERSITAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA CULTURE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR.

- Pour une approche de l'emploi éducatif de la télévision en Côte-d'Ivoire.

Paris, AUDECAM, 1967, pagination multiple (84 f.), multigr. (Etudes, n° 2.).

La mission effectuée en Côte-d'Ivoire devait étudier les moyens et les méthodes nécessaires pour l'extension d'expériences éducatives, en particulier d'alphabétisation des adultes par les méthodes audio-visuelles, et ce, sous un double aspect : technique (exploitation des moyens audio-visuels) et pédagogique (adaptation des méthodes).

A partir de données de base démographiques, économiques et sur la situation de l'enseignement, des options de scolarisation ont pu être dégagées.

Une partie du document est consacrée à l'étude et la critique d'une expérience d'alphabétisation ouvrière.

Une liste de documents consultés pour l'élaboration de cette publication est donnée.

184. ETIENNE (P.).
Structure de parenté en pays baoulé. Un point de problématique sur l'organisation et la structure des sociétés segmentaires.
Bulletin de Liaison des Sciences Humaines, ORSTOM, 1965, pp. 67-76.

La société baoulé fonctionne comme une société à accentuation matrilinéaire, mais est dépourvue de tout concept de lignage qui distinguerait les parents utérins des parents agnatiques. La distinction se réfère non pas à des lignées, mais à des groupements sociaux de résidence.

Considérant le cas des Agni, l'auteur est amené à reconsidérer la problématique des structures d'alliances matrimoniales et de parenté, et à l'aborder en termes de partage des droits sur la descendance, soit en termes de définition des droits de chacun des deux partenaires de l'alliance matrimoniale sur la descendance commune. Ces droits n'étant pas clairement définis, la descendance commune fait l'objet d'une très vive compétition, entre maternels et paternels. Il y a là une pratique systématique de captation de descendance, car s'il existe bien des normes qui définissent les droits et les obligations respectifs du père et de l'oncle utérin, il existe aussi de nombreux moyens de contourner les règles de résidence patrilocale (prolongation de la période pendant laquelle l'épouse continue à résider auprès de sa parenté...). Toutes ces tentatives pour contourner les normes explicites du partage des droits sur la descendance, et réaliser des formes de mariage à l'intérieur de l'"auro", montrent la répugnance que manifestent les Baoulé à l'égard de l'échange et particulièrement de l'échange des femmes.

La compétition pour la descendance apparaît comme un point autour duquel gravitent d'autres éléments de la structure et de l'organisation sociale de la société baoulé, qui se réfèrent à un thème identique : le refus du principe de réciprocité.

185. HIMMELHEBER (H.).

Guelbringe der Guere (Elfenbeinküste).

Tribus, 1964, n° 13, pp. 13-24.

Le travail du cuivre chez les Dan du Sud et les Guéré, de même que chez leurs parents de l'Ouest, les Krou, est d'un niveau très élevé. Il y a des différences dans les types d'anneaux guéré d'une part, dan et krou de l'autre.

On utilisait encore un type d'anneau de cheville comme cadeau de mariage en 1956; il existe toujours des fondeurs de cuivre chez les Guéré. Les fondeurs de cuivre et les forgerons ne sont pas les mêmes hommes.

Les principaux types de bracelets sont les suivants :

- des anneaux lourds et massifs,
- des anneaux massifs et fermés.

Parmi les anneaux de cheville on distingue :

- d'une part, des anneaux décorés, massifs et ouverts,
- d'autre part, des anneaux avec deux ou cinq grelots.

Il existe une sorte de lien entre les anneaux, le sexe et l'âge. Les Guéré portent des anneaux surtout comme ornement, mais aussi comme signe distinctif de leur rang. Quelques personnes possèdent des anneaux peu décorés, qui font l'objet de tabous. On utilise la poussière métallique des anneaux pour le traitement des ulcères.

ROUSSEL (L.).
L'exode rural des jeunes dans les pays en voie de développement : réflexions méthodologiques.
Revue internationale du travail, 1970, CI, n° 3, pp. 253-270.

En vue de la planification de l'exode rural en pays sous-développé, l'auteur a mis au point une méthode statistique rapide et peu onéreuse qui fournit une mesure du phénomène et une première approche de son mécanisme.

Après avoir exposé en détail sa méthode dans une première partie, il décrit,dans une seconde partie, l'application qui en a été faite en Côte-d'Ivoire en 1968 sur un échantillon de villages choisis dans les zones de Sakasso, Abengourou, Korhogo et Daloa.

L'enquête "Jeunes" portait sur les groupes d'âge de 15 à 29 ans (soit 30% de la population totale). Le pourcentage moyen de jeunes ayant quitté le milieu rural était de 33% pour les garçons et de 20% pour les filles. Le rythme de l'exode s'accèlère très rapidement : le pourcentage d'émigrés est plus fort dans le groupe d'âges 15/19 ans que dans les groupes 20/24 ans et 25/29 ans. La corrélation positive entre niveau d'instruction et exode rural est confirmée : un jeune homme sur dix pour les analphabètes quitte le milieu rural, alors que pour les titulaires du CEPE, la proportion est six fois plus forte. Sur dix garçons émigrés, quatre poursuivent encore leurs études, dont deux dans l'enseignement secondaire.

L'enquête "Ecoles" confirme les résultats de l'enquête "Jeunes" : 25% seulement des élèves des classes terminales primaires de 1966/1967 résident encore au village en octobre 1968.

L'auteur conclut que le taux de l'exode rural dépasse 60% pour les jeunes qui ont terminé leurs études à l'école primaire du village, et que l'enseignement primaire est considéré comme une simple préparation au secondaire. Cet exode massif est préoccupant dans un pays où 70% des garçons sont scolarisés et où l'essentiel du revenu national provient de l'agriculture.

187. HOLAS (B.).

L'image du monde bété.

Paris, Presses universitaires de France, 1968, 401 p., ill.

Evocation de style impressionniste de l'environnement spirituel des Bété, peuple de la forêt, localisés dans le Centre-Ouest de la Côte-d'Ivoire. A première vue, l'univers spirituel de ces anciens chasseurs-guerriers, devenus planteurs, semble instructuré et particulièrement touffu, aussi bien dans les manifestations de la vie religieuse que dans la gamme infinie des personnages qui composent cet univers. Outre les grandes divinités du ciel qui semblent régir de haut cet univers, quantité d'autres figures divines, non moins importantes, le plus souvent perçues sour la forme animale, font partie intégrante de la vie spirituelle bété et participent à chaque évènement important (procréation, naissance, mariage, mort) de l'individu, mais aussi à sa vie quotidienne:le puceron (insecte-conscience), le monstre serpent à crête fluorescente, le papillon de nuit, le caméléon, la guêpe-maçonne, la femme-poisson, etc...

L'auteur reproduit dans son ouvrage les dessins représentant dieux et génies tels que les imaginent ses informateurs adultes mais aussi enfants des écoles; ces représentations aussi bien que les commentaires qui les accompagnent permettent de mieux saisir la présence et les différents aspects de ce panthéon si complet ainsi que de mesurer le degré de "modernisation" de certaines de ces visions. La constante référence de l'auteur à la tradition orale et aux légendes racontées par les anciens Bété mais aussi par les jeunes, complète le climat évocateur de cet ouvrage sur un univers sans cloisonnement avec la vie quotidienne.

188. FERRARI (A.).

La situation des jeunes à Lakota. Vol. 1 : Méthodologie et recensement.

Abidjan, Université, Institut d'Ethno-Sociologie, 1970, 187 p., multigr., carte, tabl.

S'insérant dans une série de recherches menées par l'auteur sur les facteurs de changement dans la région de Lakota, cette étude comporte un recensement exhaustif de la population de quelques villages choisis de façon représentative et une enquête par questionnaires concernant les jeunes.

Ce premier volume présente :

- la technique de recensement,
- les résultats du recensement,
- la méthodologie de l'enquête.

Un second volume, à paraître, présentera les résultats de l'enquête.

Pour avoir un échantillon rigoureux, il fallait recenser une partie seulement de la population totale de la région (66.000 h.),car un recensement global était matériellement difficile. On a choisi 27 villages sur les 180 localités de la sous-préfecture. Les critères de ce choix sont explicités en détail,de même que le mode de recrutement et de formation des enquêteurs, et le déroulement du recensement. 10.212 personnes furent recencées dans les régions rurales (les 6.000 h. de Lakota l'ayant déjà été pour une précédente étude). Le nombre des jeunes gens et jeunes filles de 15 à 29 ans révolus représente 25% de ce total. On a donc pu évaluer la population totale des jeunes de la sous-préfecture à 16.000. L'auteur donne le modèle de fiche de recensement, son mode d'emploi, le code utilisé et la liste des tableaux demandés au dépouillement mécanographique.

Tous les résultats du recensement sont donnés en de très nombreux tableaux et sont analysés, d'abord pour l'ensemble, puis par canton, enfin par catégorie de village (activité professionnelle, état-civil, scolarisation, religion, émigration et immigration...).

Dans la dernière partie est exposée la méthodologie de l'enquête sur les jeunes, qui a porté sur un échantillon tiré au sort représentant 10% de la population totale de jeunes de la sous-préfecture (soit 1600 interviewés).

L'élaboration du questionnaire, la formation des enquêteurs, le déroulement de l'enquête, le code de dépouillement (manuel cette fois-ci) sont décrits de façon exhaustive.

Cette publication qui donne de façon exhaustive les résultats et expose en détail la méthodologie, outre son utilité pédagogique, peut être utilisée pour des recherches ultérieures, et ceci d'autant plus que les fiches de recensement sont exploitables mécanographiquement.

189. RAULIN (H.).
Mission d'étude des groupements immigrés en Côte-d'Ivoire, fasc. 3 : Problèmes fonciers dans la région de Gagnoa et Daloa,
Paris, ORSTOM, 1957, 139 p., 10 cartes et plans.

Le problème que pose l'immigration des populations de la zone soudanaise vers les régions du Centre-Sud de la Côte-d'Ivoire est étudié ici sous son aspect foncier.

Des immigrants dioula et wobé se sont implantés dans la région de Divo et des Baoulé se sont implantés dans la région d'Oumé, qui sont des régions au droit foncier peu évolué.

Heremankono, à la limite du territoire dida, fut créé en 1924 par les premiers immigrants dioula et wobé qui y cultivèrent du café et du cacao. Dans l'ensemble, les planteurs sont encore aujourd'hui de jeunes célibataires, migrants saisonniers qui habitent leur village d'origine. Les plantations sont assez grandes (4 ha en moyenne); il y en a même quelques unes qui sont très grandes (20 ha) et sont organisées à la manière des plantations européennes. Cette économie villageoise libérée des contraintes traditionnelles préfigure le cadre social de l'économie ivoirienne de demain.

Les Baoulé implantés dans la subdivision d'Oumé ne se sont pas mêlés aux autochtones (Gouro et Gagou); les Gouro exigent des immigrants des redevances élevées.

Le problème de l'immigration en pays bété est un problème différent.

Dans la région de Gagnoa, le droit foncier est évolué et se rapproche davantage du droit civil français; les terres sont laissées aux immigrants en métayage ou en fermage, la cession en étant faite par un bail.

Les Européens possédaient d'immenses plantations de café sur lesquelles ils faisaient travailler une majorité d'immigrants venus du Nord. Ce mouvement s'est doublé d'un courant d'immigration d'individus venus s'installer en zone urbaine. Les rapports satisfaisants entre étrangers et autochtones s'expliquent par la faible proportion de plantations caféières; toutefois la rareté croissante des terres et le fait qu'une majorité d'immigrants peuplent la ville commencent à créér une situation sociale tendue.

Dans la région de Daloa, les Dioula et les Baoulé ont mis les terres en valeur de manière très poussée. La vente de terres aux immigrants par les Bété est organisée suivant une Convention et les terres ainsi vendues sont immatriculées. Les immigrés se sont généralement installés à la ville où ils se sont groupés selon leur ethnie; chaque planteur fait appel à de la main-d'oeuvre de son pays d'origine. Le souci dominant des Bété dans l'utilisation de leur argent est l'acquisition de femmes; les immigrés acheteurs de terres sont donc considérés comme rendant service car ils apportent de l'argent. Les problèmes existant entre Bété et immigrés sont donc avant tout des problèmes d'ordre politique.

190. PERROT (C.).

L'histoire dans les royaumes agni de l'Est de la Côte-d'Ivoire.

Annales,économies, sociétés, civilisations, 1970, n° 6, pp. 1659-1677, carte.

L'auteur cherche à dégager la conception qu'ont les Agni de l'histoire à travers un certain nombre de thèmes : la place qu'occupe le présent par rapport au passé, les liens entre histoire et religion, histoire et pouvoir, et enfin l'étendue du champ des connaissances historiques.

Pour la société traditionnelle agni, le présent n'est pas radicalement distinct du passé, il n'en est que le prolongement pâli. Humilité et révérence sont exprimé à l'endroit des générations disparues. Le passé est valorisé, sa connaissance peut donner aux hommes du présent arguments, références et modèles directement utiles.

L'histoire n'est pas livrée n'importe où, n'importe quand, par n'importe qui. Les lieux privilégiés sont la salle où sont conservés les sièges sacrés attribués aux rois ("biasua") et l'endroit même où ont eu lieu les évènements. Les circonstances sont les cérémonies politico-religieuses (fête de l'igname, intronisation d'un chef) où le corps social reprend force par l'exaltation d'un passé glorieux qui pénètre le présent et lui donne sens et valeur. Ce sont aussi les veillées funèbres et les jurements ("nday") qui dévoilent la face négative de l'histoire. L'histoire appartient aux ancêtres et on ne peut faire irruption dans le passé sans leur accord (libation). Seul le chef de famille matrilinéaire peut prendre le risque de faire surgir de l'ombre les disparus en les nommant. La diffusion du savoir historique est confiée aux conseillers des chefs politiques, au dignitaire chargé de rendre un culte aux ancêtres du roi par le truchement des sièges sacrés ("bia"), aux joueurs de tambours "parleurs", qui tous interviennent dans les cérémonies. Les femmes âgées assurent la conservation privée de ces connaissances.

L'histoire est donnée selon une version expurgée : tout ce qui peut ternir la mémoire des ancêtres est tu, ainsi que tout ce qui n'est pas conforme aux intérêts du pouvoir. Ainsi toutes les chefferies actuelles prétendent tenir leur "bia" depuis l'époque de l'exode des Agni (venus au début du 18ème siècle du Ghana actuel), car c'est l'origine la plus noble, faisant appel aux valeurs guerrières. De même toutes les luttes dont le pouvoir a été l'enjeu sont passées sous silence, bien que présentes dans les mémoires. Les rois non conformes à un portrait idéal (victorieux, juste, puissant) ne reçoivent pas après leur mort de "bia" et sont purement et simplement éliminés de la liste dynastique.

L'auteur a dressé une carte de l'espace géographique connu par les détenteurs de l'histoire chez les Ndényé (Agni de l'Indénié), qui montre que les récits sont d'autant plus nombreux que les liens ethniques et politiques sont plus étroits. Tout ce qui s'est passé avant l'exode rejoint les temps mythiques

des commencements; c'est une époque sans liens avec la vie présente. Par contre, les références à l'histoire de l'exode fournissent des arguments décisifs pour justifier les prééminences existantes (possession du sol , hiérarchie politique et sociale) : avec l'exode commence l'histoire "utile".

L'attitude des Agni envers le passé comporte des thèmes communs à d'autres sociétés de l'Ouest africain. Cette attitude est profondément modifiée à l'heure actuelle. L'étude a été entreprise dans le but d'élaborer une méthode de travail historique correcte, aussi bien dans la collecte des documents que dans leur interprétation.

191. COTE-D'IVOIRE. Plan (Ministère).
Les comportements, avec la collab. de MM. Rosier et Sébillotte,... et de leurs équipes.
in : Côte-d'Ivoire. Plan (Ministère).
Région de Daloa-Gagnoa, étude socio-économique, Paris, S.E.C., O.B.M., (c. 1968), T. 4., 360 p.

Les auteurs présentent dans une première partie les groupes ethniques qui peuplent la région, à savoir les Bété, les Gouro et les Dida. Ils s'appuient sur le livre de C. Meillassoux "L'anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire" dont ils reprennent les conclusions essentielles du point de vue de l'organisation sociale et économique.

Dans un second chapitre ils étudient la structure mentale et l'univers psycho-affectif ainsi que les perceptions et attitudes à l'égard du changement (attitudes à l'égard de l'argent et de l'innovation) à l'aide de tests et d'interviews. Ce chapitre est empreint d'ethnocentrisme, aussi bien au niveau des tests proposés qu'au niveau des conclusions tirées. En effet toutes les attitudes sont considérées comme non rationnelles, non logiques, magiques, dans la mesure où elles ne tendent pas à promouvoir des investissements économiques productifs. Par ailleurs l'étude psychologique repose sur des schémas pseudo-freudiens mal adaptés.

Le texte des interviews, en soi, est intéressant mais nécessiterait une réinterprétation.

La dernière partir enfin est consacrée aux budgets des ménages et met en parallèle les ressources, la formation des revenus, les dépenses et le comportement des consommateurs. Le revenu global s'établit à environ 162.800 F CFA par famille. Les ressources monétaires proviennent des cultures d'exportation (café, cacao). L'autoconsommation absorde 88% des ressources non monétaires et les revenus non agricoles ne représentent que 10% du revenu total. Les dépenses sont analysées selon le type d'emploi (nourriture, construction, équipements divers, activités des entreprises) et l'unité budgétaire, (nombre de femmes de cette unité...). Cette partie est la plus intéressante de l'étude.

192. HAERINGER (Ph.).
Quitte ou double. Les chances de l'agglomération abidjanaise.
Urbanisme. Revue française, 1969, n° 111-112, pp. 69-93, une carte, 9 photogr.

Cette étude est à la fois la conclusion et le prolongement de la publication du même auteur : "Structures foncières et création urbaine à Abidjan, Cahiers d'études africaines, 34, 1969".

Délibérément orienté, cette fois, sur l'avenir de l'agglomération, l'auteur y redit pourtant, en raccourci, ce que les politiques urbaines passées, notamment sur le plan foncier, ont réussi ou manqué. Mais de cette récapitulation il passe au double énoncé des atouts et des périls de la croissance abidjanaise, puis tente de poser des jalons quant à la recherche d'un équilibre entre une inévitable modestie de l'habitat populaire et les exigences d'un urbanisme moderne. (L'auteur nous signale deux erreurs d'impression : lire en quatrième page, fin du troisième paragraphe, aptitude à survivre; également en quatrième page, fin du sixième paragraphe, l'option prise).

193. HAERINGER (Ph.).
Structures foncières et création urbaine à Abidjan.
Cahiers d'études africaines, 1969, n° 34, pp. 219-270,
3 cartes, 16 pl. de photographies aériennes.

Dans cette étude, l'auteur s'efforce de retrouver, par le déchiffrage des structures foncières de la ville, les petits et grands principes qui ont présidé à sa construction et, chemin faisant, il en analyse les résultats. De ce bilan rigoureux se dégage, en filigrane - ce n'est pas précisément le propos de l'étude - l'essentiel de la problématique actuelle de l'urbanisme abidjanais.

D'abord obligé de débrouiller le code de son déchiffrage, à savoir la législation foncière, l'auteur montre comment, d'un régime dualiste (régime des concessions et régime du permis d'habiter), on est parvenu, par étapes, à un régime unifié. Parallèlement, les exigences administratives quant à la mise en valeur immobilière dans les lots attribués se sont faites plus dures dans les lotissements populaires, ce qui ne manqua pas de modifier profondément la signification et la portée de l'initiative publique en matière de lotissement.

L'auteur passe ensuite très vite sur tout ce qui fut et reste, dans une large mesure, la ville européenne. C'est avant tout la façon dont la ville assume la prise en charge des masses populaires qui retient son attention. Il passe en revue successivement :

- les modèles anciens de lotissement économique qui, pour simples qu'ils étaient, n'en ont pas moins permis une évolution qui fait actuellement de Treichville un quartier fort honorable et très actif,
- les nouvelles structures où l'on distingue d'une part des ensembles immobiliers assez soignés mais dont le standing ne s'adresse qu'aux ménages relativement aisés, d'autre part de nouvelles trames de lots à bâtir, parfois plus ambitieuses dans leurs formes que les anciennes, mais très mal suivies dans leur réalisation et leur équipement, et surtout trop parcimonieuses au regard des besoins,
- la ville illégale qui prend, au centre comme à la périphérie de l'agglomération, une ampleur de plus en plus préoccupante.

De cette ville illégale, dont le dynamisme dispute aux pouvoirs publics l'initiative en matière de création urbaine, l'auteur démêle aussi les "lois" foncières. Mais surtout, au vu de la diversité des formes par lesquelles elle se manifeste, il en explique la logique et la signification. Loin d'être le fait d'une population marginale - chômeurs, ruraux fraichement immigrés ou population flottante -, ces mouvements d'urbanisation spontanée entrainent toutes les couches de la population, depuis celle des investisseurs, las d'attendre une occasion légale de construire, jusqu'à celle des petits salariés en quête de locations.

L'étude comporte en outre trois cartes d'analyse et surtout un album de 24 photographies aériennes minutieusement commentées.

194. HAERINGER (Ph.).

Les cultures vivrières de base en Côte-d'Ivoire.

in: Atlas de Côte-d'Ivoire.

Abidjan, Association de l'Atlas de Côte-d'Ivoire, sous-presse début 1971. Planche C 1a et notice.

C'est la première d'une série de planches portant sur l'agriculture ivoirienne. Cette planche-ci est de type analytique et comporte huit cartes, une par culture. Il s'agit de l'igname et du riz (deux cartes au 1/4.000.000e), du manioc, du taro, de la banane plantain, du sorgho, du petit-mil et du maïs, sur une portion du territoire et au moins pendant une partie de l'année, la base de l'alimentation. C'est la production per capita qui est représentée, une distinction étant faite entre populations autochtones et populations allogènes lorsque des différences marquantes sont observées.

Ces cartes sont accompagnées d'une longue notice qui, d'abord, expose la façon dont elles furent élaborées et, ensuite, commente les faits qu'elles révèlent.

De la méthode, le lecteur retiendra surtout que, pour tirer parti d'une information ponctuelle (720 points d'observation), l'auteur fit appel à toutes les lignes fondamentales qui structurent le milieu ivoirien aux divers points de vue de la géologie, des sols,

du relief, des précipitations, de la durée de saison sèche, des formations végétales, enfin des densités de population et de la répartition ethnique. C'est dans les mailles de ce réseau de lignes que furent examinés les résultats du sondage, l'auteur sélectionnant, pour chaque culture, celles des lignes qui assuraient le découpage le plus significatif. C'est ainsi qu'il aboutit à une représentation par plages de couleurs dont les contours étaient tirés d'une même panoplie de lignes pour l'ensemble des cartes, chaque contour ayant sa signification propre, ce qui donne à l'interprétation et à la comparaison le maximum d'intérêt.

C'est ainsi qu'apparaît dès l'abord l'importance d'une limite comme celle qui sépare les sables tertiaires côtiers des formations plus anciennes de l'intérieur : au Sud de cette ligne s'effacent en effet brutalement banane, taro et riz pour laisser la première place au manioc. De même, au Nord du pays, le début de la savane soudanienne (de type arbustif) marque la fin de la prépondérance de l'igname (qui s'étend sur toute la zone de savane humide, de type arboré). Les céréales peu exigentes en eau (sorgho, petit-mil, maïs) prennent le relais. Très spectaculaire est aussi l'opposition, en milieu forestier, entre le monde krou, gros consommateur de riz, et le monde akan où igname, taro et banane plantain se disputent le terrain.

Mais un examen plus précis révèle des phénomènes plus complexes, comme l'interférence de deux types de facteurs aux effets contraires où l'existence de phénomènes locaux apparemment en discordance sur le fond général. Un élément de complexité est aussi apporté par l'implantation de populations nouvelles en pays forestier. C'est ainsi que, du fait des migrations baoulé, les régions du Sud-Ouest, traditionnellement étrangères au monde de l'igname, voient celui-ci progresser peu à peu. De la même façon, les pays agni, au Sud-Est du pays, ont découvert avec Malinké et Sénoufo la culture du riz, avant même que les pouvoirs publics n'entreprennent une campagne en ce sens.

195. HAERINGER (Ph.).
San-Pedro. La première vague d'immigrants.
Abidjan, ORSTOM, 1969, 52 p. multigr., 6 cartes, une photogr. aérienne.

L'auteur s'attache, dans ce travail, à étudier les dynamismes d'une communauté urbaine à l'état naissant celle de San-Pédro en l'an trois de son existence de ville en chantier. Dans ses deux premiers chapitres, consacrés respectivement aux origines et aux structures du peuplement, d'une part, aux conditions de l'emploi d'autre part, l'auteur utilise un recensement exhaustif accompli par les services officiels, au début de 1969, et dont il a repris en détail le dépouillement. On note ainsi que les immigrés, techniciens européens exclus, se partagent par moitié entre Ivoiriens et étrangers, mais que ceux-ci aussi bien que ceux-là habitaient déjà la Côte-d'Ivoire forestière (90%, dont 72% dans les villes) avant de joindre San-Pedro. Le profil des âges est très caractéristique d'une population pionnière. La plupart des adultes ont moins de 30 ans et les enfants de plus de 10 ans sont donc très rares (20% de la population entre 0 et 15 ans). Le sex-ratio reste aussi très déséquilibré : 36 femmes pour 100 hommes aux âges adultes. Quant à l'emploi, près de 70% des hommes sont salariés, la population induite (commerçants, artisans) ne comptant que pour 10 à 16% selon les définitions. Le chômage est donc assez modeste) surtout si l'on en déduit les "sans-emploi" arrivés depuis moins d'un mois.

Après un aperçu sur les problèmes du ravitaillement en produits alimentaires, l'auteur passe ensuite, dans son troisième chapitre, à une analyse des dynamismes spatiaux intra-urbains. L'habitat actuel étant le fruit d'une implantation spontanée, non dirigée par les pouvoirs publics, il était particulièrement intéressant de voir comment la population s'était organisée d'elle-même en un lieu qui, deux ans plus tôt, était couvert par la forêt dense. La constatation la plus étonnante est que, dès 1969, la population se partageait déjà par tiers entre propriétaires de logements, hébergés et... locataires, l'auteur tentant d'expliquer les mécanismes de cette stratification. Sont aussi fournies plusieurs cartes illustrant tout à la fois la dispersion et les regroupements ethniques. Puis l'auteur, abordant la question de l'animation sociale, évoque la fragile auto-subsistance de ce milieu urbain naissant.

Dans un quatrième chapitre enfin, l'auteur s'interroge sur le devenir de San-Pedro quant à l'habitat du plus grand nombre, confrontant les programmes en cours et ce qui est en germe dans ce qu'il est encore convenu d'appeler "le campement" (6 à 8.000 habitants fin 1969).

196. THE (M.P. de.).
Participation féminine au développement dans la région de Bouaké.
(Aix-en-Provence) Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées, 1968, VI - 129 p. multigr., (République de Côte-d'Ivoire. Ministère du Plan).

Après avoir analysé les causes profondes des blocages du développement, et plus spécialement celles provenant des femmes, à travers les différentes expériences de développement et d'animation rurale, cette étude jette les jalons d'une propagande d'animation féminine, en vue d'agir sur ces causes, et faire prendre en charge par les femmes leur propre développement.

L'enquête a été réalisée à partir de deux villages types dans chacune des sous-préfectures de Béoumi, Diabo, Brobo; l'un soumis par sa situation géographique, économique et culturelle au changement et ayant fait l'expérience d'une animation féminine, l'autre n'ayant subi aucune action d'animation.

Dans une première partie, l'auteur étudie les principaux phénomènes déterminant l'influence de la femme sur l'évolution de la société baoulé : position dans l'alliance matrimoniale, responsabilités d'ordre politique, social, magique et thérapeutique.

Dans une seconde partie, l'auteur étudie l'organisation du travail de la femme et l'éventail de ses activités afin de comprendre l'étendue de son impact, En effet, la femme n'influence pas seulement le devenir social, elle agit dans tous les secteurs du développement villageois : la production, la consommation, la commercialisation, l'habitat et la santé.

Dans le domaine agricole, l'étude des activités féminines met en lumière l'intense participation des femmes à la production agricole, mais montre qu'elles ne se sentent pas concernées par l'évolution des techniques, la diversification des cultures et par conséquent, l'augmentation des revenus.

La troisième partie de l'étude est consacrée aux causes du bloquage au développement. En effet, la situation de la femme, son rôle dans l'économie et dans la société baoulé, ses réactions à travers les innovations dans l'agriculture ont maintes fois fait ressortir des freins au développement, créés par les comportements féminins dans la situation actuelle de la société rurale. Ces bloquages sont d'ordre socio-culturel et économique. Toutefois ils laissent apparaître de nombreuses aspirations à un mode de vie et à des comportements nouveaux. Une initiation est donc nécessaire dans tous les domaines de leurs activités, si l'on veut réduire la distorsion entre les comportements qu'elles sont amenées à adopter, et leur compréhension du but poursuivi par ces opérations. Plusieurs expériences d'animation féminine ont été tentées, par les Services de l'Agriculture, par des organisations privées (J.A.C.F., Maisons Familiales Rurales), ou par des organisations menant une action auxiliaire de celle des services de l'Agriculture (Service Civique Féminin, Volontaires du Progrès). Mais parmi elles, l'Animation Rurale apparaît comme la plus efficace pour provoquer le décollage économique et une évolution générale du village.

En dernière partie, l'auteur indique les thèmes fondamentaux de l'animation et les connaissances techniques que devrait impliquer la formation des animatrices villageoises. L'animation se propose d'aider les villageoises, passant de la société traditionnelle à la société moderne, à prendre en charge le changement dans tous les domaines de leurs activités. Cet apprentissage doit passer par une pédagogie expérimentale.

En annexe, est reproduite la "fiche-guide", qu'utilise la J.A.C.F. pour guider les monotrices des stages effectués par les villageoises.

197. COTE-D'IVOIRE. Finances, Affaires Economiques et Plan (Ministère).
Etude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan.
Paris, Société d'Economie et de Mathématique Appliquée, 1965-1968, 17 rapports en 21 vol., multigr.

Il nous paraît utile de mentionner cette très importante étude réalisée par la S.E.M.A. avec la collaboration du C.A.S.H.A. pour le compte du gouvernement ivoirien.

Après avoir défini leur méthode, les auteurs donnent un état de la population en 1963 et en 1964, puis traitent de l'habitat (ancien et moderne), de l'emploi, des groupements domestiques, des problèmes fonciers et immobiliers, des immigrants, des déplacements quotidiens, des équipements collectifs, des relations sociales et des budgets familiaux. Le rapport n° 17 présente une synthèse générale.

LISTE DES PERIODIQUES CITES

ET INDEX

LISTE DES PERIODIQUES CITES

ACTA TROPICA. Revue des sciences tropicales et de médecine.
- Bâle, Verlag für Recht und Gesellschaft.

AFRICA. Journal of the International African Institute.
- Londres, Oxford University Press.

AFRICA REPORT.
- New-York, Washington.

L'AFRIQUE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE.
- Paris, Société Africaine d'Edition.

ANNALES. Economies, sociétés, civilisations.
- Paris, A. Colin.

ANNALES DE L'UNIVERSITE D'ABIDJAN.
Série D : Lettres et sciences humaines (devenu : Littérature).
Série F : Ethnosociologie.
Série G : Géographie.
- Abidjan, Université d'Abidjan.

L'ANTHROPOLOGIE.
- Paris, Masson.

BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. Notes d'information et statistiques.
- Paris, B.C.E.A.O.

BULLETIN. INTER-AFRICAN LABOUR INSTITUTE.
- Bamako, Institut interafricain du travail.

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES INSTITUTS D'ETHNO-SOCIOLOGIE ET DE GEOGRAPHIE TROPICALE.
- Abidjan, Université d'Abidjan.
(devenu avec le n° 2 de 1968 : Bulletin des Instituts de recherche de l'Université d'Abidjan, puis, avec le n° 2 de 1969 : Bulletin de liaison du Centre Universitaire de Recherches de Développement (C.U.R.D.).

BULLETIN DE LIAISON DES SCIENCES HUMAINES. ORSTOM.
- Paris, ORSTOM, Secrétariat des Sciences humaines.

BULLETIN DE L'INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE.
Série B : Sciences humaines.
- Dakar, IFAN.

CAHIERS D'ETUDES AFRICAINES.
- Paris, Mouton.

LES CAHIERS D'OUTRE-MER. Revue de géographie de Bordeaux.
- Bordeaux, Université, Institut de Géographie.

CAHIERS ORSTOM.
Série : Sciences humaines.
- 93 - Bondy, ORSTOM.

CULTURES ET DEVELOPPEMENT.
- Louvain, Université de Louvain.

ECONOMIES ET SOCIETES. Cahiers de l'I.S.E.A.
- Genève, Droz.

ENCYCLOPEDIE MENSUELLE D'OUTRE-MER.
- Paris.

ETUDES EBURNEENNES.
- Abidjan, Ministère de l'Education Nationale, Direction de la Recherche Scientifique.

L'HOMME. Revue française d'anthropologie.
- Paris, Mouton.

JOURNAL DE LA SOCIETE DES AFRICANISTES.
- Paris, Musée de l'Homme.

JOURNAL DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE.
- Paris, Presses universitaires de France.

MAN. The journal of the Royal Anthropological Institute.
- Londres.

MEMOIRES DE L'INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE.
- Dakar, IFAN.

LE MOIS EN AFRIQUE. Revue française d'études politiques africaines.
- Paris, Société Africaine d'Edition.

NOTES AFRICAINES.
- Dakar, IFAN.

OBJETS ET MONDES. La revue du Musée de l'Homme.
- Paris.

ORSTOM. Sciences humaines, Centre d'Adiopodoumé (puis : de Petit Bassam) (Côte-d'Ivoire).
- Abidjan, ORSTOM Sciences humaines.

PENANT. Revue de droit des pays d'Afrique.
- Paris, Ediafric - La Documentation Africaine.

PRESENCE AFRICAINE.
- Paris.

PSYCHOPATHOLOGIE AFRICAINE. Bulletin de la Société de psychopathologie et d'hygiène mentale de Dakar.
- Dakar.

REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DES TRADITIONS POPULAIRES.
- Paris.

REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL.
- Genève, Bureau International du Travail.

REVUE JURIDIQUE ET POLITIQUE. Indépendance et coopération. Organe de l'Institut International de Droit d'Expression Française (I.D.E.F.).
- Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence.

TRIBUS. Veröffentlichungen des Linden-Museums.
- Stuttgart.

URBANISME. Revue française.
- Paris.

WOMEN TO DAY.
- Londres.

INDEX

Abé 41, 53

ABEL (H.). 144, 145, 146

Abidjan 95, 122, 192, 193, 197

Abidji 169

ABITBOL (E.). 52

Abouré 11

Abron 3,5

Adaë (Culte) 29

Adioukrou 150

Adjamé (Abidjan) 95

Agboville 41

Agni 14, 15, 19, 22, 53, 54, 60, 71, 75, 94, 109, 116, 124, 126, 130, 190

Agnibilékrou 124

Agriculture 6, 7, 11, 21, 25, 30, 31, 33, 44, 53, 66, 100, 101, 102, 105, 108, 113, 163, 170, 176, 189, 194

Ahouati 66

Aïzi 55

Akan 11, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 172

Alimentation 171

Alladian 152, 153

ALLAND (A.). 3

Alliance 47, 74

ALLUSSON (M.). 100, 103

Alphabétisation 37, 134, 183 voir aussi : Animation
Télévision éducative

AMON D'ABY (F.). 19, 94

AMOS DJORO (E.). 123

Anglon 137

Animal 99

Animation rurale 17, 51, 80, 100, 102, 103, 114, 135, 196

Animation urbaine 151, 197

Argent (signification de l') 10

Art 50, 67, 70, 73, 157 voir aussi : Masque, Statuaire

Artisanat 4, 6, 23, 55, 73, 105, 157

Ashanti 19, 116, 124

Association de jeunes 1, 17, 40

Association féminine 46

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA CULTURE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR (AUDECAM) 183

Atié 26, 30, 176

Atiékwa 30

Audobo 27

AUGE (M.). 152, 153

Ayérémou 81

"Bagnon" 89, 177

Baoulé 8, 20, 24, 27, 28, 31, 33, 36, 46, 47, 53, 59, 62, 67, 69, 77, 81, 84, 88, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 158, 163 164, 165, 166, 167, 170, 171, 172, 184, 189, 196

BEART (Ch.). 180, 181, 182

Beauté (culte de la) 89, 177

BENETIERE (J.J.). 163

Béoumi (et région) 140, 196

BERNUS (E.). 1, 32, 66, 95

Bété 21, 56, 89, 116, 121, 126, 142, 187, 189, 191

BETTIGNIES (J. de). 165

Bibliographie 70

Bijou 84, 185

BLAYO (Y.). 105

Blé Nahi 179

BOCHET (G.). 61, 128

Bongouanou 54

BONI (D.). 176

BONNEFOY (C.). 55

BONY (J.). 89

Bouaké (et région) 27, 31, 170

BOUQUET (A.). 38, 68

BOUTILLIER (J.L.). 54, 96, 162

BRASSEUR (P.). 70

Brobo (et région) 28, 196

BROU-TANOH (A.). 71

Budget familial 33, 105, 108, 166, 191, 197

BUREAU NATIONAL D'ETUDES TECHNIQUES DE DEVELOPPEMENT (B.N.D.T.D.) 113, 132

BUREAU POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE (B.D.P.A.) 100, 101, 102, 103

Calendrier 8, 35, 117

CAMPAGNE (P.). 51

Captif 22

CENTRE AFRICAIN DES SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES (C.A.S.H.A.) 196, 197

Centre technique rural 17

Changement socio-culturel 10, 27, 30, 49, 81, 85, 110, 126, 138, 191

Chasse 7, 68

CHATEAU (J.). 141

Chefferie 19

Chemin de fer 41

CHEVASSU (J.). 140

CLAMENS (G.). 18, 82

Classe d'âge 11, 13, 26, 48, 131, 150

CLIGNET (R.). 39, 110, 116, 120, 173

Colonisation 57, 96, 159, 160

COMARMOND (P. de). 135, 151

Commerce 30, 31, 33, 55, 62, 96, 107, 141, 165
voir aussi : Economie, Marché

COMMISSION D'ETUDES SCIENTIFIQUES DE GESTION ET D'ORGANISATION (C.E.G.O.S.) 37, 108, 134

Compagnie Internationale de Développement Rural (C.I.D.R.) 17, 51, 178

Connaissance (mode de) 59

Contrat de travail 53

Coopérative agricole 163

Corps de la Paix 17

Cosmogonie 44

COTE-D'IVOIRE, Education Nationale (Ministère) 155, 173

COTE-D'IVOIRE, Jeunesse, Education Populaire et Sports (Ministère) 114

COTE-D'IVOIRE, Orientation Professionnelle (Service) 155, 173

COTE-D'IVOIRE, Plan (Ministère) 4, 23, 28, 31, 33, 36, 37, 46, 51, 80, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 134, 141, 151, 163, 165, 166, 167, 170, 172, 191, 194, 196, 197

COULIBALY (S.). 25

Coutume juridique 64, 94

CRAPUCHET (S.). 91

Croyances 21, 38, 43, 82, 90, 94
Voir aussi : Culte, Divination, Fétichisme, Magie, Mythe, Religion, Rite, Sorcellerie

Culte 27, 29, 49, 124

Culture vivrière 194

Dan 2, 43, 136, 175

DEGRI DE DJAGNAN (R.). 13

Deïma (religion) 29, 93, 179

DELAFOSSE (M.). 164

DELPIANO (P.). 108

DELUZ-CHIVA (A.). 63, 87

Démographie 28, 31, 103, 108, 188, 197
Voir aussi : Exode rural, Migrations, Peuplement (histoire du)

Denkyra 130

Diabo (et région) 28, 196

Diamelassou 33

Dida 34, 42, 66, 138, 142, 188, 191

Diéli 128

Différenciation sociale 7, 76, 116

Dimbokro (et région) 31

Dioula 53, 65, 106, 189

Divination 38, 44, 127

Djimini 4

"dot" 7, 13, 34, 53
Voir aussi : Mariage

Droit 52, 64, 92, 174
Voir aussi : Coutume juridique

DUPIRE (M.). 53

DU PREY (P.). 57

Eau (dieux d') 82

Ebrié 48

Eclipse 65

Economie 4, 7, 55, 72, 96, 100, 101, 105, 108, 152, 153, 158, 170 Voir aussi : Agriculture, Artisanat, Commerce, Transports

Edjro (Josué) 9
Education 3, 10, 78, 80, 91, 116, 125, 138
Voir aussi : Alphabétisation, Animation, Enseignement Information, Scolarisation
EKANZA (S.P.). 130
Enfant 3, 5
Enseignement 20, 39, 85, 116, 125, 155
Voir aussi : Education, Scolarisation, Télévision éducative
Epargne 119
ETIENNE (M.). 31, 33, 47, 88
ETIENNE (P.). 8, 27, 31, 33, 47, 69, 76, 77, 86, 88, 115, 158, 184
Etranger (statut de l') 83
Ewé 116
Exode rural 28, 88, 186
Voir aussi : Migrations
Famille 10, 25, 52, 64, 91, 92, 120, 197
Femme 36, 46, 92, 104, 110, 118, 120, 151, 196
FERRARI (A.). 30, 85, 138, 188
Fétichisme 18, 38, 43, 44, 68
FIELD (E.). 108, 134
Formation professionnelle 80, 178
FOSTER (Ph.). 39
FRANCE, Coopération (Secrétariat d'Etat chargé de la) 10
Francophonie 10, 97, 134, 156
Fresco 129
FRIDE (B.). 31, 33, 166, 170
Funérailles 34, 44, 90, 154
GAULTHIER (M.). 108
GERARD (R.). 178
GERARDIN (B.). 100, 101
GERVAIS (J.). 104
GIBBAL (J.M.). 40
GIRARD (J.). 44, 93
GLARDON (M.). 17
Godié 13, 42, 90
Gouro 7, 63, 67, 87, 111, 168, 191
Grand-Bassam 58
Griot 45, 136
GRIVOT (R.). 41
GROTTANELLI (V.L.). 50

Guéré 159, 160, 161, 185
Guérisseur 9, 38, 112
Guerre 21, 121, 159, 160, 161
GUYON (M. de). 102
Habitat 4, 7, 25, 55, 81, 109, 122, 132, 133, 165, 167, 192, 193, 195, 197
HAERINGER (Ph.). 192, 193, 194, 195
Harrisme 29, 93, 123, 153
Héritage 14, 52, 53
Voir aussi : Parenté, Propriété foncière
HIMMELHEBER (H.). 2, 185
Histoire 32, 48, 57, 72, 190
HOLAS (B.). 6, 29, 43, 49, 67, 72, 73, 79, 84, 99, 118, 139, 147, 154, 157, 168, 177, 187
HOSSENLOP 31
Indénié 15, 22, 60, 190
Individualisme 10
Information 10, 143
Initiation 4, 6, 12, 18, 43, 44, 46, 49, 118, 128, 175
Innovation 98, 191
Inscription (sur pirogues, véhicules) 137, 139
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TECHNIQUE (I.D.E.T.) 37, 108, 134
Intégration sociale 3, 197
Jacqueville 152, 153
Jeu 168, 175, 180, 181, 182
Jeunesse 10, 17, 40, 80, 114, 119, 186, 188
Voir aussi : Animation, Association de jeunes, Enseignement
JEUNESSE AGRICOLE CHRETIENNE (J.A.C.) 119
Jeunesse agricole chrétienne (J.A.C.)17, 51, 178, 196
KANGHA (M.A.). 122
KERHARO (J.). 38, 68
KIPRE (P.A.). 56
KIRSCH (M.). 174
KNOPS (P.). 5
KOBBEN (A.J.F.) 14, 126, 142
Kognoa 129
Kokambisme 171

KOKORA (P.). 129
KOKRA (C.). 90
Kong 1
Korhogo (et région) 25, 32, 105, 106
Kossou (barrage de) 113, 140
Kouakoubroukro 166
KOUASSI-LOWA (J.). 42
Koulango 96, 162
Koumassi (Nouveau) 122
Krinjabo 154
Krou 99, 159, 160, 161, 177
KULASELI 12
LAFARGUE (F.). 124, 169
Lagunaires (peuples) 117, 131
Lakota (et région) 138, 188
Lalou (Marie) 93, 179
LAMOUR (Ph.). 113
LAMPUE (P.).64
LAURENT (S.). 143
LE CHAU (C.). 33, 166
LE COUR GRAND MAISON (B.). 28
LEHMMAN (J.P.). 112
LEM (F.H.). 75
LHUILLIER (H.). 170
Linguistique 97, 134, 156
Littérature orale 44, 45, 74, 82, 164, 187
Livre 78
LUMBROSO (M.E.). 23
Magie 21, 90, 127
Voir aussi : Sorcellerie
Maison Familiale d'Apprentissage Rural (M.F.A.R.) 17, 51, 178, 196
Maladie 38
Malinké 45, 108, 136
Man (et région) 100, 101, 102, 103
MANCERON (Ph.). 133
Mandingue 1
Marché 33, 62 Voir aussi : Commerce

MARCOMER 10, 78

Mariage 21, 34, 52, 59, 69, 74, 76, 86, 92, 115, 120, 162

MARTIN (M.). 132

Masque 18, 44, 61

MEILLASSOUX (C.). 7

MEMEL-FOTE (H.). 9, 112, 150

MICHAUX (P.). 170

MIEGE (J.). 24

Migrations 16, 28, 31, 36, 41, 53, 54, 57, 63, 88, 122, 189, 195, 197 Voir aussi : Exode rural

Minianka 6

MINISTERE Voir : COTE-D'IVOIRE

Mona 133

MONNIER (Y.). 81

MONTEIL (Ch.). 109

Mopoyem "Village Savane" 16

Moronou 71

Mort 59 Voir aussi : Funérailles

Mossi 1, 53

Musique 136 Voir aussi : Griot

Mythe 44, 99

Nassian 162

Nationalisme 123

NATIONS UNIES, Département des Affaires Economiques et Sociale 178

NIANGORAN-BOUAH (G.). 11, 35, 48, 117, 148

Nzima 50, 58

Odienné (et région) 108

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER (O.R.S.T.O.M.) Etudes publiées dans les "Cahiers, Série : Sciences Humaines" (Paris) 8, 60

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER (O.R.S.T.O.M.) Etudes publiées dans la collection des "Mémoires" (Paris) 153

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER (O.R.S.T.O.M.) Etudes publiées dans la série à couverture bleue "ORSTOM, Sciences humaines. Centre d'Adiopodoumé (puis de Petit-Bassam)" 62, 140, 159, 161

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER (O.R.S.T.O.M.) Etudes publiées par le centre ORSTOM, Sciences humaines d'Abidjan (Adiopodoumé, puis Petit-Bassam) 28, 69, 76, 77, 86, 96, 98, 115, 152, 195

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER (O.R.S.T.O.M.) Publications diverses 184, 189, 194

ORGANISATION BOSSARD-MICHEL (O.B.M.) 191

Organisation politique 7, 11, 13, 19, 26, 30, 34, 48, 53, 55 72, 103, 150

Organisation sociale 1, 4, 7, 11, 13, 21, 25, 26, 30, 33, 34 43, 48, 53, 54, 55, 60, 63, 76, 81, 87, 96, 103, 106, 150, 153, 159, 160, 161, 166, 169, 172

MICHOTTE (J.). 62

Ostentation 158

Oubi 49, 118

Ouvrière 36

Parenté 4, 7, 11, 13, 16, 21, 22, 25, 26, 30, 31, 34, 47, 55, 69, 74, 87, 91, 106, 131, 153, 159, 160, 161, 173, 184

Paysan 25 Voir aussi : Agriculture, Village

Pêcheur 137

PERROT (Cl.). 15, 22, 190

PESCAY (M.). 172

PAULME (D.). 21, 26, 58, 74, 121, 127, 131, 179

PETIT (G.). 108

Peuplement (histoire du) 31, 42, 57, 72, 129, 130, 159, 160

PEZET (P.). 33, 163, 166

Pharmacopée 38

PICARD (P.). 17

Poids à peser l'or 144, 145, 146, 147, 148, 149

Port-Bouët 137

Prophétisme 112

Promotion sociale 114, 134

Prostitution 95

Propriété foncière 25, 53, 94, 106, 142, 189, 192, 193

PROUTEAUX (M.). 65

Psychologie 110, 191

Psychopathologie 112

RATHERY 107

RAULIN (H.). 189

Religion 2, 6, 21, 27, 29, 43, 50, 59, 60, 93, 124, 153, 169, 171, 179, 187 Voir aussi : Croyances, Culte, Mythe

REYNARD (B.). 105

RIOU (G.). 33, 166

RIPAILLES (C.). 33, 166

Rite 15, 43, 49, 58, 59, 60, 61, 65, 68, 90, 94, 154

ROGGERO (J.). 97, 156

ROSIER 191
ROUCH (J.). 95
ROUSSEL (L.). 106, 186
Salariat 7, 77
SALVERTE-MARMIER (M.A. de). 31, 36, 46, 166
SALVERTE-MARMIER (Ph. de). 31, 166
San-Pédro 195
Sanwi 53, 60
SCHWARTZ (A.). 159, 160, 161
Scolarisation 20, 30, 39, 40, 85, 97, 116, 138
Scoutisme 17
SEBILLOTTE 191
Séguéla (et région) 108
Sénoufo 5, 6, 12, 18, 25, 61, 82, 106, 108, 128
Service civique 17, 51, 178, 196
Service social 151, 178
Sibabli 161
SIGEL (E.). 125
Sikensi 169
SIROTO (L.). 111
SIRVEN (P.). 171
SKINNER (E.). 83
SOCIETE D'ECONOMIE ET DE MATHEMATIQUE APPLIQUEES (S.E.M.A.) 197
SOCIETE D'ECONOMISTES CONSEILS (S.E.C.) 191
SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA COTE-D'IVOIRE (S.E.C.I.) 133
SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (S.E.D.E.S.) 105, 106, 107, 172
Sorcellerie 2, 3, 21, 38, 44, 112, 169 Voir aussi Magie
SOULEZ (Ph.). 20, 98
Statuaire 18, 50, 75, 111, 128, 154
Sud-est (région du) 172
Syncrétisme 29 Voir aussi : Culte, Religion
Syndicalisme 16
TAUXIER (L.). 60
Tétékpa (culte) 27
Télévision éducative 37, 40, 80, 183
Temps 8, 35, 117
TERRAY (E.). 34

Textile (industrie) 36
THE (M.P. de) 196
THOMASSEY (P.). 149
THORET (J. Cl.). 4, 30
Tiagba 55
Tigari (culte) 27
Tigrou 42
Toponymie 24
Toumodi 165
Toura 43
Tourisme 72
Tradition orale 42, 56, 71, 99, 130 Voir aussi : Mythe
Transports 30, 33, 107
Travail 36, 174
Travailleur étranger 16, 83
Treichville 95
TROUCHAUD (J.P.). 31, 166, 167
UNIVERSITE D'ABIDJAN
Etudes publiées dans les "Annales" 11, 34, 48, 81, 85, 176
UNIVERSITE D'ABIDJAN
Etudes publiées dans le"Bulletin du Centre Universitaire de Recherches de Développement" (CURD), anciennement : "Bulletin des Instituts d'Ethno-Sociologie et de Géographie Tropicale" 35, 42, 56, 71, 89, 129, 130
UNIVERSITE D'ABIDJAN Institut d'Ethno-Sociologie
4, 16, 19, 30, 138, 150, 169, 188
UNIVERSITE D'ABIDJAN Institut de Géographie Tropicale
194
UNIVERSITE D'ABIDJAN Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.) 97, 156
Urbanisation 31, 122, 192, 193, 195, 197
Valeurs (système de) 77
VANGHA (D.). 92
Vêtement 79, 84
Village 4, 7, 11, 31, 33, 48, 59, 66, 81, 87, 106, 109, 133, 153, 166
Ville (petite) 41, 140, 151, 165
Volontaire du Progrés 17, 51, 196
VO QUANG TRI 100, 101, 102
Wobé 44, 159, 160, 189
YENOU (A.D.). 137
ZEMP (H.). 45, 136, 175
Ziombli 161